

# STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2019



# STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2019

Cette publication a été réalisée par le  
ministère des Finances et Revenu Québec.

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2019

Dépôt légal – Décembre 2023  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
ISSN 2292-9177 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2023

## AVANT-PROPOS

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2019.

Il regroupe des données relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés, à la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé, aux crédits d'impôt accordés aux sociétés, aux prélèvements fiscaux effectués auprès de sociétés provenant de certains secteurs spécifiques, aux cotisations sociales des sociétés, au bilan des sociétés non financières et aux multinationales actives au Québec.

Les données fiscales et financières contenues dans le document sont tirées notamment de l'ensemble des déclarations de revenus produites par les sociétés ayant eu des activités au Québec.

Le document est divisé en deux parties. La première présente un sommaire des statistiques fiscales et financières des sociétés. La seconde concerne les tableaux statistiques détaillés portant sur les principales composantes de la déclaration de revenus des sociétés, leur bilan financier et les crédits d'impôt accordés aux sociétés. L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie est disponible en format Excel à la page « Documents téléchargeables » de la section « Statistiques fiscales des sociétés » du site Web du ministère des Finances au [http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/fiscalite/statistiques\\_fiscales\\_societes](http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/fiscalite/statistiques_fiscales_societes).

De plus, des annexes présentent une définition des composantes des tableaux détaillés, des précisions sur la méthodologie de construction de la population des sociétés ainsi que les principales modifications apportées à la fiscalité québécoise des sociétés qui trouvent application en 2019.

Pour toute information sur ce document, communiquer avec la Direction générale de la politique fiscale aux entreprises du ministère des Finances du Québec au 418 691-2227, à l'adresse courriel [dgpfe@finances.gouv.qc.ca](mailto:dgpfe@finances.gouv.qc.ca) ou à l'adresse suivante :

**Direction générale de la politique fiscale aux entreprises**  
**Ministère des Finances du Québec**  
**390, boulevard Charest Est, 6<sup>e</sup> étage**  
**Québec (Québec) G1K 3H4**



# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Liste des graphiques .....	v
Liste des tableaux.....	vii
<b>Première partie : Sommaire des statistiques fiscales des sociétés en 2019 .....</b>	<b>1</b>
<b>1. Les principales composantes fiscales des sociétés .....</b>	<b>5</b>
1.1 Un portrait des sociétés faisant affaire au Québec .....	11
1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés .....	15
1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés .....	44
1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé .....	58
<b>2. Un portrait statistique des autres prélèvements effectués auprès des sociétés et visant certains secteurs spécifiques .....</b>	<b>71</b>
2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance.....	71
2.2 La taxe compensatoire des institutions financières.....	74
2.3 La taxe sur les services publics.....	76
2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles .....	77
<b>3. L'évolution historique.....</b>	<b>83</b>
3.1 Le nombre de sociétés.....	83
3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition.....	85
3.3 Le total des prélèvements fiscaux .....	87
3.4 Les crédits d'impôt .....	89
3.5 La taxe compensatoire des institutions financières.....	92
3.6 La taxe sur les services publics.....	93
3.7 L'impôt minier.....	95
3.8 Les recettes forestières .....	97
<b>4. Les cotisations sociales des sociétés .....</b>	<b>99</b>
4.1 Le nombre de sociétés.....	101
4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés .....	103
<b>5. Le bilan des sociétés non financières .....</b>	<b>105</b>
5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières .....	106
5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières .....	111
5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières.....	116

<b>6. Les multinationales ayant des activités commerciales au Québec .....</b>	<b>121</b>
6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales .....	121
6.2 Un portrait des multinationales .....	125
<b>Deuxième partie : Tableaux statistiques .....</b>	<b>127</b>
<b>ANNEXE I : Définitions.....</b>	<b>129</b>
<b>ANNEXE II : Précisions sur la méthodologie de construction de la population ...</b>	<b>135</b>
<b>ANNEXE III : Principales modifications apportées à la fiscalité des sociétés qui                   trouvent application en 2019 .....</b>	<b>137</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	7
GRAPHIQUE 2	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2019 .....	8
GRAPHIQUE 3	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2019 .....	10
GRAPHIQUE 4	Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2019 .....	12
GRAPHIQUE 5	Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2019 .....	17
GRAPHIQUE 6	Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2019 .....	19
GRAPHIQUE 7	Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	21
GRAPHIQUE 8	Déductions selon la catégorie – 2019 .....	24
GRAPHIQUE 9	Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	25
GRAPHIQUE 10	Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2019 .....	26
GRAPHIQUE 11	Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2019 .....	30
GRAPHIQUE 12	Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	31
GRAPHIQUE 13	Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2019 .....	32
GRAPHIQUE 14	Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	33
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2019 .....	34
GRAPHIQUE 16	Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	35
GRAPHIQUE 17	Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2019 .....	36
GRAPHIQUE 18	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2019 .....	39
GRAPHIQUE 19	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	40
GRAPHIQUE 20	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2019 .....	41
GRAPHIQUE 21	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	43
GRAPHIQUE 22	Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2019 .....	52
GRAPHIQUE 23	Montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019 .....	53
GRAPHIQUE 24	Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	54
GRAPHIQUE 25	Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	63

GRAPHIQUE 26	Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019.....	64
GRAPHIQUE 27	Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	65
GRAPHIQUE 28	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019 .....	67
GRAPHIQUE 29	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	68
GRAPHIQUE 30	Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2019 .....	83
GRAPHIQUE 31	Répartition de l'actif à court terme – 2019 .....	106
GRAPHIQUE 32	Répartition de l'actif à long terme – 2019 .....	107
GRAPHIQUE 33	Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	108
GRAPHIQUE 34	Répartition du passif à court terme – 2019 .....	111
GRAPHIQUE 35	Répartition du passif à long terme – 2019 .....	112
GRAPHIQUE 36	Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	113
GRAPHIQUE 37	Répartition de l'avoir des actionnaires – 2019 .....	116
GRAPHIQUE 38	Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	117
GRAPHIQUE 39	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2019.....	123
GRAPHIQUE 40	Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2019 .....	124
GRAPHIQUE 41	Proportions des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2019 .....	126

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2019 .....	5
TABLEAU 2	Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2019 .....	6
TABLEAU 3	Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	11
TABLEAU 4	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2019.....	13
TABLEAU 5	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	14
TABLEAU 6	Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2019 .....	15
TABLEAU 7	Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2019.....	16
TABLEAU 8	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2019 .....	22
TABLEAU 9	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	23
TABLEAU 10	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2019.....	27
TABLEAU 11	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	29
TABLEAU 12	Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2019.....	37
TABLEAU 13	Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019.....	38
TABLEAU 14	Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019 .....	44
TABLEAU 15	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019.....	45
TABLEAU 16	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	46
TABLEAU 17	Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019.....	47
TABLEAU 18	Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019.....	48
TABLEAU 19	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2019 .....	49
TABLEAU 20	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2019 ....	51
TABLEAU 21	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2019.....	55
TABLEAU 22	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2019.....	56
TABLEAU 23	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2019.....	57
TABLEAU 24	Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2019 .....	58

TABLEAU 25	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019 .....	59
TABLEAU 26	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019 .....	60
TABLEAU 27	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019.....	61
TABLEAU 28	Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2019.....	66
TABLEAU 29	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2019.....	69
TABLEAU 30	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2019.....	70
TABLEAU 31	Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2019.....	71
TABLEAU 32	Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019.....	72
TABLEAU 33	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2019.....	73
TABLEAU 34	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2019 .....	73
TABLEAU 35	Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2019.....	74
TABLEAU 36	Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2019 .....	74
TABLEAU 37	Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2019 .....	75
TABLEAU 38	Taux de la taxe sur les services publics – 2019.....	76
TABLEAU 39	Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2019.....	76
TABLEAU 40	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2019 .....	78
TABLEAU 41	Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2019.....	80
TABLEAU 42	Recettes forestières provenant des sociétés – 2019 .....	81
TABLEAU 43	Nombre de sociétés – 1990 à 2019.....	85
TABLEAU 44	Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2019 .....	86
TABLEAU 45	Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2019.....	88
TABLEAU 46	Crédits d'impôt – 1996 à 2019 .....	90
TABLEAU 47	Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2019 .....	92
TABLEAU 48	Taxe sur les services publics – 2000 à 2019 .....	94
TABLEAU 49	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2019.....	95
TABLEAU 50	Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2019 .....	96
TABLEAU 51	Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2019 .....	97
TABLEAU 52	Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2019.....	100
TABLEAU 53	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2019 .....	101

TABLEAU 54	Nombre d'entreprises payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	102
TABLEAU 55	Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2019 .....	103
TABLEAU 56	Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	104
TABLEAU 57	Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2019.....	105
TABLEAU 58	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019.....	109
TABLEAU 59	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	110
TABLEAU 60	Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019.....	114
TABLEAU 61	Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	115
TABLEAU 62	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019.....	118
TABLEAU 63	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019 .....	119
TABLEAU 64	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2019.....	121
TABLEAU 65	Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2019 .....	122
TABLEAU 66	Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2019.....	125



## **PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE DES STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS EN 2019**

Cette première partie présente une vue d'ensemble du régime fiscal québécois applicable aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2019. Elle comprend six sections.

- La première section dresse un portrait des sociétés faisant affaire au Québec et présente les résultats consolidés des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La deuxième section fait un portrait statistique des autres prélèvements, par exemple la taxe compensatoire des institutions financières et l'impôt minier, effectués auprès des sociétés exerçant leurs activités dans certains secteurs spécifiques.
- La troisième section présente l'évolution historique de plusieurs statistiques fiscales, notamment du nombre de sociétés, de leur revenu imposable au Québec, de leur taux moyen d'imposition, des principaux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties et des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La quatrième section décrit les cotisations sociales que les sociétés doivent payer sur la masse salariale de leurs employés, notamment la cotisation au Régime de rentes du Québec.
- La cinquième section contient le bilan des sociétés non financières.
- La sixième section présente les résultats des principales composantes fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec et dresse un portrait de ces multinationales.

## La fiscalité des entreprises au Québec

### Concepts de base

Le Code civil du Québec (ci-après « C.c.Q. ») précise ce que signifie l'expression « exploiter une entreprise ». Le troisième alinéa de l'article 1525 du C.c.Q. se lit comme suit : « Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services. »

Au Québec, les principaux véhicules permettant l'exploitation d'une entreprise peuvent être regroupés ainsi :

- l'entreprise individuelle est exploitée directement par une seule personne physique (travailleur autonome). Cette forme d'exploitation d'une entreprise ne peut être utilisée lorsque plusieurs personnes souhaitent se regrouper afin d'exploiter une entreprise. Ces personnes doivent alors utiliser, par exemple, une société par actions ou une société de personnes;
- la société par actions est une entité juridique, distincte de son ou de ses actionnaires, créée pour exploiter une entreprise. Elle peut être constituée notamment en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec ou de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- la société de personnes peut être une société en commandite, une société en nom collectif ou une société en participation. De façon générale, elle résulte d'une entente conclue entre associés dans le but d'exploiter une entreprise et d'en tirer un bénéfice.

### Régime fiscal applicable

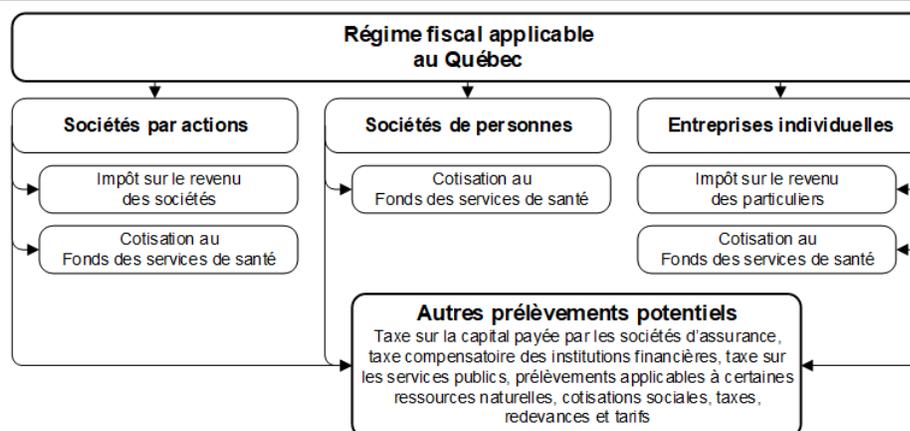
Le régime fiscal applicable à l'entreprise individuelle fait intervenir l'impôt sur le revenu des particuliers et la cotisation au Fonds des services de santé.

Pour les sociétés par actions, le régime fiscal est principalement composé de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé. De plus, ces sociétés peuvent être assujetties à divers prélèvements propres à certains secteurs spécifiques tels que la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la taxe compensatoire des institutions financières.

La société de personnes doit payer une cotisation au Fonds des services de santé sur les salaires versés, mais ses revenus sont généralement ajoutés aux revenus de ses membres, lesquels sont assujettis à l'impôt des particuliers ou à l'impôt des sociétés.

Pour l'ensemble de ces véhicules, d'autres prélèvements peuvent s'ajouter à ceux mentionnés précédemment. Ces prélèvements peuvent prendre notamment la forme de taxes sur les services publics, de prélèvements liés à l'exploitation de ressources naturelles (ex. : impôt minier), de cotisations sociales (ex. : cotisation au Régime de rentes du Québec), de taxes à la consommation, de taxes municipales ou de tarifs gouvernementaux.

### La fiscalité des entreprises au Québec



## Précisions à l'égard de l'édition 2019 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, les termes « société » et « entreprise » sont utilisés pour désigner les sociétés par actions poursuivant une activité commerciale, couramment appelées « compagnies », mais non les sociétés de personnes, et pour désigner les sociétés d'État à vocation commerciale. Les statistiques fiscales qui y sont présentées concernent donc :

- les sociétés poursuivant une activité commerciale;
- certains organismes sans but lucratif ou organismes municipaux constitués en sociétés.

Dans ce document, le nombre de déclarations de revenus est considéré comme équivalant au nombre de sociétés. Les deux termes y sont utilisés indistinctement, sauf indication contraire.

- Dans les faits, le nombre de déclarations de revenus peut être supérieur au nombre de sociétés étant donné que, dans certains cas, une société doit produire plus d'une déclaration, par exemple lorsqu'il y a une fusion, une acquisition ou un changement volontaire de fin d'année d'imposition au cours d'une même année financière.

### Période sur laquelle porte l'édition 2019 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, l'année 2019 fait référence à l'année d'imposition 2019. En vertu de la Loi sur les impôts, les entreprises peuvent terminer leur exercice financier au moment de leur choix durant une année civile donnée (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre).

Ainsi, ce document présente les statistiques fiscales des entreprises qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2019, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier. Certaines entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2018 et 2019.

Toutefois, les données sur la cotisation au Fonds des services de santé font exception. Ces données présentent les cotisations payées sur les salaires versés pour l'année civile 2019 par les sociétés ayant terminé leur exercice financier en 2019.

### Sociétés imposées et non imposées

Dans ce document, certains portraits statistiques font la distinction entre les sociétés imposées et les sociétés non imposées.

- Une société est considérée comme imposée, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec, avant l'application des crédits d'impôt, est supérieur à zéro.
- Une société est considérée comme non imposée lorsque l'impôt qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, ou encore les déductions dans le calcul de son revenu imposable lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

### Région administrative

Dans ce document, une région administrative signifie la région où se situe l'adresse postale par laquelle Revenu Québec communique avec la société, soit l'adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires.

- Les adresses postales au Canada, mais à l'extérieur du Québec, ainsi que celles à l'extérieur du Canada constituent la catégorie « Hors du Québec ».

### Totaux présentés dans les tableaux et les graphiques

En raison de l'arrondissement des nombres, les totaux présentés dans les tableaux et graphiques du document peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qu'ils contiennent.

### Confidentialité des données

Afin que le caractère confidentiel des déclarations de revenus soit respecté, les statistiques qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulguées.



# 1. LES PRINCIPALES COMPOSANTES FISCALES DES SOCIÉTÉS

Les deux principaux prélèvements fiscaux<sup>1</sup> effectués auprès des sociétés, soit l'impôt sur le revenu et la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (ci-après « impôts et cotisations »), sont présentés dans cette première section de la publication.

En 2019, les impôts et cotisations perçus auprès des sociétés par le gouvernement du Québec s'élevaient à 11,7 milliards de dollars, soit :

- 6,7 milliards de dollars attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés (57,5 % des revenus des impôts et cotisations);
- 5,0 milliards de dollars provenant de la cotisation au FSS (42,5 % des revenus des impôts et cotisations).

Le régime fiscal québécois des sociétés accorde certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2019, les crédits d'impôt ont réduit les prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés de 2,2 milliards de dollars. Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 9,5 milliards de dollars.

TABLEAU 1

## Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Montant	Part (%)
<b>Nombre total de sociétés (en unités)</b>	<b>524 099</b>	
<b>Assiettes fiscales</b>		
– Revenu imposable au Québec	62 633	
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	144 170	
<b>Impôts et cotisations</b>		
– Impôt sur le revenu au Québec	6 711	57,5
– Cotisation au Fonds des services de santé	4 958	42,5
<b>TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS</b>	<b>11 669</b>	<b>100,0</b>
<b>Crédits d'impôt</b>	<b>2 182</b>	
<b>IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT</b>	<b>9 487</b>	

<sup>1</sup> Les prélèvements fiscaux présentés dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive des composantes du régime fiscal des sociétés. Les prélèvements propres à certains secteurs spécifiques, soit la taxe sur le capital des sociétés d'assurance (à l'exception de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance vie), la taxe compensatoire des institutions financières, la taxe sur les services publics et les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles, sont présentés dans la section 2 de la première partie de ce document.

## □ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des entreprises

En 2019, Revenu Québec a traité 524 099 déclarations de revenus des sociétés. De ces déclarations :

- 504 323 ont été produites par les petites entreprises (96,2 %);
- 13 236 ont été transmises par les moyennes entreprises (2,5 %);
- 6 540 ont été soumises par les grandes entreprises (1,2 %)<sup>2</sup>.

Bien qu'elles aient représenté 1,2 % des sociétés au Québec en 2019, les grandes entreprises ont versé 6,3 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 53,7 % du total de ces revenus fiscaux. Elles ont payé :

- 3,4 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 2,8 milliards de dollars en cotisation au FSS.

Bénéficiant de taux de taxation préférentiels, notamment en vertu de la déduction pour petite entreprise et d'un taux réduit de cotisation au FSS, les PME ont versé 5,4 milliards de dollars en impôts et cotisations au gouvernement du Québec, soit :

- 3,5 milliards de dollars dans le cas des petites entreprises;
- 1,9 milliard de dollars dans le cas des moyennes entreprises.

TABLEAU 2

### Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2019 (en millions de dollars)

Impôts et cotisations	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Impôt sur le revenu des sociétés	2 322	968	3 421	6 711
Cotisation au Fonds des services de santé	1 134	977	2 847	4 958
<b>TOTAL</b>	<b>3 456</b>	<b>1 944</b>	<b>6 268</b>	<b>11 669</b>

<sup>2</sup> Voir la définition de la taille des entreprises à l'annexe I.

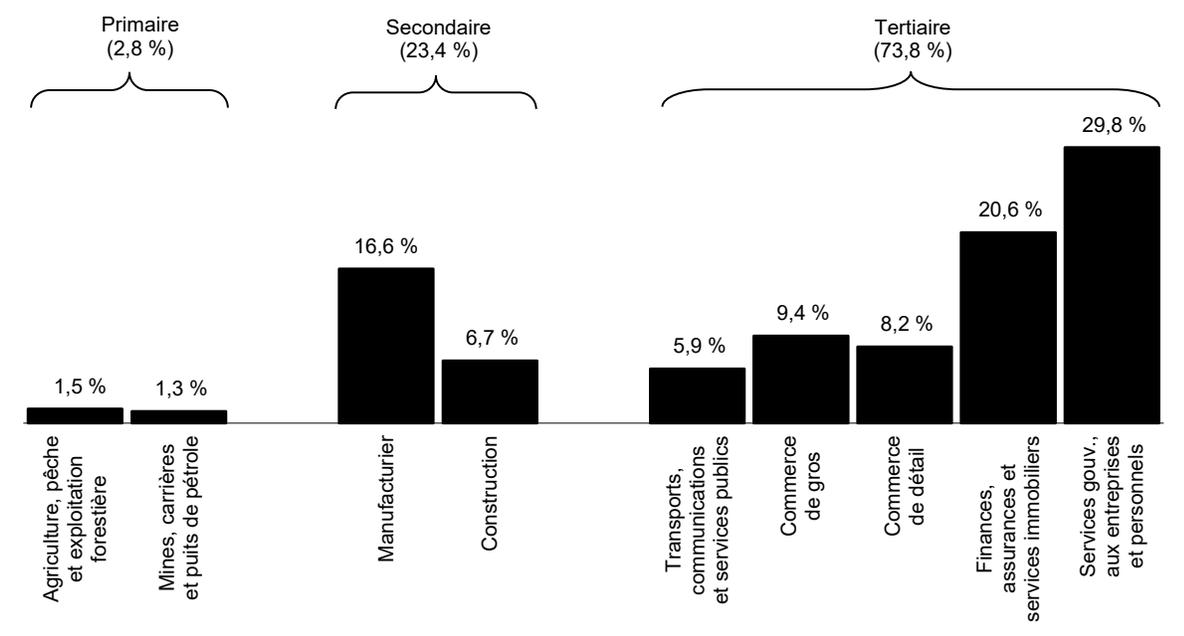
## ❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire ont assumé 73,8 % du total des impôts et cotisations au Québec. La part des entreprises des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 2,8 % et de 23,4 %<sup>3</sup>.

— Les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ont assumé une proportion des impôts et cotisations de 29,8 %.

GRAPHIQUE 1

### Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2019



<sup>3</sup> La classification des secteurs est basée sur la Classification des activités économiques du Québec.

## ❑ Répartition des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec

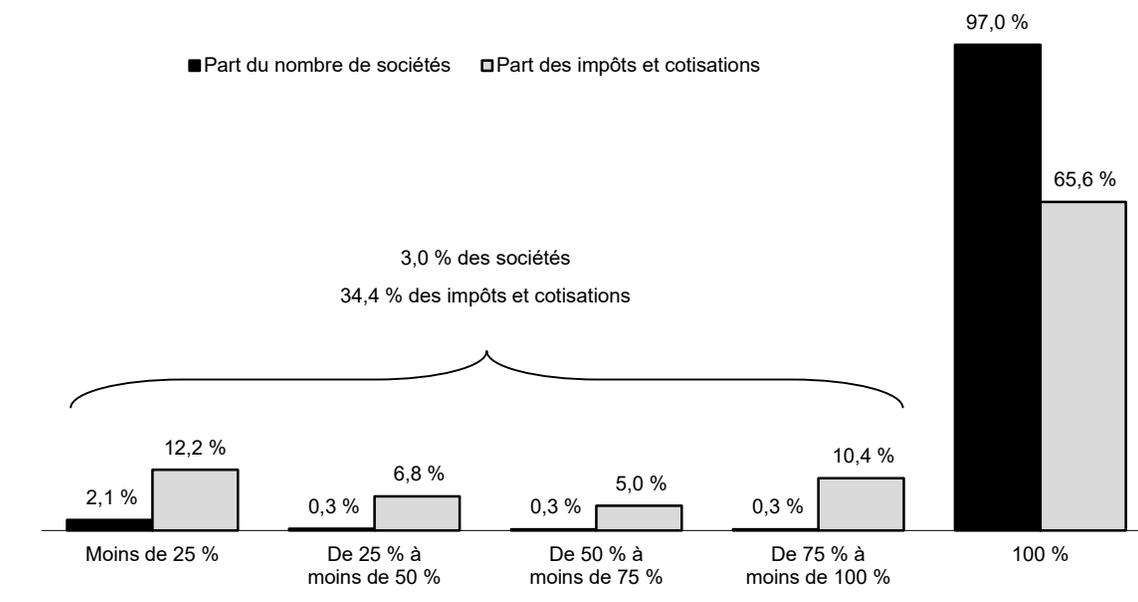
En 2019, 65,6 % des impôts et cotisations (7,7 milliards de dollars) provenaient des sociétés ayant réalisé 100 % de leurs affaires au Québec, notamment parce qu'elles n'avaient pas d'établissements situés ailleurs qu'au Québec. Ces sociétés peuvent comprendre des filiales québécoises de sociétés canadiennes ou étrangères. Elles représentaient 97,0 % des sociétés déclarant des revenus au Québec, soit 508 472 sociétés.

Par ailleurs, 3,0 % des sociétés (15 627 sociétés) avaient un ou des établissements à l'extérieur du Québec générant un revenu brut ou versant des salaires. Elles ont assumé 34,4 % des impôts et cotisations des sociétés versés au gouvernement du Québec, soit 4,0 milliards de dollars.

De plus, 2,1 % des sociétés réalisaient moins de 25 % de leurs affaires au Québec (11 120 sociétés). Elles ont versé 12,2 % des impôts et cotisations totaux des sociétés (1,4 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 2

### Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2019



## Proportion des affaires faites au Québec

### Règle générale

Une société qui, pendant une année d'imposition, a un établissement au Québec et un établissement à l'extérieur du Québec doit calculer la proportion des affaires qu'elle réalise au Québec afin d'établir l'impôt sur le revenu qu'elle doit verser au gouvernement du Québec.

De façon générale, pour les sociétés qui ne sont pas soumises à des règles particulières, la proportion de leurs affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de leurs affaires faites au Québec et ailleurs est la valeur moyenne des deux proportions suivantes :

$$\frac{\text{Revenu brut d'un établissement au Québec pour l'année}}{\text{Revenu brut total pour l'année}}$$

et

$$\frac{\text{Salaires versés aux employés d'un établissement au Québec}}{\text{Salaires totaux versés par la société}}$$

Si la société n'a pas versé de salaire au cours de l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la première proportion.

Si elle n'a pas réalisé de revenu brut pour l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la deuxième proportion.

### Règles particulières

Des règles particulières sont prévues pour les sociétés suivantes :

- les sociétés d'assurance;
- les banques;
- les sociétés de fiducie ou de prêts;
- les sociétés de chemin de fer;
- les sociétés de transport aérien;
- les sociétés d'entreposage de grains;
- les sociétés de transport par autobus et par camion;
- les sociétés exploitant un pipeline;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés à entreprise diversifiée;
- les sociétés étrangères.

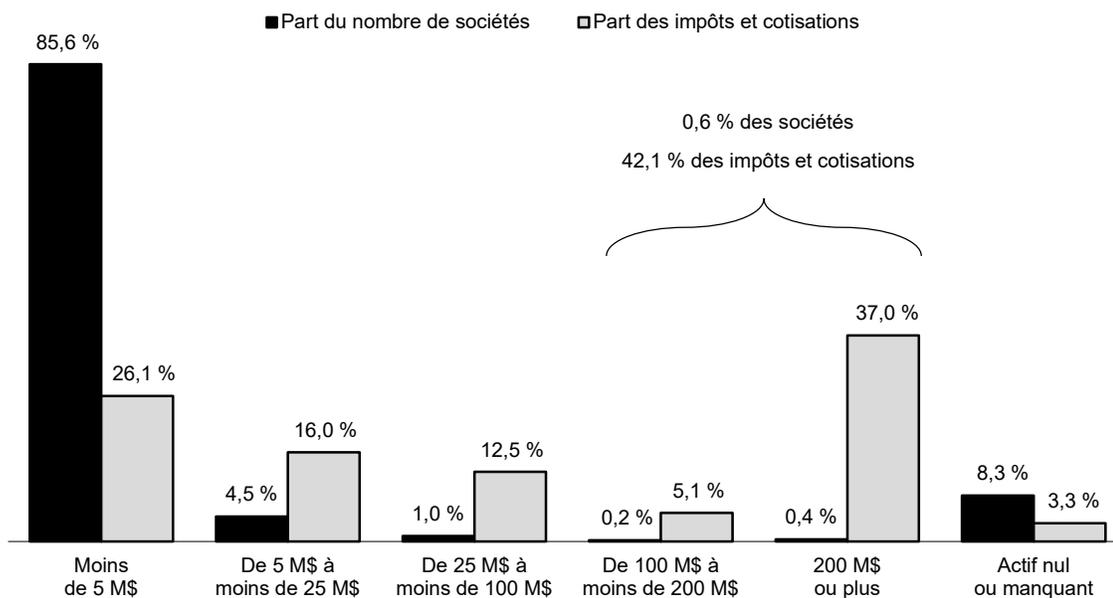
## □ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total

En 2019, 85,6 % des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 26,1 % des impôts et cotisations totaux.

Bien qu'elles représentent 0,6 % des sociétés, celles ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 42,1 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 3

### Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2019



## 1.1 Un portrait des sociétés faisant affaire au Québec

L'édition 2019 des statistiques fiscales porte sur l'ensemble des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec pour l'année d'imposition 2019.

Une société qui a un établissement au Québec à un moment quelconque d'une année d'imposition doit payer un impôt au Québec sur son revenu imposable pour cette année d'imposition et est soumise aux autres prélèvements fiscaux applicables.

Dans le cas où elle possède également un établissement à l'extérieur du Québec, un mécanisme de répartition de l'impôt de la société entre les territoires est prévu, de façon à éviter une double imposition des revenus.

### □ Répartition du nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique

En 2019, 524 099 sociétés faisaient affaire au Québec.

De ce total, 424 830 sociétés provenaient du secteur tertiaire, soit 81,1 % de l'ensemble des sociétés. Les entreprises du secteur primaire et du secteur secondaire représentaient respectivement 4,0 % et 15,0 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 204 849, ce qui représentait des proportions de 48,2 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 39,1 % de l'ensemble des sociétés. Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 126 954 entreprises, soit 24,2 % du nombre total de sociétés.

TABLEAU 3

#### Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
<b>Secteur primaire</b>		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	19 651	3,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 182	0,2
<b>Sous-total</b>	<b>20 833</b>	<b>4,0</b>
<b>Secteur secondaire</b>		
– Manufacturier	23 065	4,4
– Construction	55 371	10,6
<b>Sous-total</b>	<b>78 436</b>	<b>15,0</b>
<b>Secteur tertiaire</b>		
– Transports, communications et services publics	26 790	5,1
– Commerce de gros	21 314	4,1
– Commerce de détail	44 923	8,6
– Finances, assurances et services immobiliers	126 954	24,2
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	204 849	39,1
<b>Sous-total</b>	<b>424 830</b>	<b>81,1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>524 099</b>	<b>100,0</b>

## □ Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi les sociétés qui ont produit une déclaration de revenus en 2019, 301 521 n'avaient pas d'impôt sur le revenu à payer, soit 57,5 %.

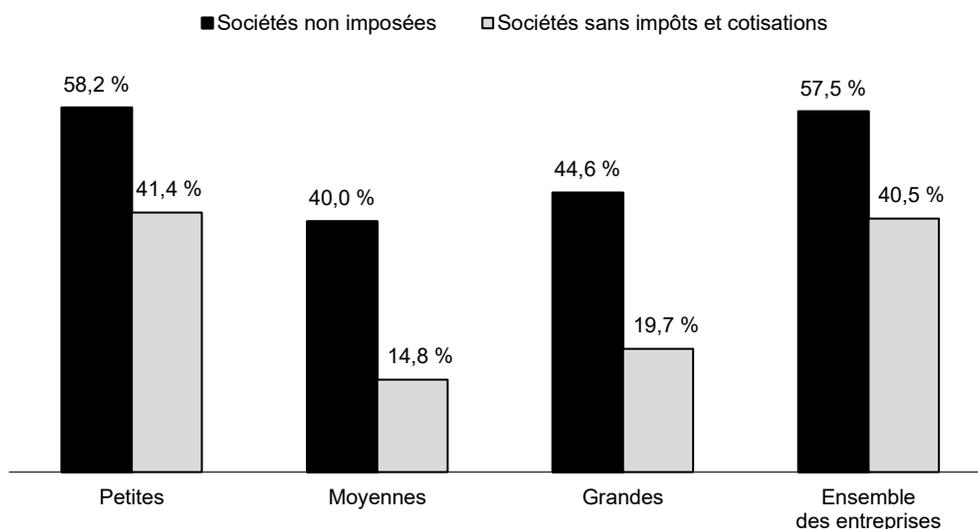
— Près de 60 % (58,2 %) des petites entreprises étaient non imposées. Cette proportion était de 40,0 % chez les moyennes entreprises et de 44,6 % chez les grandes entreprises.

Toujours en 2019, 212 087 sociétés n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer si l'on tient également compte de la cotisation au FSS, ce qui représentait 40,5 % de l'ensemble des entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

— Plus de 40 % (41,4 %) des petites entreprises n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 14,8 % chez les moyennes entreprises et de 19,7 % chez les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 4

### Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2019



### 1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2018

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, le nombre de petites, de moyennes et de grandes sociétés a augmenté respectivement de 2,1 %, de 5,9 % et de 5,6 %. Le nombre total de sociétés a augmenté de 2,2 %.

Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a augmenté respectivement de 1,6 % et de 2,7 %.

Une augmentation de 1,2 % du nombre de sociétés imposées est constatée pour les grandes entreprises en 2019 par rapport à 2018, et des augmentations respectives de 1,6 % et de 2,6 % sont observées chez les petites et les moyennes entreprises imposées.

Une augmentation du nombre de sociétés non imposées est également constatée parmi les petites (2,4 %), les moyennes (11,2 %) et les grandes entreprises (11,6 %).

TABLEAU 4

#### **Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2019**

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)
Imposées	211 010	1,6	7 943	2,6	3 625	1,2	222 578	1,6
Non imposées	293 313	2,4	5 293	11,2	2 915	11,6	301 521	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>504 323</b>	<b>2,1</b>	<b>13 236</b>	<b>5,9</b>	<b>6 540</b>	<b>5,6</b>	<b>524 099</b>	<b>2,2</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2018, le nombre de sociétés a augmenté de 2,1 % en 2019 dans le secteur primaire, de 1,7 % dans le secteur secondaire et de 2,3 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre de sociétés imposées a diminué de 2,6 % et le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 5,6 %.

Dans le secteur secondaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 1,4 % et de 1,9 %.

Finalement, dans le secteur tertiaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 1,9 % et de 2,7 %.

TABLEAU 5

### Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	8 136	-2,3	11 515	5,7	19 651	2,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	291	-9,9	891	4,5	1 182	0,5
<b>Sous-total</b>	<b>8 427</b>	<b>-2,6</b>	<b>12 406</b>	<b>5,6</b>	<b>20 833</b>	<b>2,1</b>
<b>Secteur secondaire</b>						
– Manufacturier	9 523	-1,6	13 542	3,7	23 065	1,5
– Construction	25 975	2,6	29 396	1,0	55 371	1,8
<b>Sous-total</b>	<b>35 498</b>	<b>1,4</b>	<b>42 938</b>	<b>1,9</b>	<b>78 436</b>	<b>1,7</b>
<b>Secteur tertiaire</b>						
– Transports, communications et services publics	13 307	0,7	13 483	5,2	26 790	2,9
– Commerce de gros	9 482	-2,2	11 832	-0,3	21 314	-1,1
– Commerce de détail	20 881	0,5	24 042	0,0	44 923	0,3
– Finances, assurances et services immobiliers	44 995	3,8	81 959	4,5	126 954	4,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	89 988	1,8	114 861	2,0	204 849	1,9
<b>Sous-total</b>	<b>178 653</b>	<b>1,9</b>	<b>246 177</b>	<b>2,7</b>	<b>424 830</b>	<b>2,3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>222 578</b>	<b>1,6</b>	<b>301 521</b>	<b>2,7</b>	<b>524 099</b>	<b>2,2</b>

## 1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés

En 2019, le taux général d'imposition sur le revenu<sup>4</sup> des sociétés était de 11,6 % au Québec.

Les sociétés privées sous contrôle canadien dont le capital versé de l'année précédente est inférieur à 10 millions de dollars pouvaient bénéficier pleinement de la déduction pour petite entreprise, soit une réduction du taux d'imposition sur la première tranche de 500 000 \$ de leurs revenus actifs annuels imposables<sup>5</sup> (le plafond des affaires).

En raison de cette déduction, le taux d'imposition passait de 11,6 % à 6,0 % sur cette première tranche de revenu pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

— Entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars de capital versé, le plafond des affaires diminue linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.

Les PME des secteurs primaire et manufacturier bénéficiaient en 2019 d'un taux réduit d'imposition sur le revenu de 4,0 %.

De plus, les sociétés des secteurs des services et de la construction devaient respecter un de ces deux critères additionnels pour bénéficier du taux maximal de la déduction pour petite entreprise :

- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition;
- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés et des employés des sociétés auxquelles elles sont associées doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition précédente.

TABLEAU 6

### Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2019

	Taux général	Taux réduit pour les PME des secteurs primaire et manufacturier	Taux réduit pour les PME des autres secteurs <sup>(1)</sup>
Revenu actif	11,6 %	4,0 %	6,0 %
Revenu passif	11,6 %	s. o.	s. o.

(1) Ce taux est réduit linéairement lorsque le nombre d'heures rémunérées des employés de la société pour l'année, et, s'il y a lieu, le nombre d'heures rémunérées des employés de la société et des employés des sociétés associées pour l'année d'imposition précédente, est inférieur à 5 500, mais supérieur à 5 000, pour atteindre zéro à 5 000 heures.

s. o. : Sans objet.

<sup>4</sup> Il existe deux formes de revenu : le revenu actif (provenant des activités de l'entreprise telles que la vente de biens) et le revenu passif (provenant de placements détenus par les sociétés). Depuis le jour suivant le discours sur le budget 2007-2008, le taux général d'imposition du régime fiscal québécois applicable à ces deux formes de revenu est identique.

<sup>5</sup> Les PME ne peuvent pas bénéficier d'un taux réduit à l'égard de leur revenu passif provenant de placements qu'elles détiennent.

TABLEAU 7

**Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2019**  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Nombre de sociétés (en unités)</b>	222 578	1,6	301 521	2,7	524 099	2,2
<b>Principales composantes</b>						
Revenu brut	1 675 509	0,1	790 739	0,1	2 466 249	0,1
<b>Bénéfice net selon les états financiers</b>						
– Bénéfice net positif	231 679	–2,1	201 672	41,0	433 351	14,1
– Bénéfice net négatif ou nul	–7 993	–21,9	–47 760	26,0	–55 752	15,8
<b>Sous-total</b>	<b>223 686</b>	<b>–1,3</b>	<b>153 913</b>	<b>46,4</b>	<b>377 599</b>	<b>13,9</b>
<b>Rapprochement entre le bénéfice net et le revenu net aux fins de l'impôt</b>						
– Éléments à ajouter	625 081	6,5	208 405	1,1	833 487	5,1
– Éléments à retrancher	623 527	8,5	282 342	21,0	905 869	12,1
<b>Sous-total</b>	<b>1 555</b>	<b>–87,1</b>	<b>–73 937</b>	<b>171,6</b>	<b>–72 382</b>	<b>375,9</b>
<b>Revenu net aux fins de l'impôt</b>						
– Revenu net positif	225 241	–5,6	111 358	11,1	336 599	–0,6
– Revenu net négatif ou nul	—	—	–31 382	40,5	–31 382	40,5
<b>Sous-total</b>	<b>225 241</b>	<b>–5,6</b>	<b>79 976</b>	<b>2,7</b>	<b>305 216</b>	<b>–3,5</b>
Déductions	75 551	–9,0	112 664	13,1	188 215	3,0
Revenu imposable mondial	146 911	–3,0	4 228	–24,2	151 138	–3,8
Impôt total sur le revenu	16 538	–4,4	487	–25,1	17 025	–5,2
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	43,5	–1,7	53,43	7,8	46,2	1,2
<b>Impôt sur le revenu au Québec</b>	<b>6 711</b>	<b>–7,3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6 711</b>	<b>–7,3</b>

— : Valeur nulle.

## 1.2.1 Le revenu brut

Le revenu brut d'une société est l'ensemble des montants correspondant aux sommes reçues et à recevoir au cours de son exercice financier autrement qu'à titre de capital. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

— Il est établi selon les principes comptables généralement reconnus ou les normes internationales d'information financière, selon le cas.

En 2019, le revenu brut de l'ensemble des sociétés s'élevait à 2 466,2 milliards de dollars.

### ❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu brut obtenu par les petites entreprises atteint une proportion de 9,7 % du revenu brut total (239,1 milliards de dollars).

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont réalisé 7,9 % du revenu brut de l'ensemble des sociétés (196,0 milliards de dollars).

Les grandes entreprises ont déclaré 82,4 % du revenu brut total (2 031,1 milliards de dollars).

### ❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

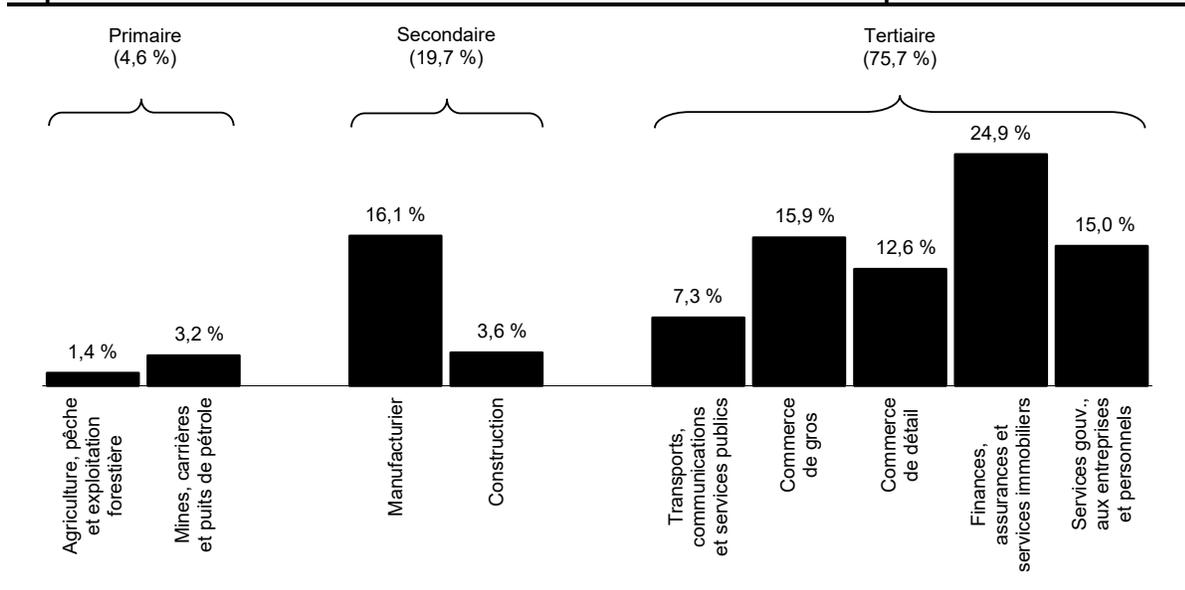
En 2019, 4,6 % du revenu brut provenait des entreprises du secteur primaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 19,7 % du revenu brut total.

Les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 75,7 % du revenu brut total.

GRAPHIQUE 5

### Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2019



## 1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers

Le bénéfice net selon les états financiers mesure les profits réalisés par les sociétés au cours de l'exercice financier se terminant dans l'année civile 2019 selon les normes comptables en vigueur. Il représente, entre autres, la différence entre les produits et les charges des sociétés. À cet égard, il tient compte des revenus tirés de la vente de biens et services et des coûts engagés pour réaliser ces ventes, notamment les dépenses liées aux salaires et aux achats d'intrants. Il incorpore également d'autres revenus tels que les gains en capital et les dividendes reçus, et d'autres charges telles que les impôts fonciers et les intérêts sur emprunt.

En 2019, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des sociétés s'élevait à 377,6 milliards de dollars.

Au cours d'un exercice donné, les sociétés peuvent réaliser des profits ou subir des pertes. En 2019, 294 740 sociétés<sup>6</sup> ont réalisé des profits, déclarant un bénéfice net positif de 433,4 milliards de dollars. Les 158 594 sociétés<sup>7</sup> présentant un bénéfice net négatif ou nul enregistraient des pertes totalisant 55,8 milliards de dollars.

### □ Répartition selon la taille des entreprises

Le bénéfice net selon les états financiers réalisé par les petites entreprises atteint une proportion de 9,0 % du bénéfice net total (34,0 milliards de dollars), alors qu'elles ont produit 96,2 % des déclarations de revenus des entreprises.

Inversement, les grandes entreprises ont déclaré 87,2 % (329,3 milliards de dollars) du bénéfice net total, alors qu'elles ont soumis 1,2 % des déclarations de revenus.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne, qui ont transmis 2,5 % des déclarations de revenus, ont réalisé 3,8 % (14,3 milliards de dollars) du bénéfice net de l'ensemble des sociétés.

---

<sup>6</sup> Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

<sup>7</sup> *Idem.*

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

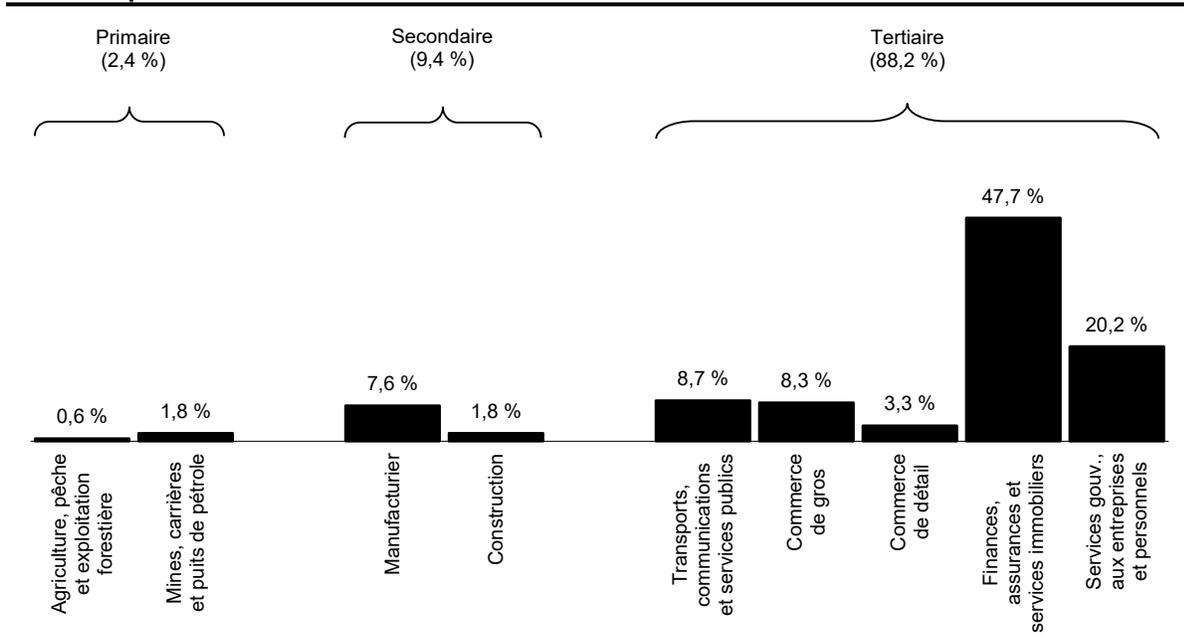
En 2019, 88,2 % du bénéfice net total selon les états financiers provenait des entreprises du secteur tertiaire. En comparaison, ces dernières ont produit 81,1 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré un bénéfice net de 2,4 % du bénéfice net global alors qu'elles ont produit 4,0 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 9,4 % du bénéfice net total et ont transmis 15,0 % des déclarations de revenus.

GRAPHIQUE 6

### Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2019



### 1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net aux fins de l'impôt est obtenu après que certains ajustements au bénéfice net selon les états financiers aient été apportés. En 2019, le revenu net aux fins de l'impôt était inférieur de 72,4 milliards de dollars au bénéfice net selon les états financiers.

Ainsi, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés s'élevait à 305,2 milliards de dollars. Cette situation résulte du fait que 294 185 sociétés<sup>8</sup> ont déclaré un revenu net positif qui totalisait 336,6 milliards de dollars, alors que 155 441 sociétés<sup>9</sup> ont enregistré un revenu net nul ou négatif totalisant 31,4 milliards de dollars.

Par ailleurs, les sociétés imposées et non imposées sur le revenu ont déclaré respectivement un revenu net aux fins de l'impôt de 225,2 milliards de dollars et de 80,0 milliards de dollars.

#### Rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

Le bénéfice net selon les états financiers ne correspond pas nécessairement au revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Cette différence s'explique par le fait que la Loi sur les impôts prévoit notamment des règles différentes au chapitre du calcul de l'amortissement, des provisions et des réserves.

#### Illustration des principales différences entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt

	Bénéfice net selon les états financiers	Revenu net aux fins de l'impôt
Dépenses de recherche et de développement	Dépenses courantes	Dépenses courantes avec exception
Amortissement	Selon la durée de vie utile du bien	Selon les taux prévus par la législation
Frais de repas et de représentation	Pleinement déductibles	Partiellement déductibles
Provisions et réserves	Dépenses courantes	Partiellement déductibles

### □ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu net aux fins de l'impôt déclaré par les petites entreprises a atteint une proportion de 10,2 % du revenu net total, soit 31,3 milliards de dollars, même si elles représentaient 96,2 % du nombre total de sociétés.

À titre de comparaison, les grandes entreprises ont réalisé 85,1 % du revenu net total (259,8 milliards de dollars), alors qu'elles constituaient 1,2 % de l'ensemble des sociétés. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont déclaré 4,6 % du revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés (14,1 milliards de dollars) et représentaient 2,5 % des sociétés.

<sup>8</sup> Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

<sup>9</sup> *Idem.*

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 79,0 % du total du revenu net aux fins de l'impôt.

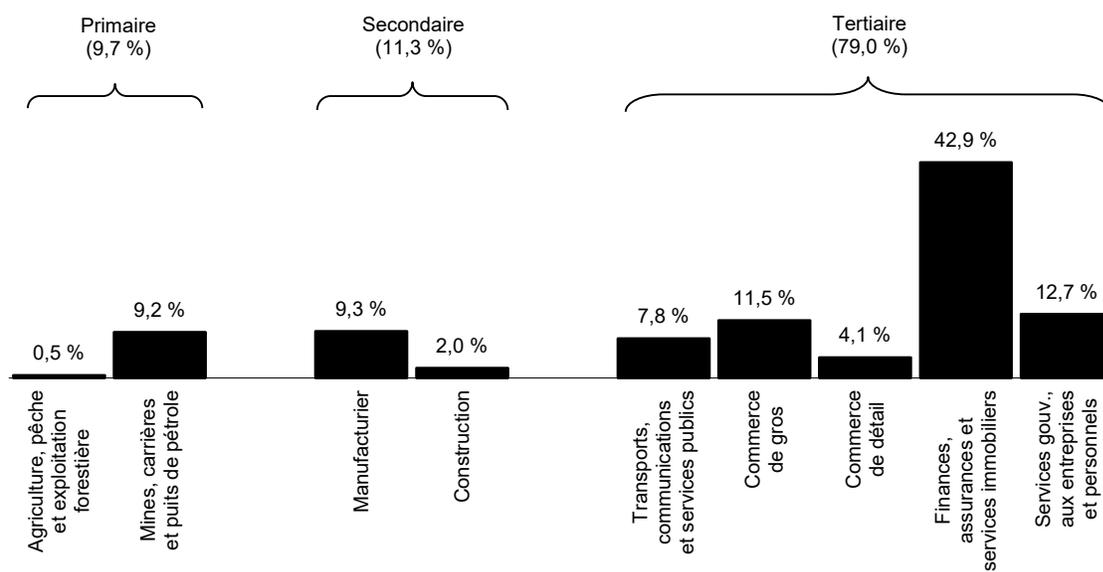
— La proportion du revenu net aux fins de l'impôt fournie par les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentait, à elle seule, 42,9 % du total.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 11,3 %, était attribuable majoritairement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 9,3 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré, quant à elles, 9,7 % du revenu net global, dont la plus grande partie (9,2 % du total) était attribuable aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 7

### Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019



### 1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2018

En 2019, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des entreprises a augmenté de 13,9 % par rapport à 2018.

Pour sa part, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des entreprises a diminué de 3,5 % entre 2018 et 2019.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, le bénéfice net des petites et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 3,3 % et de 16,5 %. Pour sa part, le bénéfice net des moyennes entreprises a diminué de 10,6 % au cours de la même période.

Par ailleurs, le revenu net aux fins de l'impôt des petites, des moyennes et des grandes entreprises a diminué respectivement de 1,6 %, de 5,9 % et de 3,6 %.

TABLEAU 8

#### Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2019

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Bénéfice net selon les états financiers</b>	<b>33 988</b>	<b>3,3</b>	<b>14 296</b>	<b>-10,6</b>	<b>329 314</b>	<b>16,5</b>	<b>377 599</b>	<b>13,9</b>
<b>À ajouter</b>								
– Amortissement comptable	7 014	5,4	3 954	9,6	58 819	14,1	69 788	12,9
– Autres dépenses non admissibles	23 743	7,5	16 059	22,3	723 897	4,0	763 699	4,5
<b>À retrancher</b>								
– Amortissement fiscal	7 902	21,5	4 482	30,7	69 001	21,3	81 384	21,8
– Autres déductions admissibles	25 583	9,5	15 711	10,0	783 191	11,3	824 485	11,2
<b>Revenu net aux fins de l'impôt</b>	<b>31 261</b>	<b>-1,6</b>	<b>14 117</b>	<b>-5,9</b>	<b>259 839</b>	<b>-3,6</b>	<b>305 216</b>	<b>-3,5</b>

#### □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur primaire a diminué de 60,2 % par rapport à 2018, en raison notamment de la baisse observée chez les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole. Par ailleurs, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur secondaire a diminué de 19,6 %. Le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur tertiaire a, quant à lui, crû de 25,7 %.

Le revenu net aux fins de l'impôt pour les entreprises du secteur primaire a augmenté de 18,9 % par rapport à 2018. Quant aux entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, leur revenu net aux fins de l'impôt a diminué respectivement de 22,5 % et de 2,4 %.

TABLEAU 9

**Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019**

Secteur d'activité économique	Bénéfice net selon les états financiers		À ajouter				À retrancher				Revenu net aux fins de l'impôt	
			Amortissement comptable		Autres dépenses non admissibles		Amortissement fiscal		Autres déductions admissibles			
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 278	-22,7	1 450	5,6	8 102	2,8	2 036	33,3	8 178	6,9	1 616	-46,6
– Mines, carrières et puits de pétrole	6 718	-65,8	3 977	31,7	64 019	60,0	2 237	1,3	44 548	15,3	27 929	28,0
<b>Sous-total</b>	<b>8 996</b>	<b>-60,2</b>	<b>5 427</b>	<b>23,6</b>	<b>72 121</b>	<b>50,6</b>	<b>4 273</b>	<b>14,4</b>	<b>52 726</b>	<b>13,9</b>	<b>29 545</b>	<b>18,9</b>
<b>Secteur secondaire</b>												
– Manufacturier	28 703	-25,0	10 271	8,2	46 456	-9,8	14 203	13,3	42 890	-10,2	28 337	-27,2
– Construction	6 693	16,5	2 062	10,5	7 026	4,0	2 024	28,8	7 641	5,0	6 115	10,7
<b>Sous-total</b>	<b>35 396</b>	<b>-19,6</b>	<b>12 332</b>	<b>8,6</b>	<b>53 482</b>	<b>-8,2</b>	<b>16 227</b>	<b>15,0</b>	<b>50 532</b>	<b>-8,2</b>	<b>34 452</b>	<b>-22,5</b>
<b>Secteur tertiaire</b>												
– Transports, communications et services publics	32 895	54,8	14 850	11,8	14 518	-30,9	15 918	24,9	22 387	23,0	23 958	-2,6
– Commerce de gros	31 221	4,4	6 844	20,4	17 883	-9,3	7 738	14,2	13 193	1,8	35 016	-1,5
– Commerce de détail	12 596	110,2	4 796	11,6	7 106	-49,4	5 315	36,5	6 707	10,8	12 476	-13,3
– Finances, assurances et services immobiliers	180 077	17,9	9 246	14,2	555 848	6,2	13 926	31,2	600 379	10,4	130 867	1,0
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	76 418	38,4	16 292	10,7	42 741	-8,8	17 988	20,4	78 562	33,6	38 902	-9,5
<b>Sous-total</b>	<b>333 206</b>	<b>25,7</b>	<b>52 028</b>	<b>12,9</b>	<b>638 096</b>	<b>2,1</b>	<b>60 885</b>	<b>24,3</b>	<b>721 227</b>	<b>12,7</b>	<b>241 219</b>	<b>-2,4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>377 599</b>	<b>13,9</b>	<b>69 788</b>	<b>12,9</b>	<b>763 699</b>	<b>4,5</b>	<b>81 384</b>	<b>21,8</b>	<b>824 485</b>	<b>11,2</b>	<b>305 216</b>	<b>-3,5</b>

### 1.2.5 Les déductions

Les déductions permises dans le calcul du revenu imposable servent notamment à :

- assurer une équité temporelle dans le traitement du revenu des sociétés (ex. : déductions pour pertes agricoles, pour pertes autres qu'en capital, pour pertes nettes en capital);
- éviter la double imposition des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables;
- exclure du revenu imposable le montant admissible des dons.

En 2019, ces déductions réclamées dans les déclarations de revenus ont totalisé 188,2 milliards de dollars<sup>10</sup>.

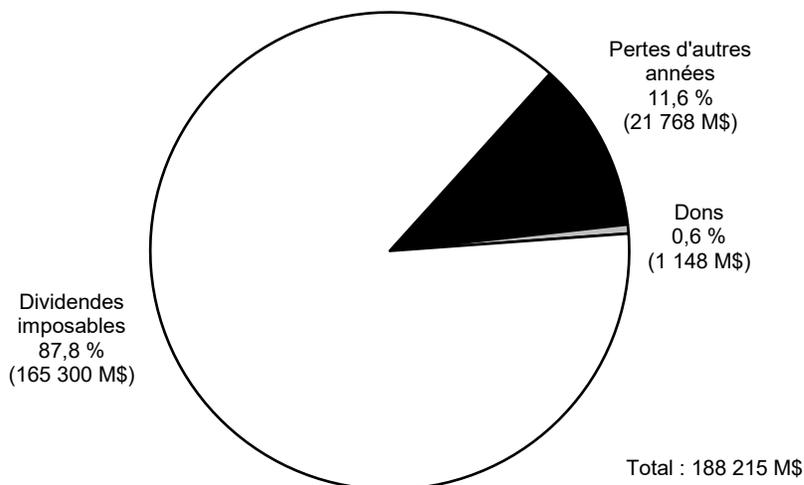
#### □ Répartition selon la catégorie

En 2019, la déduction pour les dividendes imposables représentait 87,8 % de l'ensemble des déductions, et la déduction à l'égard des pertes d'autres années atteignait 11,6 %. La déduction pour les dons représentait, quant à elle, 0,6 % des déductions totales.

GRAPHIQUE 8

#### **Déductions selon la catégorie – 2019**

---



<sup>10</sup> Le total des déductions réclamées dans les déclarations de revenus diffère du montant effectivement utilisé pour le calcul du revenu imposable. En effet, pour certaines sociétés, le total des déductions demandées est supérieur au revenu net aux fins de l'impôt. Dans le cas de ces sociétés, l'excédent des déductions par rapport au revenu net aux fins de l'impôt n'est pas considéré dans le calcul du revenu imposable. De plus, le montant des déductions inscrit dans les déclarations peut être plus élevé que le montant des déductions effectivement utilisé.

## ❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions réclamées par les grandes entreprises (168,1 milliards de dollars) représentaient 89,3 % du total des déductions, soit une proportion supérieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (85,1 %).

Les déductions demandées par les petites entreprises (13,9 milliards de dollars) atteignaient 7,4 % du total, soit une proportion inférieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (10,2 %).

Dans le cas des moyennes entreprises, la proportion des déductions était de 3,3 % (6,3 milliards de dollars), ce qui est inférieur à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (4,6 %).

## ❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire sont celles pour lesquelles les déductions, avec une proportion de 73,4 %, ont été les plus élevées par rapport aux déductions totales. À elles seules, les déductions des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentaient 40,1 % des déductions totales.

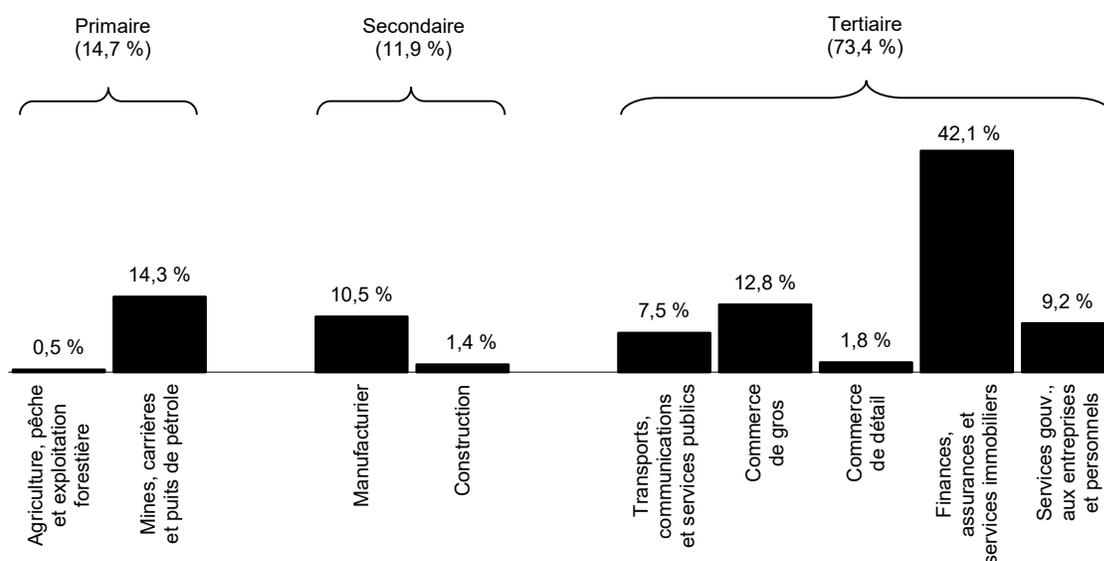
— Cette proportion élevée était attribuable principalement aux dividendes imposables déductibles. En fait, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont eu un total de 75,4 milliards de dollars<sup>11</sup> de déductions pour dividendes imposables, soit 42,1 % du montant total des déductions.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 11,9 %, était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 10,5 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont pour leur part déclaré 14,7 % des déductions totales. La quasi-totalité (14,3 % des déductions totales) était attribuable au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 9

### Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2019



<sup>11</sup> Voir le tableau 72 (deuxième partie du document).

## 1.2.6 Le revenu imposable mondial

Le revenu imposable mondial d'une société s'obtient en retranchant du revenu net aux fins de l'impôt l'ensemble des déductions permises.

En 2019, le revenu imposable mondial des sociétés ayant au moins un établissement au Québec totalisait 151,1 milliards de dollars. Il correspondait au revenu net aux fins de l'impôt (305,2 milliards de dollars) moins les déductions effectivement utilisées (154,1 milliards de dollars).

- Certaines sociétés, bien que leur revenu imposable soit positif, n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer. Ainsi, en 2019, les sociétés non imposées ont déclaré un revenu imposable mondial de 4,2 milliards de dollars<sup>12</sup>. Il s'agissait essentiellement des sociétés exonérées d'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (ex. : organismes sans but lucratif, organismes publics et coopératives).

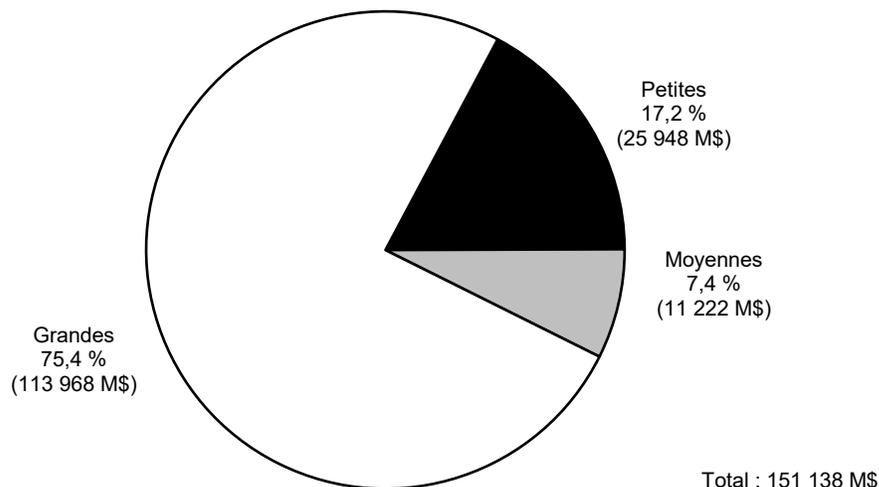
Le revenu imposable mondial englobe aussi bien les revenus réalisés au Québec qu'à l'extérieur. Par ailleurs, l'impôt qu'une société doit payer au Québec ne s'applique que sur la part des affaires qu'elle y a réalisées. Ainsi, dans les informations présentées ci-dessous, le revenu imposable des sociétés au Québec équivaut à leur revenu imposable mondial multiplié par la proportion des affaires qu'elles ont réalisées au Québec. Ce montant s'élevait à 62,6 milliards de dollars en 2019 pour l'ensemble des sociétés.

### ▣ Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont déclaré 75,4 % du revenu imposable mondial. Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, la proportion du revenu imposable mondial était respectivement de 17,2 % et de 7,4 %.

GRAPHIQUE 10

#### Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2019



<sup>12</sup> Voir le tableau 68 (deuxième partie du document).

## 1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2018

En 2019, le revenu net aux fins de l'impôt a diminué de 3,5 %, alors que les déductions inscrites dans les déclarations de revenus des sociétés ont connu une hausse de 3,0 % par rapport à 2018. Finalement, le revenu imposable mondial des sociétés a diminué de 3,8 %.

### □ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions déclarées par les petites, les moyennes et les grandes entreprises ont augmenté respectivement de 2,8 %, de 1,5 % et de 3,1 % entre 2018 et 2019.

Pour sa part, le revenu imposable mondial des petites et des moyennes entreprises a crû respectivement de 1,6 % et de 0,1 %, alors que celui des grandes entreprises a baissé de 5,3 %.

TABLEAU 10

### Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2019

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Revenu net aux fins de l'impôt</b>	<b>31 261</b>	<b>-1,6</b>	<b>14 117</b>	<b>-5,9</b>	<b>259 839</b>	<b>-3,6</b>	<b>305 216</b>	<b>-3,5</b>
– Revenu net positif	39 573	2,1	17 382	0,2	279 644	-1,1	336 599	-0,6
– Revenu net négatif ou nul	-8 312	19,1	-3 265	39,6	-19 805	52,1	-31 382	40,5
<b>Déductions</b>								
– Dons	121	14,1	116	4,2	911	-10,0	1 148	-6,6
– Dividendes imposables	11 129	3,6	4 902	5,3	149 269	5,9	165 300	5,7
– Pertes d'années antérieures	2 620	-0,9	1 241	-11,1	17 907	-14,7	21 768	-13,0
<b>Total des déductions</b>	<b>13 869</b>	<b>2,8</b>	<b>6 258</b>	<b>1,5</b>	<b>168 087</b>	<b>3,1</b>	<b>188 215</b>	<b>3,0</b>
<b>Revenu imposable mondial</b>	<b>25 948</b>	<b>1,6</b>	<b>11 222</b>	<b>0,1</b>	<b>113 968</b>	<b>-5,3</b>	<b>151 138</b>	<b>-3,8</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le revenu imposable mondial des entreprises du secteur primaire a augmenté de 69,9 % par rapport à 2018. Quant aux entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, leurs revenus imposables mondiaux ont baissé respectivement de 10,1 % et de 4,8 %.

En ce qui a trait à l'utilisation des déductions, l'augmentation la plus prononcée concerne l'utilisation des dons de charité comme déductions par les entreprises du secteur de la construction, qui affiche une variation de 118,4 % en 2019 par rapport à 2018.

TABLEAU 11

**Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2019**

Secteur d'activité économique	Revenu net aux fins de l'impôt		Déductions						Revenu imposable mondial		
			Dons		Dividendes imposables		Pertes d'années antérieures				
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	
<b>Secteur primaire</b>											
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 616	-46,6	7	-31,0	552	23,8	308	-34,0	1 580	-35,4	
– Mines, carrières et puits de pétrole	27 929	28,0	32	-15,2	22 827	37,3	4 013	-34,7	5 413	224,1	
<b>Sous-total</b>	<b>29 545</b>	<b>18,9</b>	<b>39</b>	<b>-18,4</b>	<b>23 380</b>	<b>36,9</b>	<b>4 321</b>	<b>-34,7</b>	<b>6 992</b>	<b>69,9</b>	
<b>Secteur secondaire</b>											
– Manufacturier	28 337	-27,2	247	101,0	13 883	-22,0	5 613	19,8	18 637	-15,0	
– Construction	6 115	10,7	29	118,4	1 579	-7,5	1 018	9,3	5 079	13,8	
<b>Sous-total</b>	<b>34 452</b>	<b>-22,5</b>	<b>277</b>	<b>102,7</b>	<b>15 463</b>	<b>-20,7</b>	<b>6 630</b>	<b>18,1</b>	<b>23 716</b>	<b>-10,1</b>	
<b>Secteur tertiaire</b>											
– Transports, communications et services publics	23 958	-2,6	45	-65,8	11 224	15,8	2 754	4,7	11 613	-12,1	
– Commerce de gros	35 016	-1,5	135	-4,3	22 934	20,3	990	-51,1	14 571	-16,6	
– Commerce de détail	12 476	-13,3	41	20,3	2 526	-27,6	869	-16,1	10 644	-8,7	
– Finances, assurances et services immobiliers	130 867	1,0	462	-24,0	75 419	5,7	3 297	-16,8	55 465	-0,5	
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	38 902	-9,5	149	14,0	14 355	-11,4	2 906	-7,7	28 137	-1,2	
<b>Sous-total</b>	<b>241 219</b>	<b>-2,4</b>	<b>832</b>	<b>-20,4</b>	<b>126 457</b>	<b>5,5</b>	<b>10 816</b>	<b>-15,5</b>	<b>120 430</b>	<b>-4,8</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>305 216</b>	<b>-3,5</b>	<b>1 148</b>	<b>-6,6</b>	<b>165 300</b>	<b>5,7</b>	<b>21 768</b>	<b>-13,0</b>	<b>151 138</b>	<b>-3,8</b>	

## □ Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises

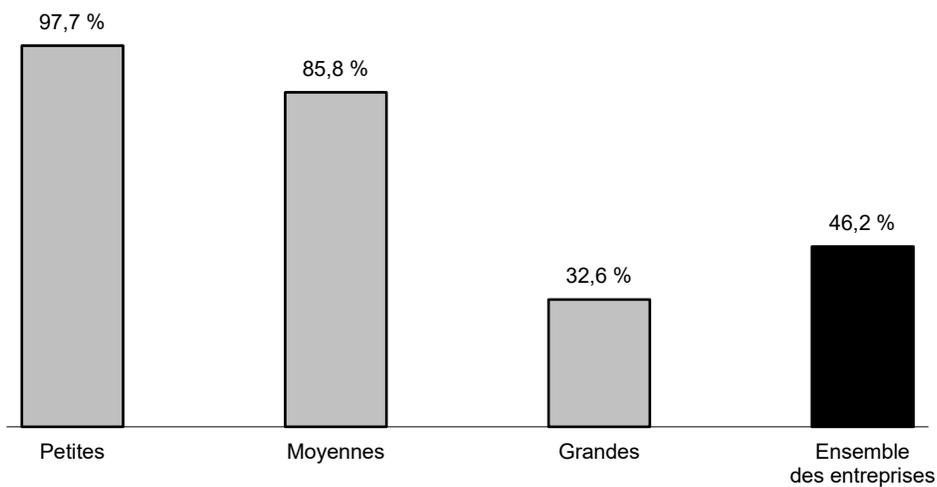
Globalement, pour l'année d'imposition 2019, la proportion des affaires faites au Québec par les sociétés ayant au moins un établissement au Québec se situait à 46,2 %.

Lorsqu'on compare la proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises, les écarts sont importants. En effet, la proportion des affaires faites au Québec par les grandes entreprises était de 32,6 %, alors qu'elle était de 97,7 % dans le cas des petites entreprises et de 85,8 % dans celui des entreprises de taille moyenne.

GRAPHIQUE 11

### Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2019

---



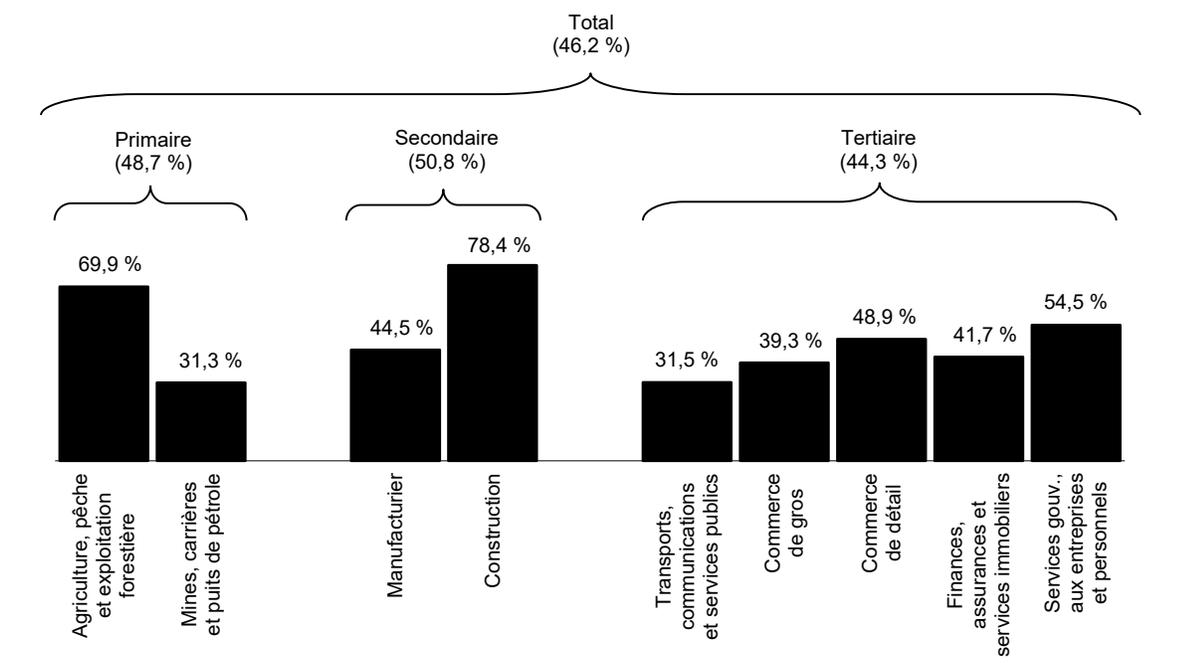
## ❑ Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière ainsi que du secteur de la construction sont celles pour lesquelles la proportion des affaires faites au Québec était la plus élevée en 2019 (69,9 % et 78,4 %).

Les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole sont celles où la proportion des affaires faites au Québec était la plus faible (31,3 %).

GRAPHIQUE 12

### Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019



## ❑ Revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises

La répartition du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises est assez différente de celle du revenu imposable mondial.

Ainsi, en 2019, la part des grandes entreprises représentait 75,4 % du revenu imposable mondial, alors que cette part diminuait à 47,5 % pour le revenu imposable au Québec, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte de la proportion des affaires faites au Québec.

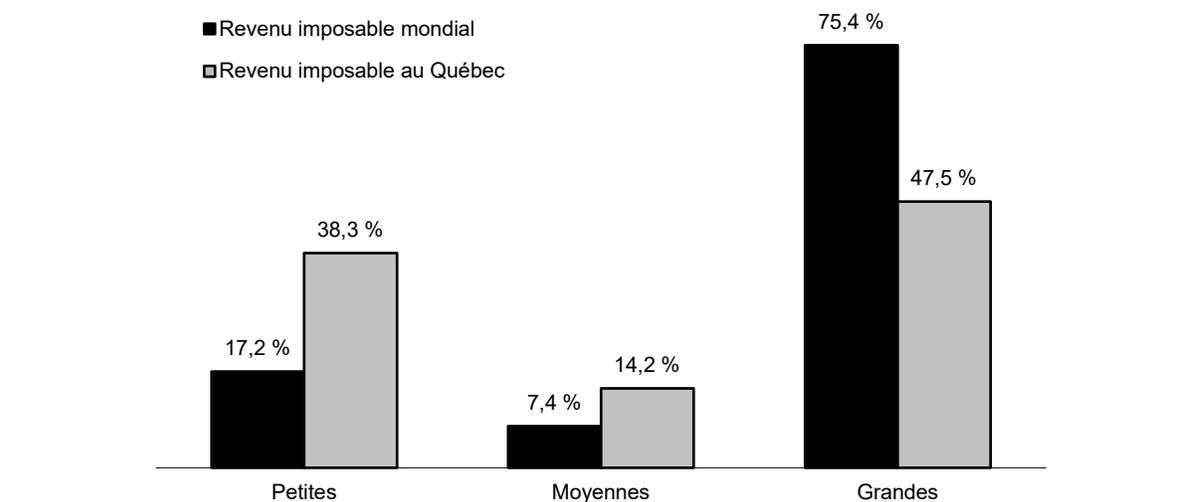
— Cela est essentiellement attribuable au fait que plusieurs grandes entreprises sont des multinationales qui exercent une plus forte partie de leurs activités à l'extérieur du Québec.

La part du revenu imposable mondial des petites entreprises était de 17,2 %, alors que cette part augmentait à 38,3 % pour le revenu imposable au Québec.

Chez les entreprises de taille moyenne, la part du revenu imposable mondial était de 7,4 %, alors qu'elle augmentait à 14,2 % pour le revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 13

### Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2019

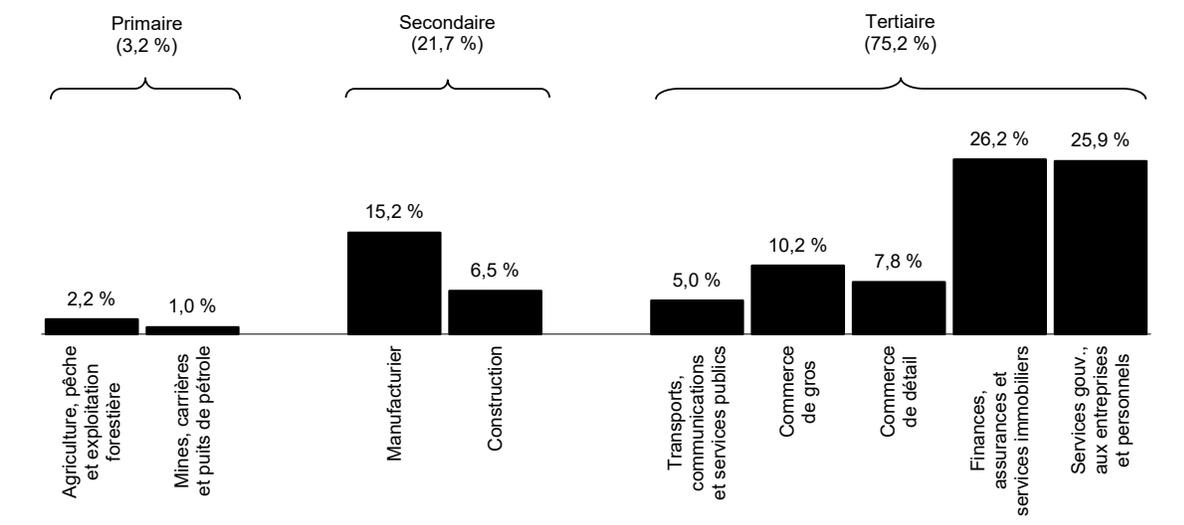


## ❑ Revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire déclaraient la plus grande part du revenu imposable global au Québec, soit 75,2 % du total. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire déclaraient respectivement 3,2 % et 21,7 % du revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 14

### Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019



## 1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés

### ❑ Impôt total sur le revenu

L'impôt total sur le revenu des sociétés, soit le résultat de la multiplication du revenu imposable par le taux d'imposition applicable, s'est chiffré à 17,0 milliards de dollars en 2019.

### ❑ Impôt sur le revenu à payer au Québec

En 2019, étant donné que les sociétés ayant au moins un établissement au Québec réalisaient 46,2 % de leurs affaires au Québec, l'impôt à payer au Québec s'est élevé à 6,7 milliards de dollars.

### ❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, les grandes entreprises ont payé 51,0 % de l'impôt sur le revenu au Québec, alors qu'elles ont déclaré 85,1 % du revenu net aux fins de l'impôt.

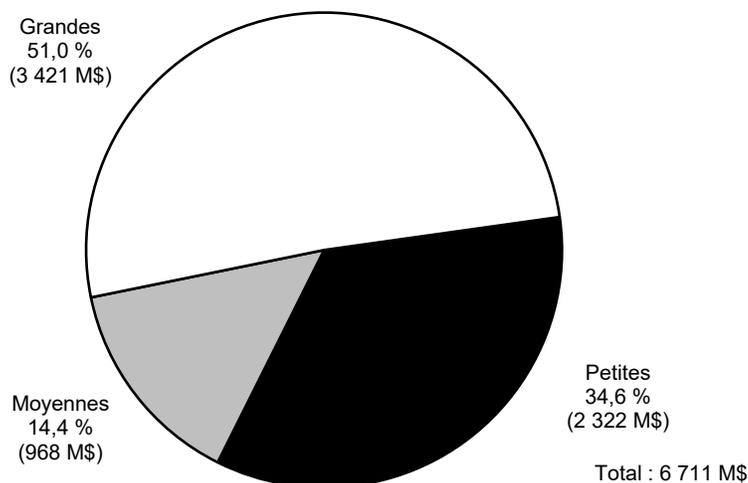
— Cette différence s'explique principalement par le fait que ces entreprises n'exerçaient qu'une partie (32,6 %) de leurs activités au Québec et qu'elles n'étaient pas imposées au Québec sur leurs bénéfices réalisés à l'extérieur.

Les petites et les moyennes entreprises payaient respectivement 34,6 % et 14,4 % du total de l'impôt à payer au Québec.

GRAPHIQUE 15

#### Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2019

---



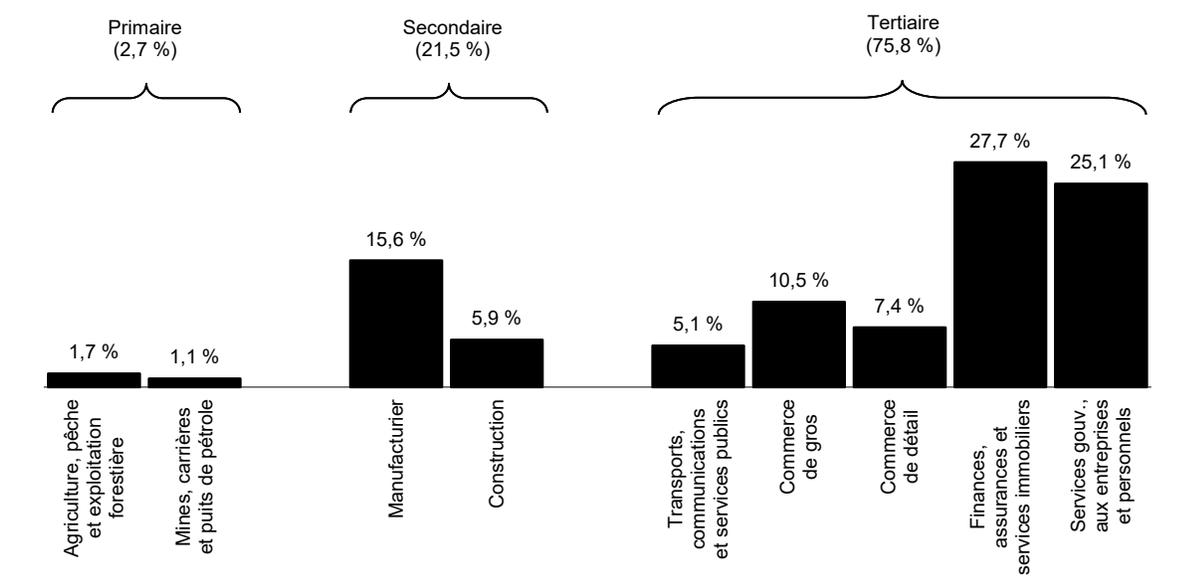
## ❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, la part la plus élevée de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, soit 75,8 % du total, provenait des entreprises du secteur tertiaire, en raison notamment du nombre élevé d'entreprises qu'il comprend.

Les entreprises du secteur secondaire contribuaient pour 21,5 % du total de l'impôt à payer, une proportion principalement attribuable aux entreprises du secteur manufacturier qui, à elles seules, versaient 15,6 % de l'impôt total à payer au Québec. Quant aux entreprises du secteur primaire, elles contribuaient dans une proportion de 2,7 %.

GRAPHIQUE 16

### Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019



## □ Répartition selon le type de revenu imposé

Le revenu des sociétés se divise en trois composantes : le revenu passif et le revenu actif imposés au taux général, et le revenu actif imposé à un taux réduit reflétant la déduction pour petite entreprise.

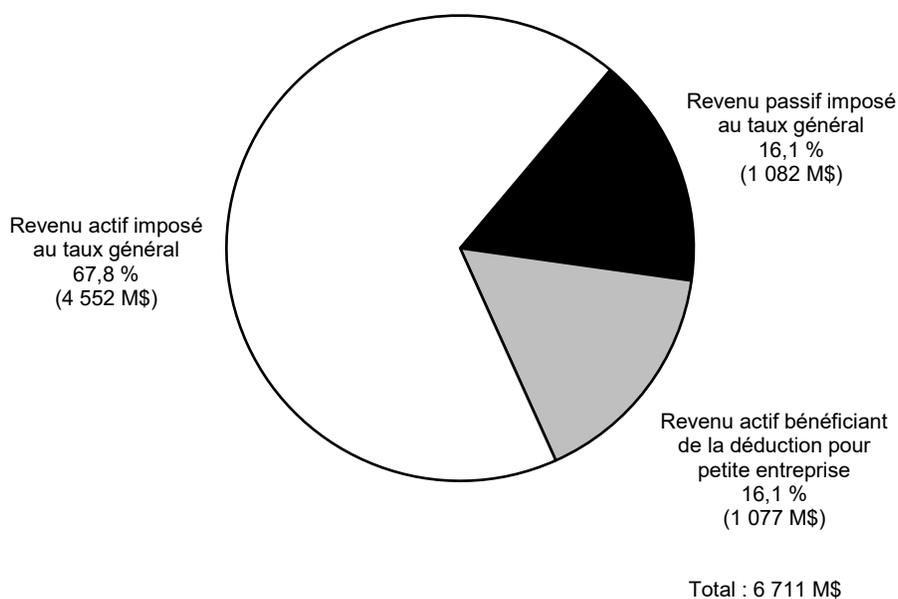
En 2019, 83,9 % de l'impôt sur le revenu au Québec (5,6 milliards de dollars) provenait du revenu actif, soit la somme de l'impôt au taux réduit pour les PME (16,1 %) et de l'impôt au taux général (67,8 %).

Les recettes associées à l'imposition du revenu passif représentaient 16,1 % de l'impôt à payer au Québec, soit 1,1 milliard de dollars.

GRAPHIQUE 17

### **Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2019**

---



### 1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2018

En 2019, l'impôt total sur le revenu des sociétés et l'impôt à payer au Québec ont respectivement baissé de 5,2 % et de 7,3 % par rapport à 2018. Le revenu imposable au Québec de l'ensemble des entreprises a baissé de 5,0 %.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, l'impôt total sur le revenu a diminué de 2,1 % pour les petites entreprises, de 1,5 % pour les moyennes et de 6,1 % pour les grandes.

Pour sa part, l'impôt sur le revenu à payer au Québec a diminué de 2,9 % pour les petites entreprises, de 0,5 % pour les moyennes et de 11,8 % pour les grandes.

TABLEAU 12

#### Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2019 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
Revenu imposable mondial	25 948	1,6	11 222	0,1	113 968	-5,3	151 138	-3,8
Impôt total sur le revenu	2 547	-2,1	1 245	-1,5	13 233	-6,1	17 025	-5,2
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	97,7	0,2	85,8	1,2	32,6	2,4	46,2	1,2
Revenu imposable au Québec	23 994	1,2	8 883	1,3	29 757	-10,9	62 633	-5,0
<b>Impôt sur le revenu au Québec</b>	<b>2 322</b>	<b>-2,9</b>	<b>968</b>	<b>-0,5</b>	<b>3 421</b>	<b>-11,8</b>	<b>6 711</b>	<b>-7,3</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2018, la répartition selon le secteur d'activité économique montre que l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté dans le secteur primaire (3,0 %) et a diminué dans les secteurs secondaire (10,3 %) et tertiaire (6,8 %).

Entre 2018 et 2019, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté davantage pour les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (24,8 %).

TABLEAU 13

### Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Revenu imposable mondial		Impôt total sur le revenu		Proportion des affaires faites au Québec		Revenu imposable au Québec		Impôt sur le revenu au Québec	
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	%	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>										
- Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 580	-35,4	136	-42,3	69,9	4,5	1 370	-6,7	112	-7,4
- Mines, carrières et puits de pétrole	5 413	224,1	627	222,4	31,3	-18,3	628	26,3	72	24,8
<b>Sous-total</b>	<b>6 992</b>	<b>69,9</b>	<b>763</b>	<b>77,2</b>	<b>48,7</b>	<b>-8,5</b>	<b>1 998</b>	<b>1,6</b>	<b>183</b>	<b>3,0</b>
<b>Secteur secondaire</b>										
- Manufacturier	18 637	-15,0	2 110	-16,0	44,5	4,3	9 517	-14,5	1 048	-15,7
- Construction	5 079	13,8	513	9,9	78,4	1,8	4 043	13,3	393	8,4
<b>Sous-total</b>	<b>23 716</b>	<b>-10,1</b>	<b>2 622</b>	<b>-11,9</b>	<b>50,8</b>	<b>4,5</b>	<b>13 560</b>	<b>-7,7</b>	<b>1 440</b>	<b>-10,3</b>
<b>Secteur tertiaire</b>										
- Transports, communications et services publics	11 613	-12,1	1 328	-13,1	31,5	-1,9	3 135	-9,6	344	-10,1
- Commerce de gros	14 571	-16,6	1 654	-17,9	39,3	1,4	6 416	-7,0	705	-8,9
- Commerce de détail	10 644	-8,7	1 164	-11,0	48,9	0,04	4 888	-6,7	493	-10,8
- Finances, assurances et services immobiliers	55 465	-0,5	6 404	-1,5	41,7	0,7	16 395	-8,3	1 861	-9,7
- Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	28 137	-1,2	3 091	-3,3	54,5	0,8	16 240	3,1	1 684	-0,1
<b>Sous-total</b>	<b>120 430</b>	<b>-4,8</b>	<b>13 640</b>	<b>-6,2</b>	<b>44,3</b>	<b>0,4</b>	<b>47 075</b>	<b>-4,4</b>	<b>5 087</b>	<b>-6,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>151 138</b>	<b>-3,8</b>	<b>17 025</b>	<b>-5,2</b>	<b>46,2</b>	<b>1,2</b>	<b>62 633</b>	<b>-5,0</b>	<b>6 711</b>	<b>-7,3</b>

### 1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés

En 2019, l'impôt sur le revenu au Québec des sociétés était en moyenne de 12 805 \$ par société.

— Il a diminué par rapport à l'impôt moyen de 2018, qui était de 14 120 \$.

#### □ L'impôt moyen selon la taille des entreprises

L'impôt moyen au Québec par société était de 4 604 \$ pour les petites entreprises, de 73 113 \$ pour les entreprises de taille moyenne et de 523 115 \$ pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 18

#### Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2019

---



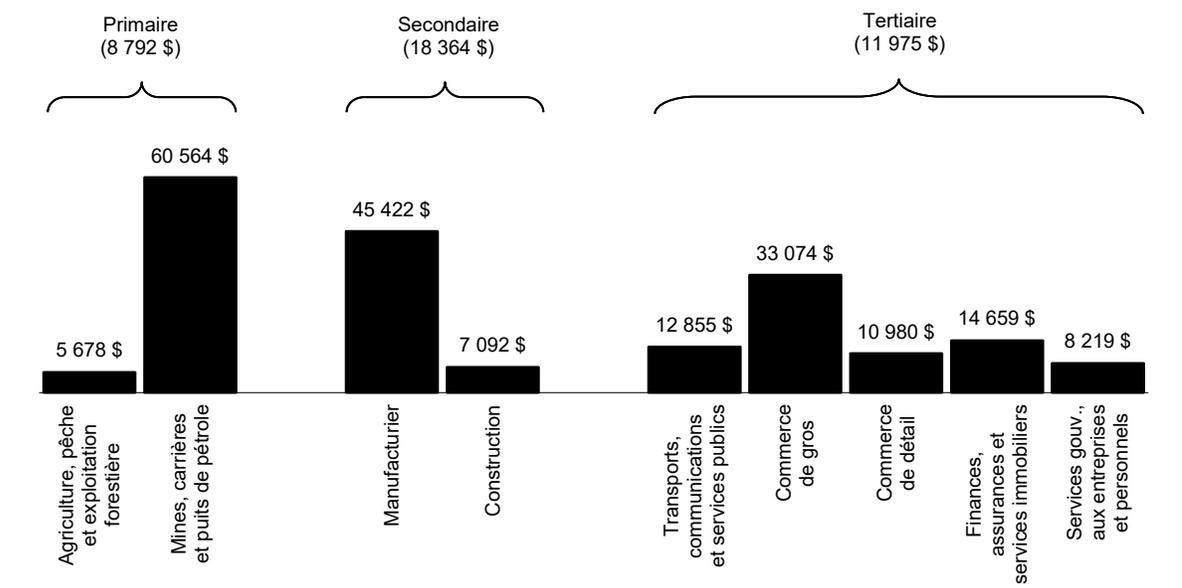
## □ L'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2019, l'impôt moyen au Québec des entreprises du secteur tertiaire était de 11 975 \$. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire avaient quant à elles un impôt moyen respectif de 8 792 \$ et de 18 364 \$.

L'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 60 564 \$, alors que l'impôt moyen des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était le plus faible, avec 5 678 \$.

GRAPHIQUE 19

### Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2019



### 1.2.11 Le taux moyen d'imposition

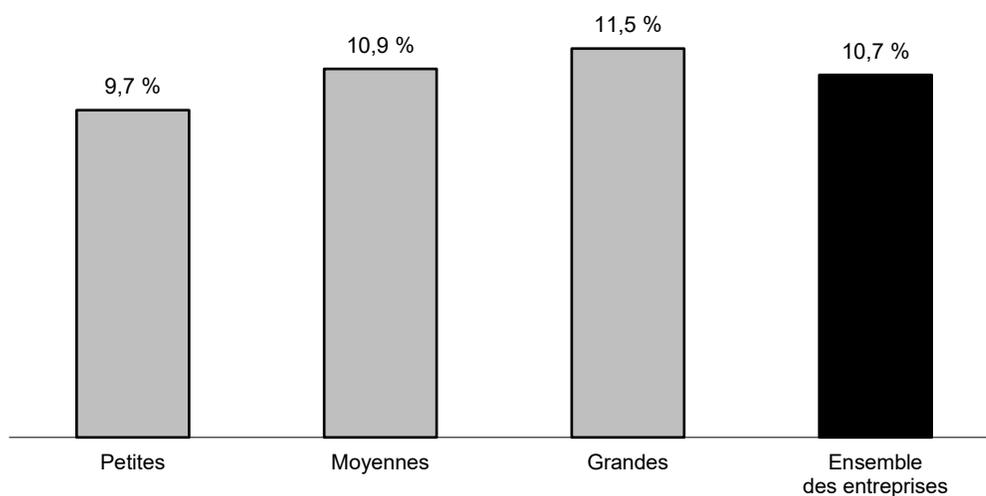
En 2019, le taux moyen d'imposition<sup>13</sup>, qui correspond à l'impôt sur le revenu à payer au Québec exprimé en proportion du revenu imposable au Québec, était de 10,7 % pour l'ensemble des sociétés.

#### □ Le taux moyen d'imposition selon la taille des entreprises

Le taux moyen d'imposition sur le revenu des petites entreprises était de 9,7 %, soit 1,8 point de pourcentage de moins que celui des grandes entreprises, qui se situait à 11,5 %. Pour leur part, les moyennes entreprises ont été imposées à un taux moyen de 10,9 %.

GRAPHIQUE 20

#### Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2019



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

<sup>13</sup> Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul du taux moyen d'imposition.

### Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

Une petite entreprise du secteur des services admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 750 000 \$ au Québec a un impôt à payer de 30 000 \$ au taux réduit et de 29 000 \$ au taux général, pour un total de 59 000 \$.

— Ainsi, son taux moyen d'imposition, défini comme le ratio de l'impôt à payer sur le revenu imposable, est de 7,9 %.

Une grande entreprise non admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 10 millions de dollars a un total de 1 160 000 \$ d'impôt à payer, pour un taux moyen d'imposition de 11,6 %.

#### Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

(en dollars, sauf indication contraire)

	Petite entreprise	Grande entreprise
<b>REVENU IMPOSABLE AU QUÉBEC (A)</b>	<b>750 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Calcul de l'impôt à payer au taux réduit pour les PME</b>		
Plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	500 000	—
Taux réduit d'imposition pour les PME	6,0 %	—
<b>Impôt à payer au taux réduit</b>	<b>30 000</b>	<b>—</b>
<b>Calcul de l'impôt à payer au taux général</b>		
Revenu imposable excédant le plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	250 000	10 000 000
Taux général d'imposition	11,6 %	11,6 %
<b>Impôt à payer au taux général</b>	<b>29 000</b>	<b>1 160 000</b>
<b>IMPÔT TOTAL À PAYER AU QUÉBEC (B)</b>	<b>59 000</b>	<b>1 160 000</b>
<b>TAUX MOYEN D'IMPOSITION (B/A)</b>	<b>7,9 %</b>	<b>11,6 %</b>

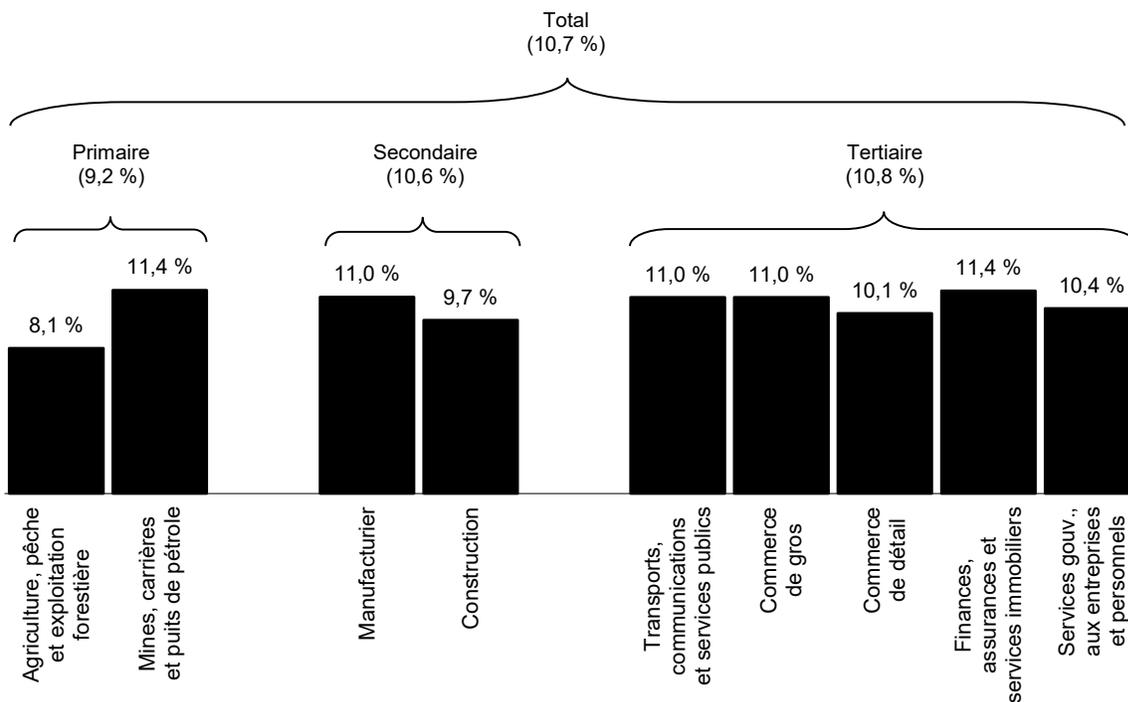
— : Valeur nulle.

## □ Le taux moyen d'imposition selon le secteur d'activité économique

En 2019, le taux moyen d'imposition sur le revenu de l'ensemble des entreprises était de 10,7 %. Les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire étaient imposées à des taux moyens respectifs de 9,2 %, de 10,6 % et de 10,8 %.

GRAPHIQUE 21

### Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2019



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

## 1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés

Les crédits d'impôt<sup>14</sup> sont des éléments du régime fiscal qui permettent, notamment, de rembourser une partie des dépenses engagées par les entreprises, dans le but d'atteindre des objectifs de la politique économique du gouvernement. Au lieu de diminuer les revenus assujettis à l'impôt, les crédits d'impôt réduisent l'impôt à payer des sociétés. La plupart des crédits d'impôt accordés aux sociétés sont remboursables du fait que lorsque leur valeur est supérieure à l'impôt à payer par la société, l'excédent lui est remboursé.

### 1.3.1 Le nombre de sociétés

En 2019, 22 997 sociétés bénéficiaient de crédits d'impôt, soit 4,4 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

#### □ Répartition selon que les sociétés sont imposées ou non

En 2019, le montant des crédits d'impôt reçus par les sociétés imposées à l'impôt sur le revenu (1 055 millions de dollars) représentait 48,4 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

— Les sociétés imposées bénéficiaires de crédits d'impôt (11 959 sociétés) représentaient 52,0 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires.

Pour leur part, les sociétés non imposées sur le revenu ont bénéficié de 51,6 % (1,1 milliard de dollars) du total des crédits d'impôt en 2019.

— Les sociétés non imposées bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 48,0 % (11 038 sociétés) du total des sociétés qui ont bénéficié de crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés recevant des crédits d'impôt, les sociétés imposées affichaient des impôts et cotisations nets positifs de 2,3 milliards de dollars, alors que les sociétés non imposées avaient des impôts et cotisations nets négatifs de 230 millions de dollars.

Pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt s'élevaient à 2,1 milliards de dollars.

TABLEAU 14

#### Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019

Type de sociétés	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Nombre (unités)	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Imposées	11 959	52,0	3 337	1 055	48,4	2 281
Non imposées	11 038	48,0	896	1 126	51,6	-230
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>100,0</b>	<b>4 233</b>	<b>2 182</b>	<b>100,0</b>	<b>2 051</b>

<sup>14</sup> Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de ceux de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2019 en date du 31 décembre 2022. Ces montants peuvent être sous-estimés en raison de certains délais occasionnés notamment par le dépôt des demandes de crédits d'impôt par les sociétés ainsi que par le traitement, la vérification et le versement de ces crédits d'impôt par Revenu Québec.

## □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, les 19 184 petites entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 83,4 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires. Ainsi, 3,8 % des petites entreprises québécoises bénéficiaient de crédits d'impôt.

Pour leur part, les moyennes entreprises représentaient 10,8 % des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, soit 2 481 sociétés. Ce nombre correspondait à 18,7 % de l'ensemble des entreprises de taille moyenne ayant produit une déclaration de revenus.

Le nombre de grandes entreprises recevant au moins un crédit d'impôt était de 1 332, soit une proportion de 5,8 %. Ainsi, 20,4 % des grandes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus bénéficiaient de crédits d'impôt.

TABLEAU 15

### **Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019**

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	19 184	83,4	504 323	3,8	
Moyennes	2 481	10,8	13 236	18,7	
Grandes	1 332	5,8	6 540	20,4	
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>100,0</b>	<b>524 099</b>	<b>4,4</b>	

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur primaire représentaient 8,1 % (1 862 entreprises) des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire représentaient respectivement 22,3 % (5 119 entreprises) et 69,6 % (16 016 entreprises) des sociétés recevant des crédits d'impôt.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant reçu au moins un crédit d'impôt étaient au nombre de 11 726, ce qui représentait une proportion de 51,0 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt.

De plus, 17,6 % des entreprises du secteur manufacturier et 14,7 % des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole ont bénéficié de crédits d'impôt en 2019, alors que seulement 0,8 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers en ont bénéficié.

TABLEAU 16

### Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
<b>Secteur primaire</b>					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 688	7,3	19 651		8,6
– Mines, carrières et puits de pétrole	174	0,8	1 182		14,7
<b>Sous-total</b>	<b>1 862</b>	<b>8,1</b>	<b>20 833</b>		<b>8,9</b>
<b>Secteur secondaire</b>					
– Manufacturier	4 048	17,6	23 065		17,6
– Construction	1 071	4,7	55 371		1,9
<b>Sous-total</b>	<b>5 119</b>	<b>22,3</b>	<b>78 436</b>		<b>6,5</b>
<b>Secteur tertiaire</b>					
– Transports, communications et services publics	566	2,5	26 790		2,1
– Commerce de gros	1 006	4,4	21 314		4,7
– Commerce de détail	1 689	7,3	44 923		3,8
– Finances, assurances et services immobiliers	1 029	4,5	126 954		0,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	11 726	51,0	204 849		5,7
<b>Sous-total</b>	<b>16 016</b>	<b>69,6</b>	<b>424 830</b>		<b>3,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>100,0</b>	<b>524 099</b>		<b>4,4</b>

### 1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En 2019, les crédits d'impôt accordés aux sociétés totalisaient 2,2 milliards de dollars.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des crédits d'impôt reçus par les petites entreprises (770 millions de dollars) représentait 35,3 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont bénéficié respectivement de 22,2 % (485 millions de dollars) et de 42,5 % (926 millions de dollars) du total des crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les petites entreprises affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 334 millions de dollars. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises assumaient respectivement des impôts et cotisations nets positifs de 190 millions de dollars et de 2,2 milliards de dollars.

TABLEAU 17

#### Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Petites	19 184	83,4	437	770	35,3	-334
Moyennes	2 481	10,8	675	485	22,2	190
Grandes	1 332	5,8	3 122	926	42,5	2 195
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>100,0</b>	<b>4 233</b>	<b>2 182</b>	<b>100,0</b>	<b>2 051</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, la part du montant des crédits d'impôt reçue par les entreprises du secteur primaire a été de 3,9 % (86 millions de dollars). Pour leur part, les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire ont bénéficié respectivement de 22,1 % (482 millions de dollars) et de 74,0 % (1,6 milliard de dollars) de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

Dans le cas des impôts et cotisations nets des crédits d'impôt, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 546 millions de dollars, alors que les entreprises du secteur manufacturier affichaient les impôts et cotisations nets positifs les plus élevés, soit 970 millions de dollars.

TABLEAU 18

### Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt M\$	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt M\$
	Unités	Part (%)		M\$	Part (%)	
<b>Secteur primaire</b>						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 688	7,3	57	27	1,3	30
– Mines, carrières et puits de pétrole	174	0,8	117	58	2,7	58
<b>Sous-total</b>	<b>1 862</b>	<b>8,1</b>	<b>174</b>	<b>86</b>	<b>3,9</b>	<b>88</b>
<b>Secteur secondaire</b>						
– Manufacturier	4 048	17,6	1 428	458	21,0	970
– Construction	1 071	4,7	180	25	1,1	156
<b>Sous-total</b>	<b>5 119</b>	<b>22,3</b>	<b>1 608</b>	<b>482</b>	<b>22,1</b>	<b>1 126</b>
<b>Secteur tertiaire</b>						
– Transports, communications et services publics	566	2,5	314	37	1,7	277
– Commerce de gros	1 006	4,4	484	76	3,5	409
– Commerce de détail	1 689	7,3	216	25	1,2	190
– Finances, assurances et services immobiliers	1 029	4,5	551	44	2,0	507
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	11 726	51,0	885	1 431	65,6	-546
<b>Sous-total</b>	<b>16 016</b>	<b>69,6</b>	<b>2 450</b>	<b>1 614</b>	<b>74,0</b>	<b>837</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>100,0</b>	<b>4 233</b>	<b>2 182</b>	<b>100,0</b>	<b>2 051</b>

## □ Répartition selon l'objectif et la taille des entreprises

En 2019, pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, 55,6 % du montant des crédits d'impôt était destiné à encourager l'innovation, soit 1,2 milliard de dollars, dont 451 millions de dollars pour encourager la recherche scientifique et le développement expérimental et 761 millions de dollars pour soutenir la nouvelle économie.

— Plus de la moitié du montant des crédits d'impôt (454 millions de dollars) ayant pour objectif de soutenir la nouvelle économie a été versé aux grandes entreprises.

De plus, au total, 289 millions de dollars versés en crédits d'impôt avaient l'objectif de favoriser l'investissement, 503 millions de dollars avaient celui de promouvoir la culture et 78 millions de dollars en crédits d'impôt visaient à soutenir la main-d'œuvre.

TABLEAU 19

### Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2019

Objectif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
<b>Encourager l'innovation</b>								
– Recherche scientifique et développement expérimental	2 660	164	769	102	507	185	3 936	451
– Nouvelle économie	1 134	160	336	147	146	454	1 616	761
<b>Sous-total</b>	<b>3 562</b>	<b>325</b>	<b>1 019</b>	<b>249</b>	<b>598</b>	<b>639</b>	<b>5 179</b>	<b>1 212</b>
<b>Favoriser l'investissement</b>								
– Régions	170	17	44	13	35	43	249	73
– Sectoriel	2 588	60	777	61	345	96	3 710	216
<b>Sous-total</b>	<b>2 737</b>	<b>76</b>	<b>803</b>	<b>73</b>	<b>370</b>	<b>139</b>	<b>3 910</b>	<b>289</b>
<b>Promouvoir la culture</b>	<b>1 016</b>	<b>244</b>	<b>42</b>	<b>141</b>	<b>15</b>	<b>118</b>	<b>1 073</b>	<b>503</b>
<b>Soutenir la main-d'œuvre</b>	<b>6 602</b>	<b>41</b>	<b>1 213</b>	<b>13</b>	<b>761</b>	<b>24</b>	<b>8 576</b>	<b>78</b>
<b>Autres crédits d'impôt</b>	<b>6 921</b>	<b>84</b>	<b>101</b>	<b>9</b>	<b>48</b>	<b>7</b>	<b>7 070</b>	<b>100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 184</b>	<b>770</b>	<b>2 481</b>	<b>485</b>	<b>1 332</b>	<b>926</b>	<b>22 997</b>	<b>2 182</b>

Note : Étant donné qu'une société peut recevoir plus d'un crédit d'impôt, les totaux et sous-totaux du nombre de bénéficiaires ne correspondent pas à la somme des éléments. Une nouvelle catégorie a été créée pour les crédits d'impôt ayant pour objectif de soutenir la main-d'œuvre.

## □ Répartition selon l'objectif et le secteur d'activité économique

En 2019, 3 936 sociétés ont bénéficié des crédits d'impôt destinés à encourager la recherche scientifique et le développement expérimental. Parmi celles-ci, 2 325 entreprises du secteur tertiaire ont reçu un montant de 267 millions de dollars.

Un nombre total de 1 073 sociétés ont bénéficié de crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture.

Par ailleurs, le montant le plus élevé versé en crédits d'impôt (624 millions de dollars) était destiné au soutien à la nouvelle économie pour les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 20

**Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2019**

Secteur d'activité économique	Encourager l'innovation		Favoriser l'investissement		Promouvoir la culture		Soutenir la main-d'œuvre <sup>(1)</sup>		Autres crédits d'impôt t	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
<b>Secteur primaire</b>										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	110	4	664	18	—	—	932	5	104	1
– Mines, carrières et puits de pétrole	22	3	135	55	—	—	42	1	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>132</b>	<b>7</b>	<b>799</b>	<b>73</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>974</b>	<b>6</b>	<b>104</b>	<b>1</b>
<b>Secteur secondaire</b>										
– Manufacturier	1 788	246	1 734	154	123	27	1 680	29	136	2
– Construction	113	4	178	13	—	—	832	7	22	0,2
<b>Sous-total</b>	<b>1 901</b>	<b>251</b>	<b>1 912</b>	<b>167</b>	<b>123</b>	<b>27</b>	<b>2 512</b>	<b>35</b>	<b>158</b>	<b>2</b>
<b>Secteur tertiaire</b>										
– Transports, communications et services publics	89	30	54	2	21	3	259	2	178	0,5
– Commerce de gros	505	61	222	11	d. c.	d. c.	404	4	27	0,3
– Commerce de détail	240	16	164	4	d. c.	d. c.	1 263	5	121	1
– Finances, assurances et services immobiliers	96	20	281	16	d. c.	d. c.	594	5	120	3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	2 589	828	527	17	920	472	2 570	21	6 362	92
<b>Sous-total</b>	<b>3 519</b>	<b>955</b>	<b>1 248</b>	<b>49</b>	<b>950</b>	<b>476</b>	<b>5 090</b>	<b>37</b>	<b>6 808</b>	<b>97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 552</b>	<b>1 212</b>	<b>3 959</b>	<b>289</b>	<b>1 073</b>	<b>503</b>	<b>8 576</b>	<b>78</b>	<b>7 070</b>	<b>100</b>

d. c. : Donnée confidentielle.

Note : Une nouvelle catégorie a été créée pour les crédits d'impôt ayant pour objectif de soutenir la main-d'œuvre.

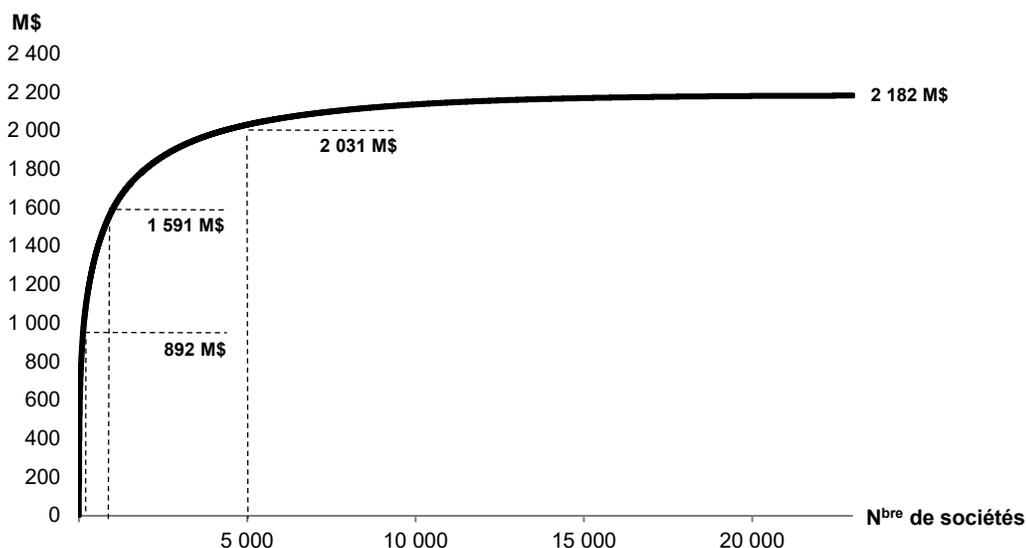
## □ Répartition des crédits d'impôt parmi les sociétés bénéficiaires

Les crédits d'impôt ont été accordés dans une proportion importante à un petit nombre de sociétés. En effet, en 2019, on observe que parmi les 22 997 sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt :

- 100 sociétés, soit moins de 1,0 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 40,9 % du montant total des crédits d'impôt (892 millions de dollars);
- 1 000 sociétés, soit 4,3 % des sociétés bénéficiaires, ont reçu 72,9 % des crédits d'impôt (1,6 milliard de dollars);
- 5 000 sociétés, soit 21,7 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 93,1 % de l'ensemble des crédits d'impôt (2,0 milliards de dollars).

GRAPHIQUE 22

### Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2019



Note : Les sociétés ont été sélectionnées selon l'ordre décroissant du montant total des crédits d'impôt reçus en 2019.

### 1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En moyenne, le montant des crédits d'impôt était de 94 863 \$ par société bénéficiaire en 2019.

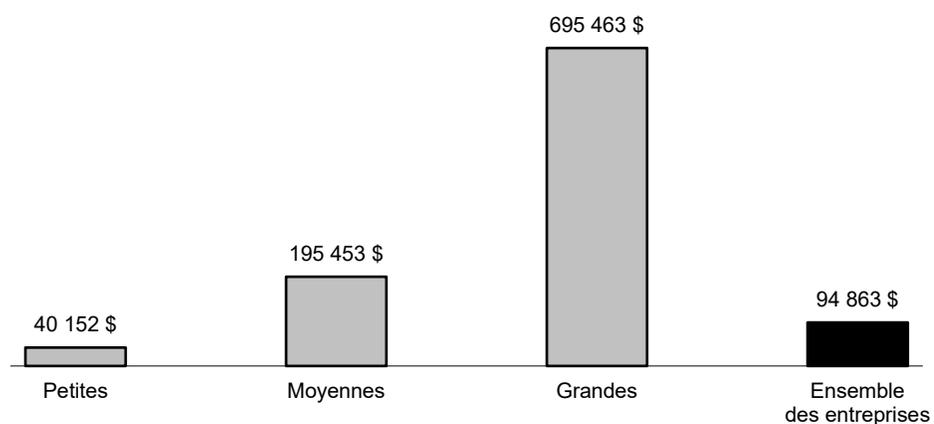
#### ▣ Le montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises

En moyenne, le montant des crédits d'impôt pour l'année 2019 était de 695 463 \$ par société bénéficiaire pour les grandes entreprises, comparativement à 40 152 \$ pour les petites entreprises et à 195 453 \$ pour les moyennes entreprises.

GRAPHIQUE 23

#### Montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2019

---



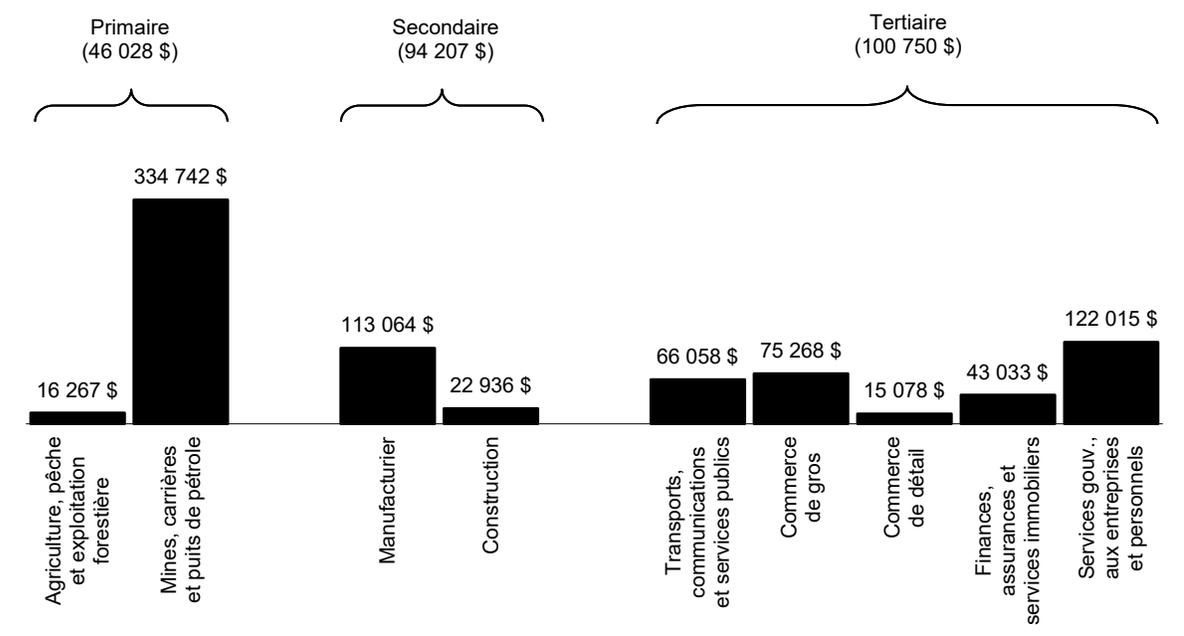
## □ Le crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2019, le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur primaire était de 46 028 \$. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire avaient quant à elles un crédit d'impôt moyen respectif de 94 207 \$ et de 100 750 \$.

Le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 334 742 \$, alors que le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur du commerce au détail était le plus faible, avec 15 078 \$.

GRAPHIQUE 24

### Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2019



### 1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2018

En 2019, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés ont augmenté respectivement de 17,6 % et de 20,4 % par rapport à l'année précédente.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

Le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises ayant reçu des crédits d'impôt a respectivement augmenté de 16,5 %, de 22,4 % et de 25,8 % entre 2018 et 2019.

Le montant des crédits d'impôt a, quant à lui, augmenté de 19,2 % chez les petites entreprises, de 26,2 % chez les moyennes, et de 18,4 % chez les grandes.

TABLEAU 21

#### Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2019

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt (en unités)	19 184	16,5	2 481	22,4	1 332	25,8	22 997	17,6
Crédits d'impôt (en M\$)	770	19,2	485	26,2	926	18,4	2 182	20,4

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre qu'en 2019, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt a augmenté respectivement de 14,3 %, de 29,9 % et de 14,6 % dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

— L'augmentation la plus faible, qui était de 7,5 %, se situait dans le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels, alors que l'augmentation la plus forte était dans le secteur de la construction (61,1 %).

En 2019, le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a augmenté respectivement de 18,5 %, de 34,7 % et de 16,7 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur de la construction qui ont connu la plus forte variation de crédits d'impôt, avec une hausse de 80,6 %.

Pour leur part, les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics ont vu le montant de leurs crédits d'impôt diminuer de 12,1 % entre 2018 et 2019.

TABLEAU 22

### Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Nombre	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	1 688	15,0	27	35,3
– Mines, carrières et puits de pétrole	174	8,1	58	11,9
<b>Sous-total</b>	<b>1 862</b>	<b>14,3</b>	<b>86</b>	<b>18,5</b>
<b>Secteur secondaire</b>				
– Manufacturier	4 048	23,6	458	33,0
– Construction	1 071	61,1	25	80,6
<b>Sous-total</b>	<b>5 119</b>	<b>29,9</b>	<b>482</b>	<b>34,7</b>
<b>Secteur tertiaire</b>				
– Transports, communications et services publics	566	33,5	37	-12,1
– Commerce de gros	1 006	20,2	76	11,5
– Commerce de détail	1 689	49,7	25	28,5
– Finances, assurances et services immobiliers	1 029	50,9	44	39,3
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	11 726	7,5	1 431	17,2
<b>Sous-total</b>	<b>16 016</b>	<b>14,6</b>	<b>1 614</b>	<b>16,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>17,6</b>	<b>2 182</b>	<b>20,4</b>

## □ Répartition selon l'objectif

En 2019, le montant des crédits d'impôt destinés à encourager l'innovation a augmenté de 9,2 % par rapport à 2018, le montant des crédits d'impôt visant à favoriser l'investissement a augmenté de 76,9 %, le montant des crédits d'impôt visant à soutenir la main-d'œuvre a augmenté de 27,9 % et le montant des autres crédits d'impôt a augmenté de 4,8 %.

Le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt visant à favoriser les investissements sectoriels a connu la plus importante hausse, avec 80,5 %. De même, la plus forte variation du montant des crédits d'impôt concerne ceux qui sont destinés à favoriser l'investissement sectoriel, avec une hausse de 154,8 %.

TABLEAU 23

### Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2019

Objectif	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Unités	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Encourager l'innovation</b>				
– Recherche scientifique et développement expérimental	3 936	2,2	451	1,8
– Nouvelle économie	1 616	2,3	761	14,1
<b>Sous-total</b>	<b>5 179</b>	<b>2,5</b>	<b>1 212</b>	<b>9,2</b>
<b>Favoriser l'investissement</b>				
– Régions	249	-2,7	73	-7,4
– Sectoriel	3 710	80,5	216	154,8
<b>Sous-total</b>	<b>3 910</b>	<b>72,2</b>	<b>289</b>	<b>76,9</b>
<b>Promouvoir la culture</b>	<b>1 073</b>	<b>14,1</b>	<b>503</b>	<b>31,4</b>
<b>Soutenir la main-d'œuvre</b>	<b>8 576</b>	<b>41,8</b>	<b>78</b>	<b>27,9</b>
<b>Autres crédits d'impôt</b>	<b>7 070</b>	<b>-0,9</b>	<b>100</b>	<b>4,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 997</b>	<b>17,6</b>	<b>2 182</b>	<b>20,4</b>

Note : Une nouvelle catégorie a été créée pour les crédits d'impôt ayant pour objectif de soutenir la main-d'œuvre.

## 1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé

En règle générale, tous les employeurs du Québec, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, paient la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), qui prend la forme d'une taxe sur la masse salariale.

La cotisation au FSS que doit payer une société est déterminée par le produit de deux éléments, soit :

- le taux de la cotisation, qui est déterminé selon la masse salariale totale consolidée de la société;
- les salaires assujettis à la cotisation, qui sont déterminés selon la masse salariale au Québec de la société.

Ainsi, le taux de la cotisation au FSS des employeurs du secteur privé varie en fonction de la masse salariale totale consolidée de la société, soit le total des salaires versés par la société et par tout employeur auquel elle est associée, même si ce dernier exerce ses activités ailleurs qu'au Québec.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019, les taux en vigueur étaient :

- de 1,25 % pour les secteurs primaire et manufacturier et de 1,70 % pour les autres secteurs dans le cas d'une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- entre 1,25 % ou 1,70 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire dans le cas d'une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 6 millions de dollars;
- de 4,26 % pour une masse salariale totale consolidée de 6 millions de dollars ou plus.

Les sociétés du secteur public paient le taux général de 4,26 %, sans égard à leur masse salariale totale consolidée.

TABLEAU 24

### Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2019 (en pourcentage)

Masse salariale totale consolidée	Taux applicables pour les secteurs primaire et manufacturier	Taux applicables pour les autres secteurs
Inférieure ou égale à 1 M\$	1,25	1,70
Supérieure à 1 M\$ et inférieure à 6 M\$	1,25 à 4,26	1,70 à 4,26
Supérieure ou égale à 6 M\$	4,26	4,26

### 1.4.1 Le nombre de sociétés

En 2019, 209 459 sociétés ont payé la cotisation au FSS<sup>15</sup>. Ce nombre correspondait à 40,0 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Parmi les sociétés qui ont cotisé au FSS, 89 434 (42,7 %) étaient non imposées sur le revenu, soit 17,1 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Le montant de la cotisation au FSS des sociétés non imposées s'élevait à 2,3 milliards de dollars en 2019, soit une hausse de 9,8 % par rapport à 2018. Pour les sociétés imposées, ce montant a diminué de 2,6 %, pour s'établir à 2,7 milliards de dollars.

TABLEAU 25

#### Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Nombre de sociétés (en unités)</b>	<b>120 025</b>	<b>1,7</b>	<b>89 434</b>	<b>3,3</b>	<b>209 459</b>	<b>2,4</b>
Salaires versés par les sociétés faisant des affaires au Québec seulement	54 983	0,8	46 544	8,4	101 527	4,2
Salaires versés au Québec par les sociétés faisant des affaires au Québec et ailleurs	26 230	-4,2	16 414	20,7	42 643	4,1
<b>Total des salaires versés au Québec</b>	<b>81 213</b>	<b>-0,8</b>	<b>62 958</b>	<b>11,4</b>	<b>144 170</b>	<b>4,1</b>
<b>Cotisation au Fonds des services de santé</b>	<b>2 706</b>	<b>-2,6</b>	<b>2 252</b>	<b>9,8</b>	<b>4 958</b>	<b>2,6</b>

<sup>15</sup> Parmi les sociétés qui ne paient pas la cotisation des employeurs au FSS, on trouve notamment des sociétés de portefeuille qui ne versent aucun salaire au Québec ainsi que des sociétés dont les employés sont également actionnaires et ne sont rémunérés que par le versement de dividendes.

## □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, le nombre de petites entreprises qui ont versé une cotisation au FSS était de 195 924 (93,5 %), ce qui correspondait à 38,8 % des petites entreprises du Québec.

Le nombre d'entreprises de taille moyenne qui ont cotisé au FSS était de 9 230, ce qui représentait une part de 4,4 % du nombre total d'entreprises cotisant au FSS. Ainsi, 69,7 % de l'ensemble des moyennes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus ont payé une cotisation au FSS.

Pour sa part, le nombre de grandes entreprises cotisant au FSS était de 4 305, soit une proportion de 2,1 %. Ce nombre représentait 65,8 % des grandes entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

TABLEAU 26

### Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019

Taille des entreprises	Nombre de sociétés cotisant au FSS <sup>(1)</sup>		Nombre total de sociétés		Part des sociétés cotisant au FSS <sup>(1)</sup> p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)		
Petites	195 924	93,5	504 323	38,8		
Moyennes	9 230	4,4	13 236	69,7		
Grandes	4 305	2,1	6 540	65,8		
<b>TOTAL</b>	<b>209 459</b>	<b>100,0</b>	<b>524 099</b>	<b>40,0</b>		

(1) Fonds des services de santé.

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, 152 932 sociétés qui ont payé une cotisation au FSS, soit une proportion de 73,0 %, provenaient du secteur tertiaire. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient 5,6 % et 21,4 % du nombre total de sociétés cotisant au FSS.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels qui ont cotisé au FSS étaient au nombre de 87 542, ce qui représentait une proportion de 41,8 % de l'ensemble des sociétés ayant versé une cotisation au FSS.

De plus, 60,8 % des entreprises du secteur du commerce de détail ont payé une cotisation au FSS, alors que seulement 10,0 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont cotisé au FSS.

TABLEAU 27

### Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés cotisant au FSS <sup>(1)</sup>		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS <sup>(1)</sup> p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
<b>Secteur primaire</b>					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	11 235	5,4	19 651	57,2	
– Mines, carrières et puits de pétrole	430	0,2	1 182	36,4	
<b>Sous-total</b>	<b>11 665</b>	<b>5,6</b>	<b>20 833</b>	<b>56,0</b>	
<b>Secteur secondaire</b>					
– Manufacturier	13 798	6,6	23 065	59,8	
– Construction	31 064	14,8	55 371	56,1	
<b>Sous-total</b>	<b>44 862</b>	<b>21,4</b>	<b>78 436</b>	<b>57,2</b>	
<b>Secteur tertiaire</b>					
– Transports, communications et services publics	14 485	6,9	26 790	54,1	
– Commerce de gros	10 888	5,2	21 314	51,1	
– Commerce de détail	27 316	13,0	44 923	60,8	
– Finances, assurances et services immobiliers	12 701	6,1	126 954	10,0	
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	87 542	41,8	204 849	42,7	
<b>Sous-total</b>	<b>152 932</b>	<b>73,0</b>	<b>424 830</b>	<b>36,0</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>209 459</b>	<b>100,0</b>	<b>524 099</b>	<b>40,0</b>	

(1) Fonds des services de santé.

#### 1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé

L'assiette fiscale de la cotisation au FSS correspond au salaire versé au Québec à un employé, soit le revenu brut d'emploi pour l'application de l'impôt sur le revenu. Il comprend notamment les traitements, les avantages imposables, les commissions et tout paiement semblable fait à un employé<sup>16</sup>.

En 2019, les salaires versés au Québec assujettis à la cotisation au FSS des sociétés s'élevaient à 144,2 milliards de dollars. De plus, la masse salariale moyenne assujettie à la cotisation au FSS était de 688 298 \$ par société.

Les salaires versés par les sociétés non imposées sur le revenu, qui comptent pour 43,7 % de l'assiette fiscale, ont augmenté de 11,4 % par rapport à 2018. Les salaires versés par les sociétés imposées ont, quant à eux, diminué de 0,8 % entre 2018 et 2019.

##### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, les petites entreprises ont versé 35,3 % (50,9 milliards de dollars) des salaires assujettis à la cotisation au FSS, soit une proportion inférieure à celle des grandes entreprises, qui s'est établie à 46,6 % (67,2 milliards de dollars). De plus, 18,1 % (26,1 milliards de dollars) des salaires versés au Québec étaient attribuables aux moyennes entreprises.

La forte représentation des grandes entreprises dans les salaires versés au Québec, lesquelles ne totalisaient que 2,1 % des sociétés ayant cotisé au FSS en 2019, s'explique par leur masse salariale moyenne plus élevée que celle des entreprises de taille inférieure.

- En effet, les salaires versés par les entreprises qui ont payé une cotisation au FSS étaient, en moyenne, de 15,6 millions de dollars par société pour les grandes entreprises, comparativement à 2,8 millions de dollars pour les moyennes entreprises et à 259 657 \$ pour les petites entreprises.

---

<sup>16</sup> Il est à noter qu'en matière de détermination de l'assiette fiscale de la cotisation au FSS, le terme « salaire » ne comprend pas les prestations d'assurance salaire provenant d'un régime d'assurance salaire auquel un employeur a cotisé, les sommes versées par un fiduciaire d'une fiducie pour employés ou d'un régime d'intéressement et les sommes versées par un dépositaire d'un régime de prestations aux employés.

## ❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

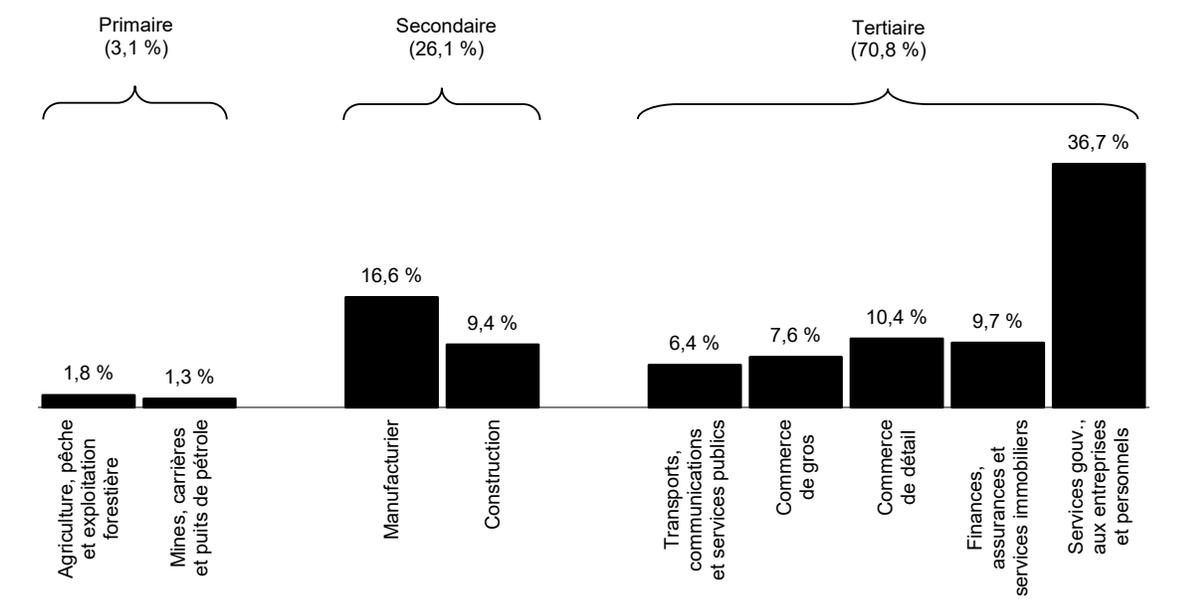
En 2019, 70,8 % des salaires assujettis à la cotisation au FSS provenaient des entreprises du secteur tertiaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont versé, quant à elles, 26,1 % des salaires globaux au Québec, dont la plus grande partie a été versée par les entreprises du secteur manufacturier (16,6 % des salaires globaux). Finalement, 3,1 % des salaires ont été versés par des entreprises du secteur primaire.

En moyenne, en ce qui concerne les sociétés ayant cotisé au FSS, la masse salariale assujettie à la cotisation était de 387 952 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 837 862 \$ pour celles du secteur secondaire et de 667 334 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

GRAPHIQUE 25

### Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019



### 1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé

Le montant total de la cotisation des sociétés au FSS s'élevait à près de 5 milliards de dollars en 2019.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

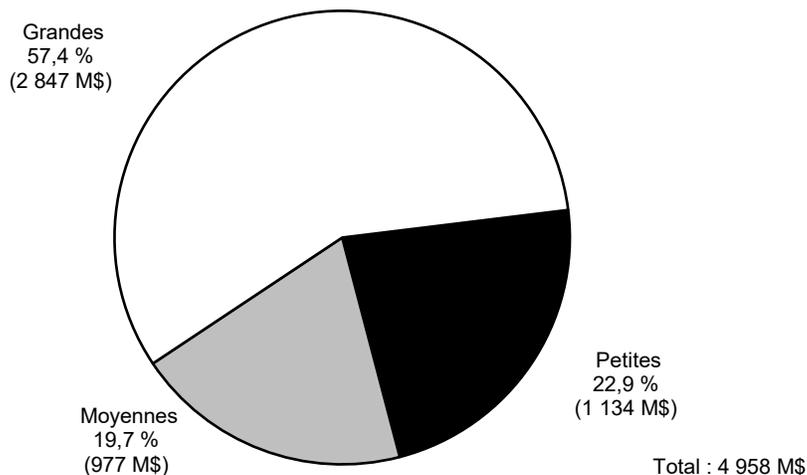
Pour 2019, plus de la moitié de la cotisation des sociétés au FSS a été payée par les grandes entreprises (57,4 %). La part des petites entreprises était de 22,9 % et celle des moyennes entreprises était de 19,7 %.

La part des cotisations payées attribuables aux grandes entreprises était plus élevée que la part des salaires versés par ces dernières (46,6 %) en raison du taux de cotisation plus élevé qui leur est applicable. L'inverse était vrai pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 26

#### Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019

---



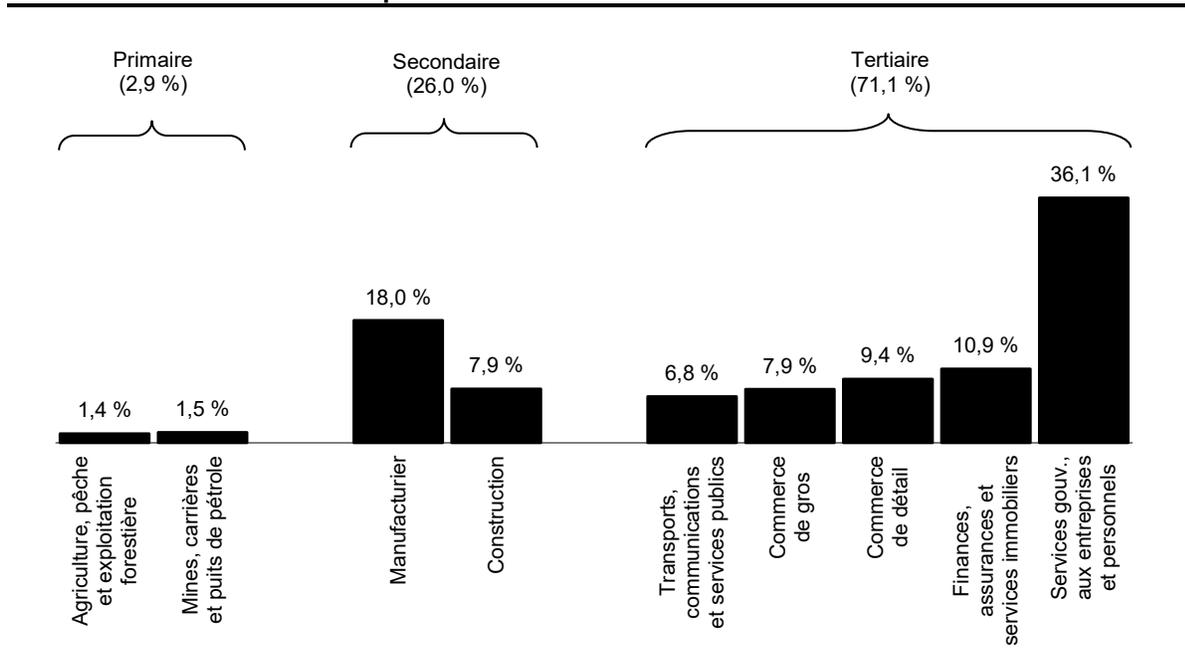
## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire ont payé 71,1 % des cotisations au FSS en 2019, soit 3,5 milliards de dollars. Pour ce secteur, près de la moitié des cotisations étaient attribuables aux entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels (36,1 %).

Pour ce qui est des entreprises du secteur secondaire, les cotisations au FSS ont totalisé 26,0 % du total, soit 1,3 milliard de dollars. Pour leur part, les entreprises du secteur primaire ont payé des cotisations au FSS représentant 2,9 % du total, soit 144 millions de dollars.

GRAPHIQUE 27

### Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019



## □ Répartition selon la taille des entreprises et le taux de cotisation au Fonds des services de santé

Lorsque la cotisation au FSS est décomposée en fonction de trois paliers de cotisation (taux inférieurs, taux intermédiaires et taux général [4,26 %]), il apparaît qu'en 2019 :

- 10,8 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 536 millions de dollars, a été payée par des sociétés bénéficiant d'un des taux inférieurs et ayant donc une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- 16,8 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 834 millions de dollars, a été payée par des sociétés assujetties à un taux intermédiaire, ces sociétés ayant une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 6 millions de dollars;
- 72,4 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 3,6 milliards de dollars, a été payée sur la base du taux le plus élevé de 4,26 %, soit le taux applicable à une masse salariale totale consolidée de 6 millions de dollars ou plus.

TABLEAU 28

### Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2019

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)
Taux inférieurs	513	45,3	18	1,8	5	0,2	536	10,8
Taux intermédiaires	425	37,4	321	32,9	88	3,1	834	16,8
Taux général	196	17,3	638	65,3	2 753	96,7	3 587	72,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 134</b>	<b>100,0</b>	<b>977</b>	<b>100,0</b>	<b>2 847</b>	<b>100,0</b>	<b>4 958</b>	<b>100,0</b>

#### 1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé

En moyenne, le montant de la cotisation des sociétés au FSS était de 23 670 \$ par société en 2019.

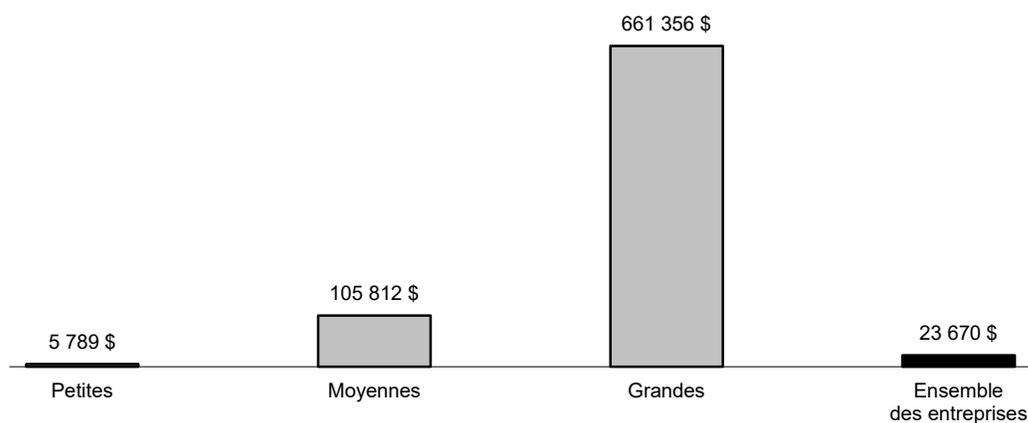
##### □ Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises

En 2019, la cotisation moyenne au FSS par société ayant payé la cotisation était de 5 789 \$ pour les petites entreprises, de 105 812 \$ pour les moyennes et de 661 356 \$ pour les grandes.

GRAPHIQUE 28

#### Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2019

---



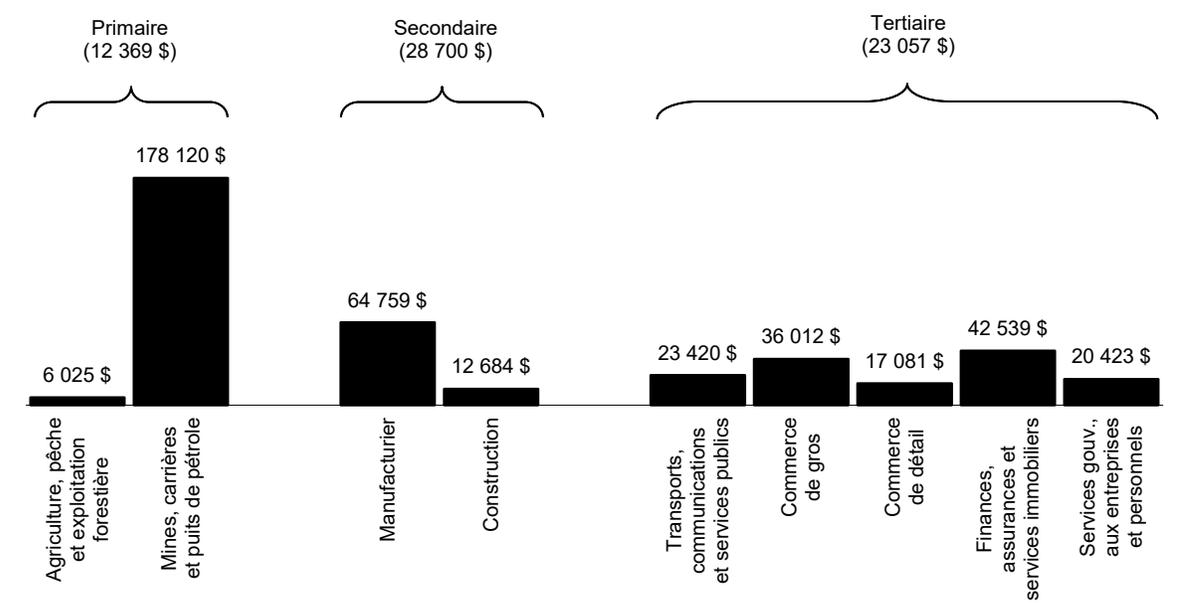
## ❑ Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique

En moyenne, parmi les sociétés ayant cotisé au FSS, la cotisation était de 12 369 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 28 700 \$ pour celles du secteur secondaire et de 23 057 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

La cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était la plus élevée, avec 178 120 \$, alors que la cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était la plus faible, avec 6 025 \$.

GRAPHIQUE 29

### Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2019



### 1.4.5 La variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2018

En 2019, le nombre de sociétés qui ont payé la cotisation au FSS a augmenté de 2,4 % par rapport à l'année précédente.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 4,1 %, alors que la cotisation pour l'ensemble des entreprises au FSS a augmenté de 2,6 % en raison des hausses de la cotisation des moyennes et grandes entreprises.

#### ❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2018 et 2019, le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises cotisant au FSS a respectivement augmenté de 2,3 %, de 4,7 % et de 2,5 %.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 1,8 % pour les petites entreprises, de 6,9 % pour les moyennes et de 4,9 % pour les grandes.

La cotisation au FSS a respectivement augmenté de 4,4 % et de 4,8 % pour les moyennes et les grandes entreprises. Elle a diminué de 3,7 % pour les petites entreprises.

TABLEAU 29

#### Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
Nombre d'entreprises (en unités)	195 924	2,3	9 230	4,7	4 305	2,5	209 459	2,4
Salaires assujettis	50 873	1,8	26 062	6,9	67 236	4,9	144 170	4,1
Cotisation au Fonds des services de santé	1 134	-3,7	977	4,4	2 847	4,8	4 958	2,6

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre que le nombre de sociétés cotisant au FSS a augmenté de 2,4 % dans le secteur primaire, de 1,4 % dans le secteur secondaire et de 2,6 % dans le secteur tertiaire.

En 2019, la cotisation des sociétés au FSS a augmenté respectivement de 3,1 %, de 5,1 % et de 1,8 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur du commerce de gros qui ont connu la plus forte variation de cotisation au FSS, avec une hausse de 8,9 %.

TABLEAU 30

### Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés		Salaires assujettis		Cotisation au Fonds des services de santé	
	Unités	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	11 235	2,5	2 645	-32,6	68	1,5
– Mines, carrières et puits de pétrole	430	0,7	1 881	5,3	77	4,5
<b>Sous-total</b>	<b>11 665</b>	<b>2,4</b>	<b>4 525</b>	<b>-20,7</b>	<b>144</b>	<b>3,1</b>
<b>Secteur secondaire</b>						
– Manufacturier	13 798	0,8	23 970	6,3	894	5,4
– Construction	31 064	1,7	13 618	8,9	394	4,5
<b>Sous-total</b>	<b>44 862</b>	<b>1,4</b>	<b>37 588</b>	<b>7,2</b>	<b>1 288</b>	<b>5,1</b>
<b>Secteur tertiaire</b>						
– Transports, communications et services publics	14 485	4,7	9 215	-3,0	339	-5,5
– Commerce de gros	10 888	-0,5	10 920	9,7	392	8,9
– Commerce de détail	27 316	0,4	14 959	3,3	467	-0,6
– Finances, assurances et services immobiliers	12 701	2,6	14 008	2,3	540	1,0
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	87 542	3,4	52 955	5,8	1 788	2,6
<b>Sous-total</b>	<b>152 932</b>	<b>2,6</b>	<b>102 057</b>	<b>4,5</b>	<b>3 526</b>	<b>1,8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>209 459</b>	<b>2,4</b>	<b>144 170</b>	<b>4,1</b>	<b>4 958</b>	<b>2,6</b>

## 2. UN PORTRAIT STATISTIQUE DES AUTRES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS ET VISANT CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES

Des sociétés exerçant leurs activités dans des secteurs spécifiques sont assujetties à d'autres prélèvements, en plus de l'impôt sur le revenu et de la cotisation au Fonds des services de santé, dont :

- la taxe sur le capital des sociétés d'assurance;
- la taxe compensatoire des institutions financières;
- la taxe sur les services publics;
- les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles (l'impôt minier et les recettes forestières).

### 2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance sont assujetties à la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec établies dans les contrats d'assurance.

En 2019, le taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable sur les primes d'assurance de personnes et sur les primes d'assurance de dommages était de 3 %.

Une société qui recevait des primes relativement à une entreprise d'assurance maritime océanique au Québec devait payer, à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la moins élevée des taxes suivantes :

- une taxe égale à 5 % de la proportion de son bénéfice d'exploitation qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique, pour la période où elle exploite cette entreprise au Canada, proportion qui correspond au rapport entre les primes nettes souscrites au Québec et celles souscrites au Canada pendant cette période relativement à cette entreprise;
- une taxe égale à 3 % de toute prime payable qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique et qui se rapporte à des affaires faites au Québec.

Une société qui exploitait une entreprise d'assurance maritime autre qu'une entreprise d'assurance maritime océanique visée au paragraphe précédent devait payer, également à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, un montant égal à 3 % des primes payables qui se rapportent à des affaires faites au Québec.

TABLEAU 31

#### Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2019

Assiette	Taux
Primes d'assurance de personnes	3 %
Primes d'assurance de dommages	3 %
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	3 % ou 5 %

### 2.1.1 Le nombre de sociétés

En 2019, 280 sociétés d'assurance ont payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec.

— Parmi ces sociétés, 173 (61,8 %) étaient imposées à l'impôt sur le revenu des sociétés.

TABLEAU 32

#### **Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2019** (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées	Sociétés non imposées	Ensemble des sociétés
<b>Nombre de sociétés (en unités)</b>	<b>173</b>	<b>107</b>	<b>280</b>
Primes d'assurance de personnes	14 478	1 442	15 920
Primes d'assurance de dommages	9 589	1 542	11 131
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	23	10	33
<b>Taxe sur le capital des sociétés d'assurance</b>	<b>723</b>	<b>90</b>	<b>813</b>

### 2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec

En 2019, les primes d'assurance de personnes s'élevaient à 15,9 milliards de dollars, les primes d'assurance de dommages s'élevaient à 11,1 milliards de dollars, et les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime s'élevaient à 33 millions de dollars.

### 2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance

La taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec s'élevait à 813 millions de dollars en 2019, soit :

- 478 millions de dollars attribuables à la taxe sur les primes d'assurance de personnes payée par 108 sociétés d'assurance;
- 334 millions de dollars provenant de la taxe sur les primes d'assurance de dommages payée par 127 sociétés d'assurance;
- 1 million de dollars représentant la taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime payée par 21 sociétés d'assurance;
- 0,04 million de dollars attribuables à la taxe minimale<sup>17</sup> ou à la taxe sur des primes d'assurance indéterminées<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Pour chaque année d'imposition, une société d'assurance doit payer, à titre de taxe sur le capital sur les primes qui lui sont payables et les primes taxables qui lui sont versées, une somme qui ne doit pas être inférieure au montant minimal de la taxe. Cette taxe minimale est déterminée en fonction du type de société d'assurance et en fonction des primes, selon qu'elles sont payables ou taxables.

<sup>18</sup> Dans la déclaration de revenus, certaines sociétés d'assurance n'inscrivent que le total de la taxe sur le capital à payer (ligne 434) et n'inscrivent pas sur quel type de prime est prélevée la taxe (lignes 432aa, 432b et 433). Ainsi, pour ces sociétés, il est impossible de décomposer la taxe en fonction des différentes primes d'assurance.

TABLEAU 33

**Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2019**

	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités		M\$	Part (%)
Taxe sur les primes d'assurance de personnes	108		478	58,8
Taxe sur les primes d'assurance de dommages	127		334	41,1
Taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	21		1	0,1
Taxe minimale et taxe sur des primes d'assurance indéterminées	62		0,04	0,005
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>		<b>813</b>	<b>100,0</b>

Note : Une société d'assurance peut payer plus d'une taxe, en fonction des primes d'assurance. Le total du nombre de sociétés ne correspond donc pas à la somme des éléments.

### ❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les 210 grandes entreprises, qui représentaient 75,0 % des entreprises ayant payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, ont versé 98,7 % du total, soit un montant de 802 millions de dollars.

Pour leur part, les petites et les moyennes entreprises ont versé respectivement 0,2 % et 1,1 % de la taxe totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 16,1 % et 8,9 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 34

**Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2019**

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	45	16,1	2	0,2
Moyennes	25	8,9	9	1,1
Grandes	210	75,0	802	98,7
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>	<b>100,0</b>	<b>813</b>	<b>100,0</b>

## 2.2 La taxe compensatoire des institutions financières

Une société qui était, à un moment donné de son année d'imposition 2019, une institution financière devait payer la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF). Les taux de taxation varient en fonction du type d'institutions financières et de l'assiette taxable.

TABLEAU 35

### Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2019

Type d'institutions financières	Assiette taxable	Taux avant le 1 <sup>er</sup> avril 2019	Taux à compter du 1 <sup>er</sup> avril 2019
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	Salaires versés	4,29 %	4,22 %
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	Primes d'assurance <sup>(1)</sup>	0,48 %	0,48 %
Caisses d'épargne et de crédit	Salaires versés	3,39 %	3,30 %
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » <sup>(2)</sup>	Salaires versés	1,37 % <sup>(3)</sup>	1,34 % <sup>(3)</sup>

(1) Y compris les sommes établies à l'égard des fonds d'assurance.

(2) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

(3) Taux applicable si la société a choisi d'être considérée comme une institution financière en vertu du paragraphe 1 de l'article 150 de la Loi sur la taxe d'accise. Dans le cas contraire, elle n'a pas à payer de taxe compensatoire.

### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, le montant de la TCIF prélevé auprès de 753 sociétés totalisait 367 millions de dollars.

Les 160 petites entreprises, qui représentaient 21,2 % des entreprises ayant payé la TCIF, ont versé 0,3 % du total, soit un montant de 1 million de dollars.

Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont versé respectivement 0,7 % et 99,1 % de la TCIF totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 8,4 % et 70,4 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 36

### Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2019

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	160	21,2	1	0,3
Moyennes	63	8,4	3	0,7
Grandes	530	70,4	364	99,1
<b>TOTAL</b>	<b>753</b>	<b>100,0</b>	<b>367</b>	<b>100,0</b>

## ❑ Répartition selon le type d'institutions financières

En 2019, les 753 institutions financières payant la TCIF, qui ont versé un total de 367 millions de dollars, peuvent être réparties en quatre types :

- 89 banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie ou sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières, qui représentaient 11,8 % des sociétés ayant payé la TCIF, ont versé 46,7 % du total (171 millions de dollars);
- 229 caisses d'épargne et de crédit, représentant 30,4 % des entreprises, ont payé 13,9 % de la TCIF totale (51 millions de dollars);
- 209 sociétés d'assurance ou ordres professionnels (27,8 %) ont versé 34,6 % du montant total de la TCIF (127 millions de dollars);
- 226 institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne »<sup>19</sup> (30,0 %) ont payé 4,8 % de la TCIF totale (17 millions de dollars).

TABLEAU 37

### Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2019

Type d'institutions financières	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	89	11,8	171	46,7
Caisses d'épargne et de crédit	229	30,4	51	13,9
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	209	27,8	127	34,6
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » <sup>(1)</sup>	226	30,0	17	4,8
<b>TOTAL</b>	<b>753</b>	<b>100,0</b>	<b>367</b>	<b>100,0</b>

(1) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

<sup>19</sup> À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

## 2.3 La taxe sur les services publics

En 2019, une société qui exploitait un réseau dont certains immeubles étaient situés au Québec et n'étaient pas portés au rôle d'évaluation foncière d'une municipalité était assujettie à la taxe sur les services publics (TSP). Il s'agissait d'un prélèvement sur le droit conféré aux producteurs de services publics pour installer leur réseau sur le territoire québécois.

La TSP est calculée en fonction de la valeur nette des actifs faisant partie d'un réseau de télécommunications, d'un réseau de distribution de gaz ou d'un réseau de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique.

Les taux de taxation varient en fonction du type de réseau et de la valeur nette des actifs.

TABLEAU 38

### Taux de la taxe sur les services publics – 2019

Type de réseau	Valeur nette des actifs	
	Première tranche de 750 M\$	Tranche excédant 750 M\$
Électricité	0,20 %	0,55 %
Télécommunications <sup>(1)</sup>	0,70 %	0,70 %
Gaz	0,75 %	1,50 %

(1) Les taux s'appliquent sur la valeur nette des actifs acquis ou loués après 2005. Pour la valeur nette des actifs acquis ou loués avant 2006, le taux applicable est de 10,5 % sur la tranche excédant 750 M\$.

### □ Répartition selon le type de réseau

En 2019, 52 sociétés exploitaient des réseaux assujettis à la TSP. Ces sociétés ont versé un montant de 339 millions de dollars au gouvernement.

— Parmi celles-ci, 61,5 % exploitaient des réseaux de télécommunications ou de distribution de gaz. Ces sociétés ont versé 35 millions de dollars.

— Les 20 sociétés exploitant des réseaux de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique ont versé à elles seules 305 millions de dollars, soit 89,8 % de la somme totale de la TSP versée par l'ensemble des sociétés.

TABLEAU 39

### Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2019

Type de réseau	Nombre d'entreprises		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Électricité	20	38,5	305	89,8
Télécommunications et gaz	32	61,5	35	10,2
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>100,0</b>	<b>339</b>	<b>100,0</b>

## 2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles

Des prélèvements applicables à l'exploitation de certaines ressources naturelles sur son territoire permettent à l'État québécois de percevoir des revenus additionnels. Ces revenus proviennent notamment de l'impôt minier et des recettes forestières.

### 2.4.1 L'impôt minier

Une entreprise qui effectue des travaux d'exploitation minière dans une mine ou sur un terrain situé au Québec au cours d'un exercice financier a l'obligation de payer les droits relatifs à l'impôt minier.

Dans le régime d'impôt minier, un impôt minier minimum et des taux progressifs à l'égard de l'impôt minier sur le profit annuel s'appliquent selon la situation de l'exploitant. Les taux relatifs à l'impôt minier minimum correspondent à :

- 1 % à l'égard des premiers 80 millions de dollars de la valeur de la production à la tête du puits;
- 4 % à l'égard de la valeur de la production à la tête du puits excédant 80 millions de dollars.

Les taux progressifs relatifs à l'impôt minier s'appliquent à la partie du profit annuel d'un exploitant déterminé selon sa marge bénéficiaire, selon ce qui suit :

- 16 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui n'excède pas 35 %;
- 22 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire supérieure à 35 %, mais n'excédant pas 50 %;
- 28 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui excède 50 %.

Sommairement, une société établit son profit annuel en soustrayant de l'ensemble des bénéfices annuels à l'égard de chaque mine qu'elle exploite certaines dépenses et allocations, notamment l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production. La méthode de calcul du bénéfice annuel d'un exploitant s'appuie sur une approche « mine par mine ».

- Ainsi, les pertes relatives à une mine ne peuvent pas réduire le bénéfice d'une autre mine.

Le bénéfice annuel d'un exploitant à l'égard d'une mine correspond sommairement à la partie de la valeur brute de la production annuelle à l'exploitation de cette mine de laquelle est soustrait un ensemble de dépenses et d'allocations, dont l'allocation pour amortissement ainsi que l'allocation pour traitement.

De plus, sous réserve de certaines règles particulières, le régime prévoit également un crédit de droits remboursable pour perte lorsqu'un exploitant réalise une perte annuelle pour un exercice financier.

- Ce crédit, dont le taux est de 16 %, est une aide à l'exploration, à la mise en valeur et à l'aménagement minier avant production.

Le Québec compte un petit nombre de sociétés productrices et un nombre plus important de sociétés d'exploration minière. En 2019, 173 sociétés exploraient le territoire québécois pour découvrir des ressources minières, alors que 28 exploitaient un gisement.

Par ailleurs, toujours en 2019, les sociétés d'exploration avaient un déficit net après allocations de 74 millions de dollars, tandis que le profit net après allocations des sociétés productrices était de 2,3 milliards de dollars.

TABLEAU 40

**Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2019**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<b>Nombre total de sociétés (unités)</b>	<b>Profit net après allocations</b>	<b>Droits miniers nets payés</b>
Sociétés d'exploration	173	-74	-8
Sociétés productrices	28	2 252	385
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>2 179</b>	<b>377</b>

## □ Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières

En 2019, le total des valeurs brutes de la production annuelle et celui des coûts de production globaux admissibles attribuables à une mine ont été respectivement de 11 milliards de dollars et de 6,9 milliards de dollars. Ainsi, le bénéfice net avant allocations s'est établi à 4,1 milliards de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les sociétés dans le calcul de leur bénéfice annuel ou dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 2,2 milliards de dollars. De cette somme :

- l'allocation pour amortissement s'est élevée à 979 millions de dollars;
- l'allocation pour traitement a totalisé 596 millions de dollars.

En raison de ces allocations, soustraites du bénéfice net avant allocations, les sociétés minières ont généré un profit minier de 2,2 milliards de dollars en 2019. Par ailleurs, les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières étaient de 377 millions de dollars cette année-là.

TABLEAU 41

**Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2019**

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
<b>Nombre de déclarations</b>	<b>201</b>	<b>—</b>
<b>Impôt minier</b>		
Valeur brute de la production annuelle	26	10 992
Coûts de production globaux admissibles	30	-6 894
<b>Bénéfice net avant allocations</b>	<b>46</b>	<b>4 098</b>
Allocation pour amortissement	19	-979
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	12	-248
Allocation pour traitement	18	-596
Allocation supplémentaire pour amortissement	—	—
Allocation additionnelle pour une mine nordique	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Dons	d. c.	d. c.
Dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	—	—
Allocation pour exploration	79	-89
Dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration	39	-28
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	12	-40
Allocation additionnelle pour exploration	—	—
Allocation pour consultation auprès des communautés	d. c.	d. c.
<b>Profit annuel</b>	<b>120</b>	<b>2 179</b>
Droits miniers	26	385
Crédit de droits remboursable pour perte	79	-8
<b>Droits miniers nets payés</b>	<b>105</b>	<b>377</b>

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

## 2.4.2 Les recettes forestières

Au Québec, une entreprise effectuant la coupe et la récolte de bois sur les terres publiques était généralement tenue d'acquitter, en 2019, différents droits au gouvernement, notamment les redevances forestières.

Depuis la mise en place du nouveau régime forestier le 1<sup>er</sup> avril 2013, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement doivent acquitter une redevance annuelle au gouvernement en retour du droit d'achat prioritaire qui leur est conféré. En 2019, cette redevance était fixée à 18 % de la valeur des bois garantis selon le prix moyen facturé au bénéficiaire au cours d'une période de référence.

— Le prix est déterminé à partir des résultats des ventes aux enchères sur le marché libre, en tenant compte notamment des caractéristiques de la ressource et des conditions de marché.

Les entreprises étaient également assujetties à une taxe de 10 % sur leurs revenus nets tirés d'opérations forestières au Québec, si ces derniers dépassaient 65 000 \$ au cours de l'année d'imposition. Cette taxe est applicable peu importe que les revenus proviennent de terres publiques ou privées.

Pour l'année 2019, les recettes forestières provenant des sociétés étaient de 261 millions de dollars, soit :

- 252 millions de dollars attribuables aux redevances forestières (96,5 %);
- 9 millions de dollars provenant de la taxe sur les opérations forestières (3,5 %).

TABLEAU 42

### Recettes forestières provenant des sociétés – 2019

	Montant (M\$)	Part (%)
Redevances forestières	252	96,5
Taxe sur les opérations forestières	9	3,5
<b>TOTAL</b>	<b>261</b>	<b>100,0</b>

Note : Les recettes sont calculées avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.



### 3. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

#### 3.1 Le nombre de sociétés

De 1990 à 2019, le nombre de sociétés est passé de 221 680 à 524 099, soit une augmentation de 302 419 sociétés<sup>20</sup>.

— La croissance annuelle moyenne a été de 2,1 % entre 1990 et 2001, puis de 3,6 % entre 2001 et 2019.

— L'augmentation plus prononcée du nombre de sociétés s'explique entre autres par le fait que depuis 2001, chaque ordre professionnel peut permettre l'incorporation de ses membres.

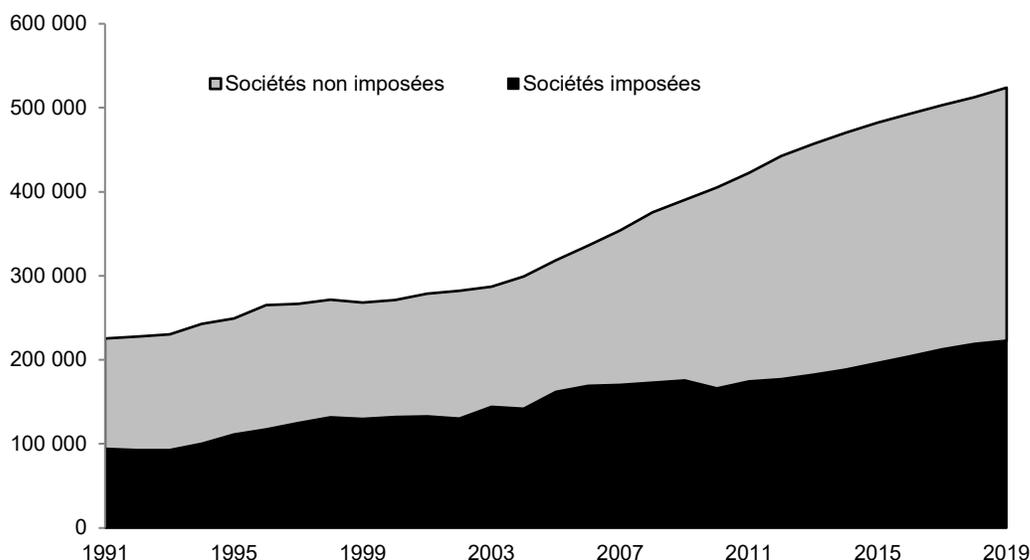
Le nombre de sociétés imposées sur le revenu est passé de 101 068 à 222 578 entre 1990 et 2019, soit une hausse de 121 510 sociétés.

Quant au nombre de sociétés non imposées, il a augmenté de 180 909, passant de 120 612 à 301 521.

— La hausse du montant des déductions permettant de diminuer le revenu imposable des sociétés (ex. : dividendes imposables et pertes d'années antérieures) ainsi que celle du nombre de sociétés ne déclarant pas de revenus font partie des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de sociétés ne payant pas d'impôt sur le revenu.

GRAPHIQUE 30

#### Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2019



<sup>20</sup> Les résultats portant sur l'évolution temporelle des statistiques fiscales doivent être interprétés avec prudence. Pour les éditions 2010 et 2012, des changements méthodologiques ont notamment été apportés. Ainsi, à partir de 2010, les données fiscales sont basées sur la population constituée de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés au lieu d'être basées sur un échantillon. De plus, à partir de 2012, les données financières sont également basées sur la population.

## □ Évolution annuelle du nombre de sociétés

De 1990 à 2019, le nombre total de sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 3,0 %. Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a connu une croissance annuelle moyenne respective de 2,8 % et de 3,2 %.

Entre 2018 et 2019, le nombre de sociétés a augmenté de 2,2 %, passant de 512 723 à 524 099.

- Le nombre de sociétés imposées a augmenté de 1,6 %, passant de 219 046 à 222 578, alors que le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 2,7 %, passant de 293 677 à 301 521.

TABLEAU 43

**Nombre de sociétés – 1990 à 2019**

Année d'imposition	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)
1990	101 068	0,7	120 612	6,4	221 680	3,8
1991	94 167	-6,8	131 363	8,9	225 530	1,7
1992	92 692	-1,6	135 038	2,8	227 730	1,0
1993	92 541	-0,2	137 814	2,1	230 355	1,2
1994	100 176	8,3	142 487	3,4	242 663	5,3
1995	111 226	11,0	138 285	-2,9	249 511	2,8
1996	117 265	5,4	147 885	6,9	265 150	6,3
1997	124 709	6,3	141 954	-4,0	266 663	0,6
1998	131 400	5,4	140 339	-1,1	271 739	1,9
1999	129 731	-1,3	138 548	-1,3	268 279	-1,3
2000	131 867	1,6	139 478	0,7	271 345	1,1
2001	132 533	0,5	146 378	4,9	278 911	2,8
2002	129 993	-1,9	152 216	4,0	282 209	1,2
2003	144 116	10,9	142 865	-6,1	286 981	1,7
2004	141 912	-1,5	157 188	10,0	299 100	4,2
2005	161 935	14,1	156 677	-0,3	318 612	6,5
2006	169 058	4,4	166 894	6,5	335 952	5,4
2007	170 319	0,7	183 632	10,0	353 951	5,4
2008	172 925	1,5	202 512	10,3	375 437	6,1
2009	175 595	1,5	214 741	6,0	390 336	4,0
2010	165 883	-5,5	239 404	11,5	405 287	3,8
2011	174 359	5,1	248 090	3,6	422 449	4,2
2012	176 779	1,4	265 887	7,2	442 666	4,8
2013	182 253	3,1	274 720	3,3	456 973	3,2
2014	188 227	3,3	281 912	2,6	470 139	2,9
2015	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
2016	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2
2017	212 504	4,0	290 497	0,6	503 001	2,0
2018	219 046	3,1	293 677	1,1	512 723	1,9
2019	222 578	1,6	301 521	2,7	524 099	2,2
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>2,8</b>		<b>3,2</b>		<b>3,0</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

### 3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition

Le revenu imposable des sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 5,9 % entre 1990 et 2019. L'impôt sur le revenu que les sociétés doivent payer au Québec a augmenté en moyenne de 7,9 % par année au cours de la même période.

De plus, de 1990 à 2019, le taux moyen d'imposition a crû de 4,4 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 10,7 %, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 1,8 %.

TABLEAU 44

**Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1990 à 2019**

Année d'imposition	Revenu imposable au Québec		Impôt à payer au Québec		Taux moyen d'imposition <sup>(1)</sup>	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	%	Var. (%)
1990	11 763	-14,3	742	-18,2	6,3	-4,5
1991	11 807	0,4	787	6,1	6,7	5,7
1992	11 680	-1,1	862	9,5	7,4	10,7
1993	11 480	-1,7	1 000	16,0	8,7	18,0
1994	12 850	11,9	1 096	9,7	8,5	-2,0
1995	14 882	15,8	1 292	17,9	8,7	1,8
1996	16 825	13,1	1 511	17,0	9,0	3,5
1997	19 474	15,7	1 749	15,7	9,0	-0,0
1998	20 925	7,4	1 938	10,8	9,3	3,1
1999	21 920	4,8	2 015	4,0	9,2	-0,7
2000	24 080	9,9	2 346	16,4	9,7	6,0
2001	23 841	-1,0	2 296	-2,1	9,6	-1,1
2002	25 080	5,2	2 352	2,4	9,4	-2,6
2003	28 049	11,8	2 484	5,6	8,9	-5,6
2004	30 032	7,1	2 737	10,2	9,1	2,9
2005	32 431	8,0	3 049	11,4	9,4	3,2
2006	33 303	2,7	3 277	7,5	9,8	4,7
2007	36 167	8,6	3 498	6,7	9,7	-1,7
2008	34 010	-6,0	3 461	-1,1	10,2	5,2
2009	34 057	0,1	3 637	5,1	10,7	4,9
2010	37 598	10,4	4 053	11,5	10,8	1,0
2011	42 063	11,9	4 545	12,1	10,8	0,2
2012	42 818	1,8	4 609	1,4	10,8	-0,4
2013	43 925	2,6	4 718	2,4	10,7	-0,6
2014	46 278	5,4	4 978	5,5	10,8	0,5
2015	51 079	10,4	5 480	10,1	10,7	-0,3
2016	55 367	8,4	5 926	8,1	10,7	-0,2
2017	58 195	5,1	6 264	5,7	10,8	0,6
2018	65 903	13,2	7 240	15,6	11,0	2,1
2019	62 633	-5,0	6 711	-7,3	10,7	-2,5
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>5,9</b>		<b>7,9</b>		<b>1,8</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées sont exclues du calcul.

### 3.3 Le total des prélèvements fiscaux

Entre 1990 et 2019, la croissance annuelle moyenne du total des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés, soit la somme de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, de la taxe sur le capital<sup>21</sup> et de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), a été de 4,5 %, le total passant de 3,5 milliards de dollars à 12,5 milliards de dollars.

Au cours de cette même période :

- l'impôt à payer est passé de 742 millions de dollars à 6,7 milliards de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,9 %;
- la taxe sur le capital est passée de 1,1 milliard de dollars à 813 millions de dollars, ce qui représente une décroissance annuelle moyenne de 1,2 %;
- la cotisation au FSS est passée de 1,6 milliard de dollars à 5 milliards de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,9 %.

---

<sup>21</sup> Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

TABLEAU 45

**Impôt à payer au Québec, taxe sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1990 à 2019**

Année d'imposition	Impôt à payer au Québec		Taxe sur le capital <sup>(1)</sup>		Cotisation au FSS <sup>(2)</sup>		Total des prélèvements fiscaux <sup>(3)</sup>	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1990	742	-18,2	1 148	12,7	1 634	1,2	3 523	-0,5
1991	787	6,1	1 247	8,6	1 689	3,4	3 723	5,7
1992	862	9,5	1 384	11,0	1 855	9,8	4 101	10,2
1993	1 000	16,0	1 425	2,9	1 835	-1,0	4 260	3,9
1994	1 096	9,7	1 432	0,5	1 900	3,5	4 428	4,0
1995	1 292	17,9	1 550	8,2	2 195	15,5	5 037	13,8
1996	1 511	17,0	1 716	10,7	2 372	8,0	5 599	11,2
1997	1 749	15,7	1 786	4,1	2 558	7,8	6 093	8,8
1998	1 938	10,8	1 909	6,9	2 832	10,7	6 678	9,6
1999	2 015	4,0	1 871	-2,0	3 535	24,8	7 421	11,1
2000	2 346	16,4	1 976	5,6	2 802	-20,7	7 124	-4,0
2001	2 296	-2,1	2 053	3,9	2 735	-2,4	7 084	-0,6
2002	2 352	2,4	1 970	-4,0	2 683	-1,9	7 005	-1,1
2003	2 484	5,6	1 991	1,1	2 956	10,2	7 431	6,1
2004	2 737	10,2	1 909	-4,1	2 938	-0,6	7 583	2,1
2005	3 049	11,4	1 926	0,9	3 089	5,1	8 063	6,3
2006	3 277	7,5	1 876	-2,6	3 095	0,2	8 248	2,3
2007	3 498	6,7	1 720	-8,3	3 190	3,1	8 408	1,9
2008	3 461	-1,1	1 343	-21,9	3 205	0,5	8 009	-4,7
2009	3 637	5,1	1 022	-23,9	3 095	-3,4	7 753	-3,2
2010	4 053	11,5	803	-21,4	3 722	20,3	8 579	10,7
2011	4 545	12,1	538	-33,0	3 988	7,1	9 071	5,7
2012	4 609	1,4	477	-11,4	4 237	6,2	9 323	2,8
2013	4 718	2,4	501	5,1	4 287	1,2	9 507	2,0
2014	4 978	5,5	471	-6,0	4 410	2,9	9 859	3,7
2015	5 480	10,1	669	41,9	4 529	2,7	10 678	8,3
2016	5 926	8,1	700	4,7	4 659	2,9	11 286	5,7
2017	6 264	5,7	724	3,3	4 834	3,8	11 822	4,8
2018	7 240	15,6	766	5,8	4 830	-0,1	12 836	8,6
2019	6 711	-7,3	813	6,1	4 958	2,6	12 481	-2,8
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>7,9</b>		<b>-1,2</b>		<b>3,9</b>		<b>4,5</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes.

(2) Fonds des services de santé.

(3) Dans ce cas-ci, le total des prélèvements fiscaux est la somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation au Fonds des services de santé.

### 3.4 Les crédits d'impôt

En 1996, 46 278 sociétés étaient bénéficiaires de crédits d'impôt. Ce nombre a diminué pour s'établir à 22 997 en 2019, soit une décroissance annuelle moyenne de 3,0 %.

— La diminution du nombre de bénéficiaires entre 1998 et 2000 s'explique notamment par l'abolition du crédit d'impôt pour pertes annoncée au budget 1998-1999.

Le montant des crédits d'impôt accordés était de 442 millions de dollars en 1996 et a augmenté pour s'établir à 2,2 milliards de dollars en 2019, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,2 %.

Entre 2018 et 2019, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt est passé de 19 548 à 22 997, ce qui correspond à une augmentation de 17,6 %, alors que le montant des crédits d'impôt accordés a augmenté de 20,4 %, passant de 1,8 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars.

TABLEAU 46

**Crédits d'impôt – 1996 à 2019**

Année d'imposition	Nombre de sociétés bénéficiaires <sup>(1)</sup>		Montant <sup>(2)</sup>	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1996	46 278		442	
1997	45 485	-1,7	483	9,3
1998	46 726	2,7	553	14,4
1999	30 547	-34,6	738	33,5
2000	16 650	-45,5	774	4,8
2001	16 318	-2,0	1 035	33,8
2002	17 974	10,1	1 201	16,0
2003	18 038	0,4	1 245	3,7
2004	18 675	3,5	1 196	-4,0
2005	19 563	4,8	1 283	7,3
2006	20 432	4,4	1 449	13,0
2007	21 124	3,4	1 660	14,5
2008	21 727	2,9	1 738	4,7
2009	22 231	2,3	1 880	8,2
2010	22 082	-0,7	1 929	2,6
2011	22 540	2,1	1 994	3,4
2012	22 772	1,0	1 973	-1,1
2013	23 391	2,7	1 921	-2,6
2014	23 241	-0,6	1 858	-3,3
2015	21 829	-6,1	1 741	-6,3
2016	20 368	-6,7	1 744	0,1
2017	19 681	-3,4	1 715	-1,6
2018	19 548	-0,7	1 813	5,7
2019	22 997	17,6	2 182	20,4
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>-3,0</b>		<b>7,2</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Avant 2010, le nombre de sociétés bénéficiaires correspond au nombre de sociétés plutôt qu'au nombre de déclarations de revenus.

(2) Étant donné que l'historique des crédits d'impôt a été réalisé en date du 31 décembre 2022, les montants présentés dans ce tableau peuvent différer de ceux présentés dans les éditions antérieures des statistiques fiscales des sociétés.

## Proportion des prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement

La part des prélèvements faits auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement a progressé depuis le début des années 1980, passant de 12,4 % en 1980-1981 à 20,5 % en 2018-2019.

En 1981-1982, afin de stabiliser les revenus et de réduire l'effet de la conjoncture économique sur les finances publiques, une réforme a accéléré le virage vers les charges fixes que sont la cotisation au Fonds des services de santé et la taxe sur le capital.

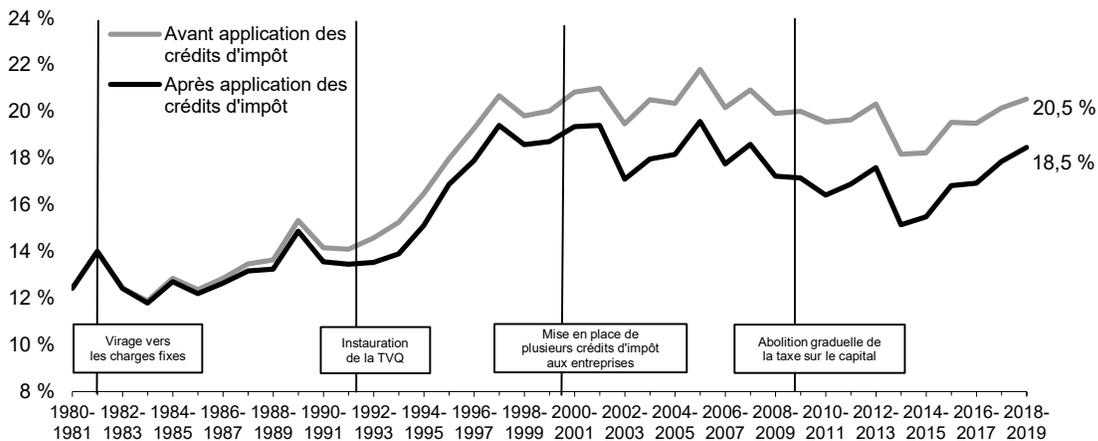
Au début des années 1990, l'instauration du régime de la TVQ, y compris du remboursement aux entreprises des taxes payées sur les intrants, a été financée en grande partie par une augmentation des charges fixes.

À la fin des années 1990, de nombreux crédits d'impôt ont été successivement mis en place pour favoriser le développement de certaines régions ou de certains secteurs d'activité.

Dans le but de favoriser l'investissement, la taxe sur le capital a graduellement été abolie au cours des années 2000. L'abolition de cette charge fixe a été financée par une hausse du taux général d'imposition sur le revenu des sociétés.

On note pour la même période un élargissement de l'écart entre les prélèvements avant et après crédits d'impôt, ce qui illustre l'importance grandissante des crédits d'impôt dans le soutien aux entreprises. En 2018-2019, cet écart atteignait 2 points de pourcentage (20,5 % avant l'application des crédits d'impôt et 18,5 % après leur application).

### Évolution de la proportion des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés dans les revenus autonomes du gouvernement – 1980-1981 à 2018-2019



Note : Comprend l'impôt sur le revenu, la cotisation au Fonds des services de santé payée par le secteur privé, la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la taxe compensatoire des institutions financières et la taxe sur les services publics.

### 3.5 La taxe compensatoire des institutions financières

Entre 2000 et 2019, le nombre de sociétés assujetties à la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF) est passé de 3 931 à 753, une décroissance annuelle moyenne de 8,3 %, alors que le montant payé est passé de 136 millions de dollars à 367 millions de dollars, une croissance annuelle moyenne de 5,3 %.

— La baisse du nombre de sociétés assujetties s'explique notamment par une réduction générale du nombre d'institutions financières et par un ajustement apporté aux règles d'assujettissement en 2013. Par exemple, les courtiers d'assurance et hypothécaires ne paient plus la TCIF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Entre 2018 et 2019, le nombre de sociétés qui ont payé la TCIF est passé de 805 à 753, ce qui correspond à une décroissance de 6,5 %, alors que le montant de la TCIF a diminué de 1,3 %, passant de 372 millions de dollars à 367 millions de dollars.

TABLEAU 47

#### Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2019

Année d'imposition	Nombre de sociétés assujetties		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	3 931		136	
2001	3 617	-8,0	143	4,6
2002	3 421	-5,4	150	4,7
2003	3 324	-2,8	158	5,5
2004	2 954	-11,1	168	6,2
2005	2 914	-1,4	179	7,0
2006	2 959	1,5	187	4,1
2007	2 957	-0,1	196	4,9
2008	2 922	-1,2	204	4,0
2009	2 836	-2,9	210	3,0
2010	2 721	-4,1	292	38,9
2011	2 720	-0,0	366	25,4
2012	2 674	-1,7	375	2,5
2013	1 838	-31,3	226	-39,7
2014	1 034	-43,7	210	-7,1
2015	976	-5,6	342	62,7
2016	908	-7,0	349	2,3
2017	838	-7,7	363	3,9
2018	805	-3,9	372	2,5
2019	753	-6,5	367	-1,3
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>-8,3</b>		<b>5,3</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

### 3.6 La taxe sur les services publics

Entre 2000 et 2019, le nombre de sociétés qui ont payé la taxe sur les services publics (TSP) est passé de 149 à 52, ce qui correspond à une décroissance annuelle moyenne de 5,4 %.

Le montant de la TSP était de 349 millions de dollars en 2000 et s'est établi à 339 millions de dollars en 2019, soit une décroissance annuelle moyenne de 0,1 %.

- Cette diminution s'explique par la réduction du taux applicable au régime de la TSP dans le secteur des télécommunications, qui est passé de 10,5 % à 0,7 % pour la tranche excédant 750 millions de dollars dans le cas des actifs acquis ou loués après 2005.
- L'effet de cette réduction est d'ailleurs observé parmi les sociétés des secteurs des télécommunications et de la distribution de gaz : elles ont vu leur montant de la TSP être réduit de 2005 à 2013.

Entre 2018 et 2019, le montant total de la TSP a augmenté de 1,5 %, passant de 334 millions de dollars à 339 millions de dollars.

TABLEAU 48

**Taxe sur les services publics – 2000 à 2019**  
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année d'imposition	Nombre de sociétés assujetties		Montant			
	Unités	Var. (%)	Électricité	Télécom. et gaz	Total	Var. (%)
2000	149		229	120	349	
2001	132	-11,4	229	135	364	4,2
2002	125	-5,3	235	125	360	-0,9
2003	108	-13,6	250	124	374	3,7
2004	115	6,5	223	124	347	-7,1
2005	107	-7,0	227	131	358	3,0
2006	98	-8,4	239	114	353	-1,3
2007	96	-2,0	242	100	342	-3,1
2008	93	-3,1	247	89	336	-1,6
2009	92	-1,1	264	80	344	2,1
2010	88	-4,3	247	69	316	-8,1
2011	80	-9,1	254	43	297	-6,1
2012	82	2,5	246	35	281	-5,3
2013	78	-4,9	254	28	282	0,4
2014	75	-3,8	269	24	294	4,1
2015	68	-9,3	285	23	308	4,9
2016	63	-7,4	284	24	309	0,3
2017	61	-3,2	299	31	329	6,6
2018	60	-1,6	300	34	334	1,6
2019	52	-13,3	305	35	339	1,5
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>-5,4</b>				<b>-0,1</b>

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

### 3.7 L'impôt minier

Le nombre de sociétés d'exploration minière est passé de 89 en 2000 à 173 en 2019. Pour sa part, le nombre de sociétés minières productrices est passé de 26 à 28 au cours de la même période.

Les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières sont passés de 16 millions de dollars en 2000 à 377 millions de dollars en 2019, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 18,1 %.

TABLEAU 49

#### Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Sociétés d'exploration			Sociétés productrices			Total		
	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés
2000	89	-23	-2	26	108	18	115	85	16
2001	89	-75	-3	23	105	16	112	30	13
2002	104	-45	-4	25	33	14	129	-12	10
2003	114	-53	-4	25	46	12	139	-7	8
2004	140	-92	-8	25	141	21	165	49	13
2005	134	-120	-8	22	311	41	156	191	33
2006	138	-162	-13	18	472	64	156	310	51
2007	164	-230	-19	24	384	53	188	154	34
2008	195	-376	-25	21	906	112	216	530	87
2009	194	-341	-15	19	506	62	213	165	47
2010	193	-246	-13	20	2 001	275	213	1 755	262
2011	210	-149	-10	22	2 307	347	232	2 157	337
2012	208	-344	-28	19	1 081	175	227	738	147
2013	210	-366	-41	21	450	73	231	84	32
2014	191	-115	-7	22	414	89	213	299	82
2015	179	-145	-11	28	325	102	207	180	91
2016	180	-84	-4	27	576	106	207	491	103
2017	185	-79	-5	31	1 427	209	216	1 348	203
2018	180	-91	-10	29	1 409	247	209	1 318	237
2019	173	-74	-8	28	2 252	385	201	2 179	377
<b>Croissance annuelle moyenne</b>									<b>18,1 %</b>

Note : Étant donné que l'historique des statistiques fiscales relatives aux droits miniers a été réalisé en date du 31 décembre 2022, les chiffres présentés dans ce tableau peuvent différer de ceux présentés dans les éditions antérieures des statistiques fiscales des sociétés.

## □ Détail des allocations à l'impôt minier

Entre 2000 et 2019, le profit annuel des sociétés minières est passé de 85 millions de dollars à 2,2 milliards de dollars, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 18,6 %.

Entre 2018 et 2019, le profit annuel des sociétés minières a augmenté de 65,3 %, passant de 1,3 milliard de dollars à 2,2 milliards de dollars.

TABLEAU 50

### Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Valeur brute de la production annuelle	Bénéfice net avant allocation	Allocation pour amortissement	Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier <sup>(1)</sup>	Allocation pour traitement	Autres allocations <sup>(2)</sup>	Profit annuel
2000	2 645	769	224	193	149	d. c.	85
2001	2 675	660	198	114	174	d. c.	30
2002	2 518	619	259	198	158	d. c.	-12
2003	2 742	462	249	112	95	14	-8
2004	3 138	905	429	171	173	82	49
2005	3 221	910	d. c.	153	d. c.	d. c.	191
2006	3 319	1 218	d. c.	294	d. c.	d. c.	310
2007	3 868	1 617	929	368	d. c.	d. c.	154
2008	4 817	1 858	552	514	168	94	530
2009	4 067	986	271	456	92	d. c.	165
2010	5 764	2 440	278	198	d. c.	d. c.	1 754
2011	7 295	2 864	229	196	195	134	2 157
2012	6 797	2 420	621	655	244	186	738
2013	6 427	1 668	614	725	196	73	84
2014	7 277	1 946	814	d. c.	379	d. c.	299
2015	7 446	1 274	690	292	368	75	180
2016	7 307	1 763	1 122	349	374	79	491
2017	8 580	3 080	939	330	517	70	1 348
2018	10 084	3 004	898	350	463	72	1 318
2019	10 992	4 098	979	288	596	67	2 179
<b>Croissance annuelle moyenne</b>							<b>18,6 %</b>

Note : Le montant des allocations inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des allocations effectivement utilisé. Par exemple, en 2019, le total des allocations réclamées (1 930 M\$) par les sociétés minières diffère du montant effectivement utilisé (1 919 M\$) pour le calcul du profit annuel.

(1) Sont incluses l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier, l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production, l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production, l'allocation pour consultation auprès des communautés et l'allocation pour études environnementales.

(2) Sont inclus l'allocation additionnelle pour exploration, l'allocation supplémentaire pour amortissement, l'allocation additionnelle pour une mine nordique, l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois, les dons et les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental et les dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration.

d. c. : Donnée confidentielle.

### 3.8 Les recettes forestières

Le total des recettes forestières au Québec a connu une décroissance annuelle moyenne de 2,4 % entre 2000 et 2019, passant de 400 millions de dollars à 253 millions de dollars. Au cours de la même période :

- les redevances forestières ont diminué de 139 millions de dollars, passant de 383 millions de dollars à 244 millions de dollars, soit une décroissance annuelle moyenne de 2,3 %;
- la taxe sur les opérations forestières, qui était de 18 millions de dollars, est passée à 9 millions de dollars, soit une décroissance annuelle moyenne de 3,4 %.

TABLEAU 51

#### Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2019

Année d'imposition	Redevances forestières		Taxe sur les opérations forestières		Total	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	383		18		400	
2001	301	-21,2	10	-41,7	312	-22,1
2002	300	-0,5	12	11,4	312	-0,1
2003	317	5,7	7	-41,3	324	4,0
2004	397	25,3	14	105,8	411	27,0
2005	397	-0,1	10	-27,1	407	-1,0
2006	291	-26,8	8	-23,8	298	-26,7
2007	185	-36,3	5	-35,0	190	-36,3
2008	147	-20,7	1	-70,9	148	-22,1
2009	113	-23,2	1	-7,6	114	-23,0
2010	116	2,7	2	26,7	117	3,0
2011	116	0,2	1	-32,4	117	-0,3
2012	153	31,7	1	24,9	154	31,6
2013	193	26,7	3	80,6	196	27,2
2014	224	15,9	3	14,0	227	15,8
2015	236	5,4	4	17,0	240	5,6
2016	234	-1,1	4	21,3	238	-0,7
2017	236	0,9	13	197,8	248	4,4
2018	252	6,9	21	64,6	273	9,9
2019	244	-3,3	9	-56,0	253	-7,4
<b>Croissance annuelle moyenne</b>		<b>-2,3</b>		<b>-3,4</b>		<b>-2,4</b>

Note : Avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.



## 4. LES COTISATIONS SOCIALES DES SOCIÉTÉS

En plus de la cotisation au Fonds des services de santé, les sociétés devaient verser en 2019 diverses cotisations sociales sur la masse salariale de leurs employés destinées aux régimes et entités suivants :

- le Régime de rentes du Québec;
- le Régime québécois d'assurance parentale;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail<sup>22</sup>;
- le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;
- le régime fédéral de l'assurance-emploi<sup>23</sup>.

### ❑ Le Régime de rentes du Québec

Généralement, les employeurs doivent payer une cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la rémunération de leurs employés âgés de 18 ans ou plus.

Le RRQ offre une protection de base qui garantit une rente à l'employé s'il prend sa retraite ou devient invalide, et à ses proches s'il décède. Les cotisations au régime sont payées en parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour 2019, le taux de cotisation au RRQ pour l'employeur était fixé à 5,4 % pour la cotisation de base et à 0,15 % pour la cotisation supplémentaire. Le maximum des gains admissibles par employé d'âge majeur était fixé à 57 400 \$, dont les premiers 3 500 \$ étaient exemptés. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 2 991 \$ par employé.

### ❑ Le Régime québécois d'assurance parentale

En règle générale, les employeurs doivent payer des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur la rémunération versée à leurs employés. Le RQAP permet à un employé de recevoir des prestations financières s'il prend un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, ou un congé parental au cours duquel il cesse d'être rémunéré.

Les cotisations au régime sont payées à 58,3 % par l'employeur et à 41,7 % par l'employé.

Pour 2019, le taux de cotisation de l'employeur au RQAP était de 0,736 % et le maximum de revenus assurables était de 76 500 \$. Pour les employeurs, les cotisations maximales à payer pour l'année étaient donc de 563 \$ par employé.

### ❑ La cotisation relative aux normes du travail

Chaque employeur doit généralement payer une cotisation relative aux normes du travail, calculée en fonction des salaires versés à ses employés. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) vise à faire respecter les normes prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Les cotisations à la CNESST sont entièrement payées par l'employeur.

---

<sup>22</sup> Seules les données de la cotisation relative aux normes du travail sont présentées dans ce document.

<sup>23</sup> Les données relatives à l'assurance-emploi ne sont pas présentées dans ce document.

Pour 2019, le taux de la cotisation relative aux normes du travail était de 0,07 % des rémunérations versées aux employés durant l'année, jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 76 500 \$ par employé. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 54 \$ par employé.

#### **Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre**

En 2019, tous les employeurs dont la masse salariale dépassait 2 millions de dollars et qui consacraient une somme représentant moins de 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles devaient verser au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) une cotisation égale à la différence entre 1 % de leur masse salariale et leurs dépenses de formation admissibles effectuées.

Le FDRCMO est affecté à la promotion et au soutien du développement des compétences de la main-d'œuvre québécoise.

Les cotisations au fonds sont entièrement payées par l'employeur.

Le taux de cotisation au FDRCMO pour les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 2 millions de dollars varie entre 0 % et 1 % des rémunérations totales versées aux employés pour l'année, selon le niveau des dépenses de formation admissibles réalisées.

TABLEAU 52

#### **Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2019**

<b>Cotisation sociale</b>	<b>Minimum (%)</b>	<b>Maximum (%)</b>	<b>Plafond<sup>(1)</sup> (\$)</b>
Régime de rentes du Québec <sup>(2)</sup>	5,55	5,55	57 400
Régime québécois d'assurance parentale	0,736	0,736	76 500
Normes du travail	0,07	0,07	76 500
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0	1	Aucun

Note : Les cotisations sociales présentées dans ce tableau ne constituent pas une liste exhaustive. Le régime fédéral de l'assurance-emploi et les versements en matière de santé et de sécurité du travail ne sont pas présentés dans ce tableau.

(1) Par employé.

(2) Les premiers 3 500 \$ sont exemptés pour l'ensemble des employés, ainsi que le salaire des employés de moins de 18 ans. Pour 2019, le taux de cotisation comprend 5,40 % pour la cotisation de base et 0,15 % pour la cotisation supplémentaire.

## 4.1 Le nombre de sociétés

En 2019, 209 388 sociétés ont payé au moins une cotisation sociale, soit 40,0 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. De ces 209 388 sociétés :

- 207 256 ont payé une cotisation au RRQ;
- 208 371 ont versé une cotisation au RQAP;
- 194 473 ont versé une cotisation relative aux normes du travail à la CNESST;
- 1 314 ont cotisé au FDRCMO.

### □ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, les 195 842 petites entreprises payant des cotisations sociales représentaient 93,5 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

Pour leur part, les 9 234 moyennes entreprises payant des cotisations sociales représentaient 4,4 % de ces sociétés.

Le nombre de grandes entreprises payant au moins une cotisation sociale était de 4 312, soit 2,1 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

TABLEAU 53

#### Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2019 (en unités)

Cotisations sociales	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Régime de rentes du Québec	193 739	9 221	4 296	207 256
Régime québécois d'assurance parentale	194 839	9 230	4 302	208 371
Normes du travail	181 898	8 650	3 925	194 473
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	424	456	434	1 314
<b>TOTAL</b>	<b>195 842</b>	<b>9 234</b>	<b>4 312</b>	<b>209 388</b>

Note : Une entreprise peut payer plus d'une cotisation sociale. Ainsi, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, le nombre d'entreprises des secteurs primaire et secondaire qui payaient des cotisations sociales était respectivement de 11 667 et de 44 855.

Par ailleurs, 152 866 entreprises du secteur tertiaire payaient des cotisations sociales.

— Plus de la moitié de ces entreprises (87 503) faisaient partie du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 54

### Nombre d'entreprises payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2019

(en unités)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO <sup>(1)</sup>	Total
<b>Secteur primaire</b>					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 874	11 206	10 924	d. c.	d. c.
– Mines, carrières et puits de pétrole	428	431	411	d. c.	d. c.
<b>Sous-total</b>	<b>11 302</b>	<b>11 637</b>	<b>11 335</b>	<b>14</b>	<b>11 667</b>
<b>Secteur secondaire</b>					
– Manufacturier	13 714	13 763	13 407	201	13 798
– Construction	30 851	30 949	27 906	208	31 057
<b>Sous-total</b>	<b>44 565</b>	<b>44 712</b>	<b>41 313</b>	<b>409</b>	<b>44 855</b>
<b>Secteur tertiaire</b>					
– Transports, communications et services publics	14 408	14 452	12 695	95	14 493
– Commerce de gros	10 818	10 840	10 484	163	10 889
– Commerce de détail	27 180	27 243	25 981	125	27 314
– Finances, assurances et services immobiliers	12 383	12 451	12 036	93	12 667
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	86 600	87 036	80 629	415	87 503
<b>Sous-total</b>	<b>151 389</b>	<b>152 022</b>	<b>141 825</b>	<b>891</b>	<b>152 866</b>
<b>Ensemble des entreprises</b>	<b>207 256</b>	<b>208 371</b>	<b>194 473</b>	<b>1 314</b>	<b>209 388</b>

Note : Étant donné qu'une société peut payer plus d'une cotisation sociale, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

d. c. : Donnée confidentielle.

## 4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés

En 2019, les principales cotisations sociales sur la masse salariale auprès des sociétés québécoises ont totalisé 6,5 milliards de dollars.

— Environ 85 % de ce total est attribuable au RRQ, soit un montant de 5,5 milliards de dollars.

### □ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des cotisations sociales payées par les petites entreprises était de 2,5 milliards de dollars en 2019, alors qu'il était de 2,7 milliards de dollars pour les grandes entreprises. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont versé 1,2 milliard de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 55

### Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2019

(en millions de dollars)

Cotisations sociales	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Régime de rentes du Québec	2 148	1 040	2 297	5 485
Régime québécois d'assurance parentale	338	164	376	878
Normes du travail	28	13	26	67
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	6	8	17	30
<b>TOTAL</b>	<b>2 519</b>	<b>1 225</b>	<b>2 716</b>	<b>6 460</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le montant total des cotisations sociales versées par les sociétés en 2019 diffère en fonction du secteur d'activité économique. Les entreprises du secteur primaire ont contribué à hauteur de 201 millions de dollars, alors que celles des secteurs secondaire et tertiaire ont payé respectivement 1,8 milliard de dollars et 4,5 milliards de dollars en cotisations sociales.

TABLEAU 56

### Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2019 (en millions de dollars)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO <sup>(1)</sup>	Total
<b>Secteur primaire</b>					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	117	18	2	0,1	137
– Mines, carrières et puits de pétrole	54	9	1	0,02	65
<b>Sous-total</b>	<b>171</b>	<b>27</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>201</b>
<b>Secteur secondaire</b>					
– Manufacturier	921	146	14	5	1 085
– Construction	569	89	5	3	665
<b>Sous-total</b>	<b>1 490</b>	<b>235</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>1 751</b>
<b>Secteur tertiaire</b>					
– Transports, communications et services publics	353	56	3	2	413
– Commerce de gros	413	65	6	3	488
– Commerce de détail	626	100	9	2	737
– Finances, assurances et services immobiliers	446	71	6	3	526
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	1 986	323	22	13	2 344
<b>Sous-total</b>	<b>3 824</b>	<b>615</b>	<b>46</b>	<b>23</b>	<b>4 508</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 485</b>	<b>878</b>	<b>67</b>	<b>30</b>	<b>6 460</b>

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

## 5. LE BILAN DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En 2019, le nombre de sociétés non financières était de 397 145.

L'actif total des sociétés non financières s'établissait à 3 747 milliards de dollars. Parmi ces sociétés, celles qui étaient imposées sur le revenu ont vu leur actif augmenter de 3,8 % entre 2018 et 2019. Celles qui étaient non imposées ont vu leur actif augmenter de 18,0 %.

Par ailleurs, le passif total des sociétés non financières était de 2 218 milliards de dollars, dont 952 milliards de dollars pour les sociétés imposées et 1 266 milliards de dollars pour les sociétés non imposées.

Finalement, l'avoir des actionnaires s'établissait à 1 529 milliards de dollars.

TABLEAU 57

### Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)	2019	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Nombre de sociétés (en unités)</b>	<b>177 583</b>	<b>1,1</b>	<b>219 562</b>	<b>2,0</b>	<b>397 145</b>	<b>1,6</b>
<b>Principales composantes du bilan</b>						
<b>Actif</b>						
– Court terme	580 214	6,5	378 958	6,0	959 172	6,3
– Long terme	972 537	2,3	1 814 916	20,8	2 787 453	13,6
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 552 751</b>	<b>3,8</b>	<b>2 193 874</b>	<b>18,0</b>	<b>3 746 624</b>	<b>11,7</b>
<b>Passif</b>						
– Court terme	453 698	8,3	372 323	8,7	826 021	8,5
– Long terme	498 769	2,4	893 246	25,3	1 392 014	16,0
<b>Total du passif</b>	<b>952 466</b>	<b>5,1</b>	<b>1 265 569</b>	<b>19,9</b>	<b>2 218 035</b>	<b>13,1</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>						
– Capital-actions	282 525	-1,7	576 369	18,9	858 894	11,2
– Bénéfices non répartis	390 765	3,3	628 031	11,2	1 018 796	8,0
– Déficits cumulés	-73 006	-4,6	-276 095	12,7	-349 101	8,6
<b>Total de l'avoir</b>	<b>600 284</b>	<b>1,9</b>	<b>928 305</b>	<b>15,4</b>	<b>1 528 589</b>	<b>9,7</b>
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>1 552 751</b>	<b>3,8</b>	<b>2 193 874</b>	<b>18,0</b>	<b>3 746 624</b>	<b>11,7</b>

## 5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières

### □ Répartition selon la taille des entreprises

La répartition de l'actif selon la taille des entreprises montre que les grandes entreprises détenaient 90,2 % de l'actif total, que les petites entreprises en possédaient 6,2 % et que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,6 %.

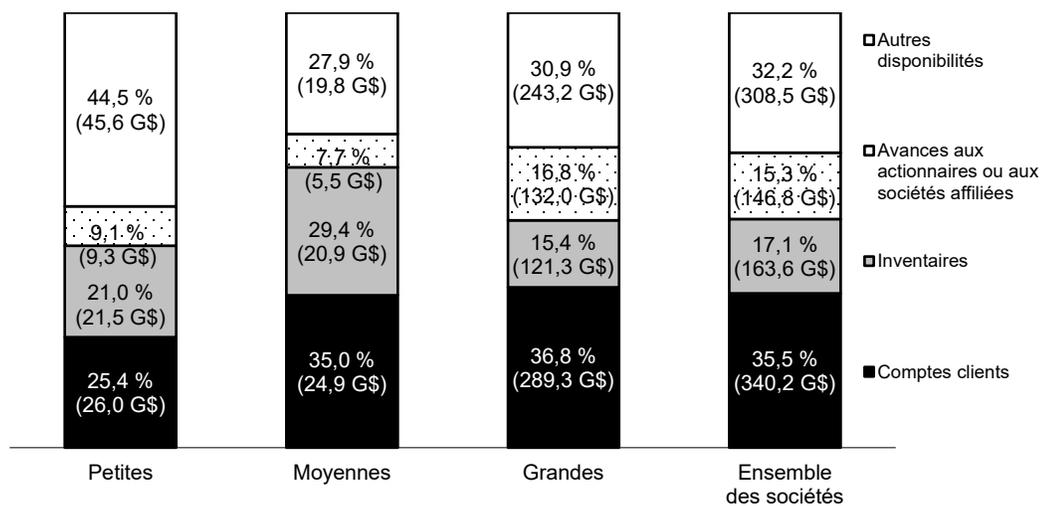
### □ Répartition de l'actif à court terme

En 2019, l'actif à court terme provenait principalement des comptes clients pour les moyennes entreprises (35,0 %) et les grandes entreprises (36,8 %), alors qu'il provenait des autres disponibilités pour les petites entreprises (44,5 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées parmi les éléments de l'actif à court terme représentaient le plus faible pourcentage, avec 15,3 %.

GRAPHIQUE 31

### Répartition de l'actif à court terme – 2019



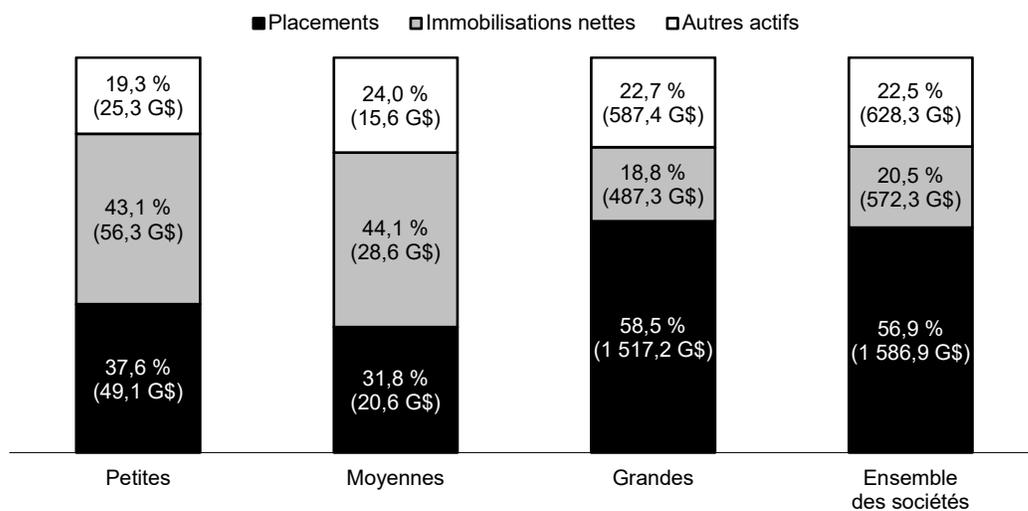
## □ Répartition de l'actif à long terme

En 2019, l'actif à long terme provenait principalement des immobilisations nettes pour les petites entreprises (43,1 %) et les moyennes entreprises (44,1 %), alors qu'il provenait des placements pour les grandes entreprises (58,5 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les immobilisations nettes représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à long terme, avec 20,5 %.

GRAPHIQUE 32

### Répartition de l'actif à long terme – 2019



## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 70,1 % de l'actif total.

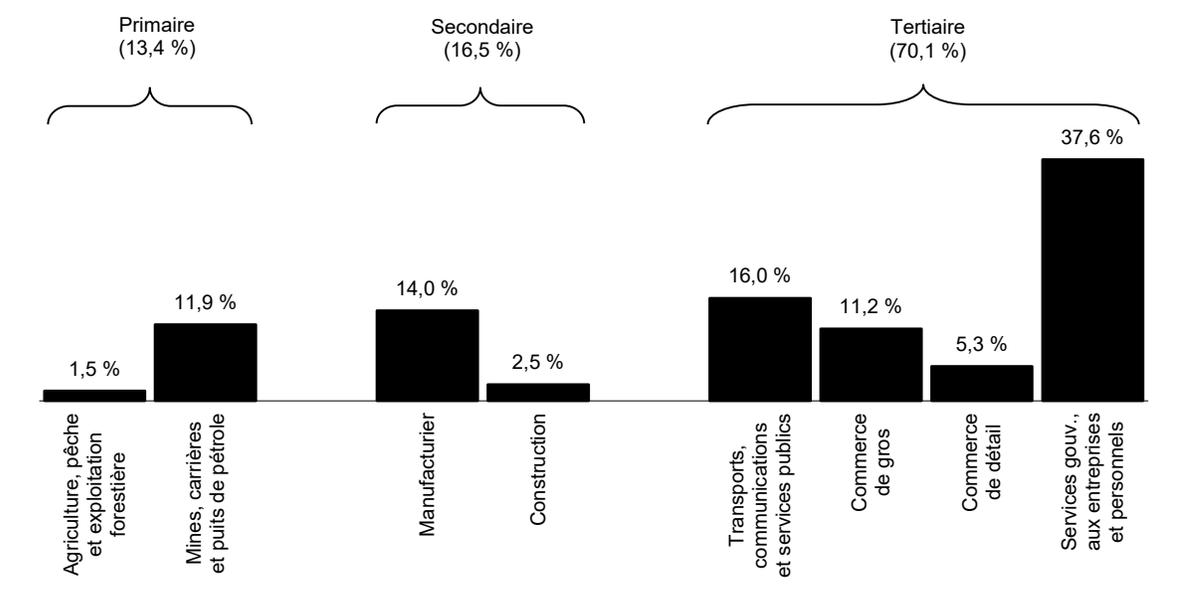
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 37,6 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 16,5 % de l'actif total, dont une grande partie (14,0 % de l'actif total) était détenue par les entreprises du secteur manufacturier.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 13,4 %, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (11,9 % de l'actif total).

GRAPHIQUE 33

### Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2019



### 5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2018

En 2019, pour l'ensemble des sociétés, le total de l'actif à court terme a augmenté de 6,3 % par rapport à 2018, pour s'établir à 959 milliards de dollars, et le total de l'actif à long terme a augmenté de 13,6 % (2 787 milliards de dollars).

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2018 et 2019, le total de l'actif à court terme a augmenté respectivement de 4,0 %, de 4,6 % et de 6,7 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total de l'actif à long terme a crû respectivement de 7,4 %, de 2,5 % et de 14,3 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Finalement, entre 2018 et 2019, le total de l'actif a augmenté respectivement de 5,9 %, de 3,6 % et de 12,4 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

TABLEAU 58

#### Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019

Éléments de l'actif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)
Comptes clients	26 001	0,9	24 867	2,4	289 310	4,9	340 178	4,4
Inventaires	21 518	1,7	20 861	2,3	121 263	6,1	163 642	5,0
Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées	9 306	12,2	5 458	20,2	132 041	3,4	146 806	4,4
Autres disponibilités	45 631	5,5	19 763	6,0	243 152	11,4	308 546	10,1
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>102 456</b>	<b>4,0</b>	<b>70 949</b>	<b>4,6</b>	<b>785 766</b>	<b>6,7</b>	<b>959 172</b>	<b>6,3</b>
Placements	49 113	-0,6	20 639	-0,1	1 517 160	16,1	1 586 913	15,3
Immobilisations nettes	56 314	7,5	28 646	-0,3	487 305	6,7	572 265	6,4
Autres actifs	25 286	27,0	15 603	12,2	587 385	16,4	628 275	16,7
<b>Total de l'actif à long terme</b>	<b>130 713</b>	<b>7,4</b>	<b>64 888</b>	<b>2,5</b>	<b>2 591 851</b>	<b>14,3</b>	<b>2 787 453</b>	<b>13,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>233 169</b>	<b>5,9</b>	<b>135 838</b>	<b>3,6</b>	<b>3 377 618</b>	<b>12,4</b>	<b>3 746 624</b>	<b>11,7</b>

#### □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, la répartition de l'actif selon le secteur d'activité économique montre que la plus forte augmentation s'est produite pour les autres actifs, avec une hausse de 96,8 % dans le secteur des transports, des communications et des services publics.

TABLEAU 59

### Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Éléments de l'actif à court terme								Éléments de l'actif à long terme					
	Comptes clients		Inventaires		Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées		Autres disponibilités		Placements		Immobilisations nettes		Autres actifs	
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>														
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 412	2,7	4 522	0,2	1 684	34,4	3 870	9,5	14 919	4,3	14 549	9,5	14 451	10,2
– Mines, carrières et puits de pétrole	17 489	11,2	6 584	13,2	21 960	-7,2	13 914	44,1	197 390	2,5	45 637	5,8	141 137	5,5
<b>Sous-total</b>	<b>20 901</b>	<b>9,8</b>	<b>11 106</b>	<b>7,5</b>	<b>23 643</b>	<b>-5,1</b>	<b>17 784</b>	<b>34,9</b>	<b>212 309</b>	<b>2,7</b>	<b>60 186</b>	<b>6,7</b>	<b>155 588</b>	<b>5,9</b>
<b>Secteur secondaire</b>														
– Manufacturier	46 934	-1,3	50 347	4,9	22 700	14,4	44 417	-0,6	160 978	0,7	96 105	-0,9	103 466	9,9
– Construction	17 822	12,8	11 551	4,5	3 775	47,8	11 681	-0,8	21 348	8,5	18 167	12,0	10 271	32,5
<b>Sous-total</b>	<b>64 756</b>	<b>2,2</b>	<b>61 898</b>	<b>4,8</b>	<b>26 475</b>	<b>18,2</b>	<b>56 098</b>	<b>-0,7</b>	<b>182 326</b>	<b>1,6</b>	<b>114 272</b>	<b>0,9</b>	<b>113 737</b>	<b>11,6</b>
<b>Secteur tertiaire</b>														
– Transports, communications et services publics	29 957	13,6	2 935	-0,3	24 122	6,3	25 040	13,2	269 439	69,4	127 211	9,3	119 623	96,8
– Commerce de gros	52 734	-7,2	41 224	3,1	17 567	13,2	36 799	6,4	185 208	27,1	37 155	11,4	49 073	-9,3
– Commerce de détail	18 629	16,0	34 719	5,4	12 669	-24,4	19 844	3,6	47 980	-5,1	30 648	9,5	35 846	11,4
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	153 199	6,2	11 761	11,3	42 329	10,6	152 981	13,6	689 651	8,6	202 793	6,4	154 408	8,4
<b>Sous-total</b>	<b>254 520</b>	<b>4,5</b>	<b>90 639</b>	<b>4,9</b>	<b>96 687</b>	<b>3,7</b>	<b>234 665</b>	<b>11,5</b>	<b>1 192 278</b>	<b>20,4</b>	<b>397 807</b>	<b>8,0</b>	<b>358 949</b>	<b>24,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>340 178</b>	<b>4,4</b>	<b>163 642</b>	<b>5,0</b>	<b>146 806</b>	<b>4,4</b>	<b>308 546</b>	<b>10,1</b>	<b>1 586 913</b>	<b>15,3</b>	<b>572 265</b>	<b>6,4</b>	<b>628 275</b>	<b>16,7</b>

## 5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières

### ❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2019, la répartition du passif selon la taille des entreprises montre que les petites entreprises détenaient 6,2 % du passif total, que les entreprises de taille moyenne en détenaient 4,0 % et que la part des grandes entreprises était de 89,8 %.

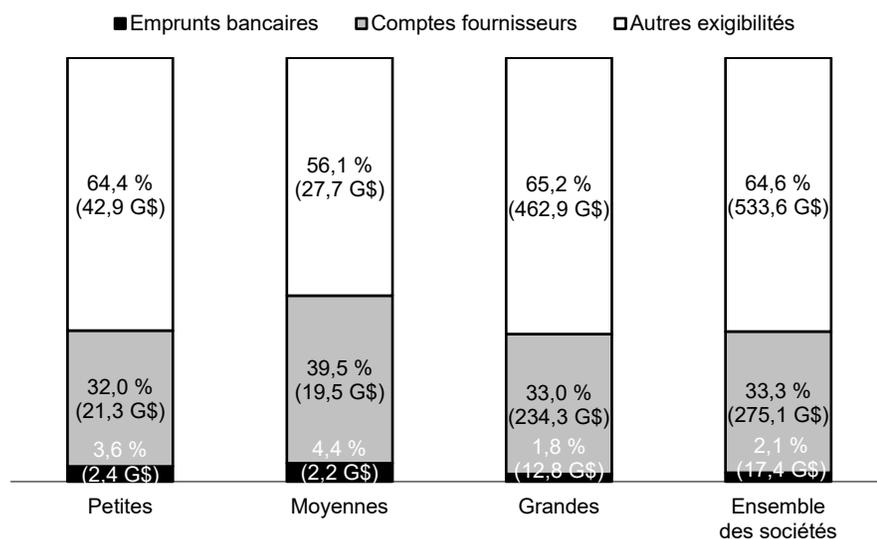
### ❑ Répartition du passif à court terme

En 2019, le passif à court terme provenait principalement des autres exigibilités pour les petites entreprises (64,4 %), pour les moyennes entreprises (56,1 %) ainsi que pour les grandes entreprises (65,2 %).

Pour l'ensemble des entreprises, une très faible part du passif à court terme, soit 2,1 %, provenait des emprunts bancaires.

GRAPHIQUE 34

#### Répartition du passif à court terme – 2019



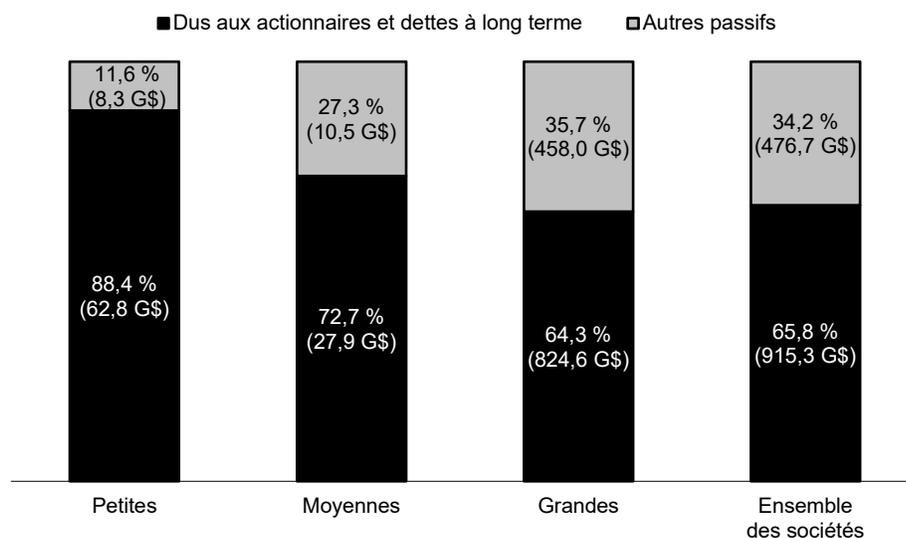
## □ Répartition du passif à long terme

Le passif à long terme provenait principalement des dus aux actionnaires et des dettes à long terme pour les petites entreprises (88,4 %), pour les moyennes entreprises (72,7 %) et pour les grandes entreprises (64,3 %).

Les autres éléments du passif à long terme représentaient 34,2 % pour l'ensemble des entreprises, mais seulement 11,6 % pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 35

### Répartition du passif à long terme – 2019



## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 67,3 % du passif total.

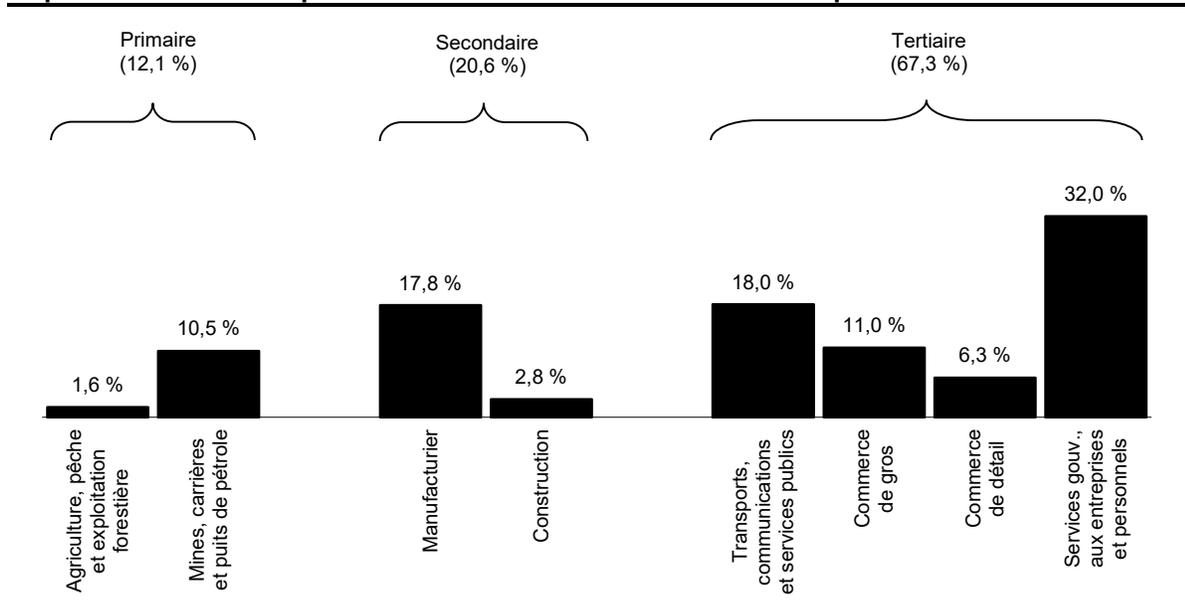
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 32,0 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 20,6 % du passif total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui détenaient 17,8 % du passif total.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 12,1 %, un pourcentage principalement attribuable aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 10,5 % du passif total.

GRAPHIQUE 36

### Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2019



## ❑ Variation des éléments du passif des sociétés non financières par rapport à 2018

En 2019, le total du passif à court terme pour l'ensemble des sociétés non financières a augmenté de 8,5 % par rapport à 2018, pour s'établir à 826 milliards de dollars. Pour sa part, le total du passif à long terme a augmenté de 16,0 % (1 392 milliards de dollars).

De plus, le passif total des sociétés non financières était de 2 218 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 13,1 % par rapport à 2018.

## ❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2018 et 2019, le total du passif à court terme a augmenté respectivement de 4,2 %, de 3,9 % et de 9,2 % pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

Le total du passif à long terme a crû respectivement de 11,0 %, de 4,1 % et de 16,7 % pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

Finalement, le total du passif a augmenté respectivement de 7,6 %, de 4,0 % et de 13,9 % pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

TABLEAU 60

### Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019

Éléments du passif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)
Emprunts bancaires	2 414	0,4	2 165	6,5	12 820	108,6	17 399	64,4
Comptes fournisseurs	21 324	1,4	19 493	0,9	234 255	1,9	275 071	1,8
Autres exigibilités	42 899	5,8	27 732	6,0	462 920	11,8	533 550	11,0
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>66 637</b>	<b>4,2</b>	<b>49 390</b>	<b>3,9</b>	<b>709 994</b>	<b>9,2</b>	<b>826 021</b>	<b>8,5</b>
Dus aux actionnaires et dettes à long terme	62 770	4,8	27 893	4,7	824 625	19,0	915 288	17,4
Autres passifs	8 275	101,9	10 470	2,5	457 982	12,8	476 727	13,4
<b>Total du passif à long terme</b>	<b>71 044</b>	<b>11,0</b>	<b>38 364</b>	<b>4,1</b>	<b>1 282 606</b>	<b>16,7</b>	<b>1 392 014</b>	<b>16,0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>137 681</b>	<b>7,6</b>	<b>87 753</b>	<b>4,0</b>	<b>1 992 601</b>	<b>13,9</b>	<b>2 218 035</b>	<b>13,1</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, dans le secteur primaire, le passif à court terme (emprunts bancaires, comptes fournisseurs et autres exigibilités) a augmenté de 11,4 %, tandis que le passif à long terme (dus aux actionnaires, dettes à long terme et autres passifs) a diminué de 2,9 % par rapport à l'année précédente.

Dans le secteur secondaire, le passif à court terme a augmenté de 5,7 %. Quant au passif à long terme, il a augmenté de 5,9 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le passif à court terme et le passif à long terme ont respectivement enregistré des hausses de 8,8 % et de 25,1 %.

TABLEAU 61

### Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Éléments du passif à court terme						Éléments du passif à long terme			
	Emprunts bancaires		Comptes fournisseurs		Autres exigibilités		Dus aux actionnaires et dettes à long terme		Autres passifs	
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	580	0,5	2 879	5,2	7 797	22,4	21 813	6,5	2 243	13,5
– Mines, carrières et puits de pétrole	7	4,8	35 789	29,0	33 438	–4,0	84 090	–9,2	80 306	1,5
<b>Sous-total</b>	<b>588</b>	<b>0,6</b>	<b>38 669</b>	<b>26,9</b>	<b>41 235</b>	<b>0,05</b>	<b>105 904</b>	<b>–6,3</b>	<b>82 549</b>	<b>1,8</b>
<b>Secteur secondaire</b>										
– Manufacturier	967	–18,2	54 039	–1,1	68 194	10,7	138 466	3,8	133 276	6,4
– Construction	903	11,2	14 447	8,6	17 927	9,1	21 302	8,1	7 808	34,5
<b>Sous-total</b>	<b>1 870</b>	<b>–6,3</b>	<b>68 486</b>	<b>0,8</b>	<b>86 120</b>	<b>10,3</b>	<b>159 768</b>	<b>4,4</b>	<b>141 083</b>	<b>7,6</b>
<b>Secteur tertiaire</b>										
– Transports, communications et services publics	3 722	889,1	31 432	7,7	74 355	10,9	233 884	71,6	55 056	13,0
– Commerce de gros	1 249	12,4	54 539	–8,6	45 914	6,4	80 404	6,9	62 796	136,8
– Commerce de détail	1 426	4,6	30 085	1,7	38 013	0,9	41 794	–4,3	28 000	34,2
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	8 545	65,8	51 861	–2,8	247 914	16,1	293 534	13,7	107 243	–4,4
<b>Sous-total</b>	<b>14 941</b>	<b>86,7</b>	<b>167 917</b>	<b>–2,3</b>	<b>406 196</b>	<b>12,4</b>	<b>649 616</b>	<b>26,5</b>	<b>253 095</b>	<b>21,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 399</b>	<b>64,4</b>	<b>275 071</b>	<b>1,8</b>	<b>533 550</b>	<b>11,0</b>	<b>915 288</b>	<b>17,4</b>	<b>476 727</b>	<b>13,4</b>

## 5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières

### □ Répartition selon la taille des entreprises

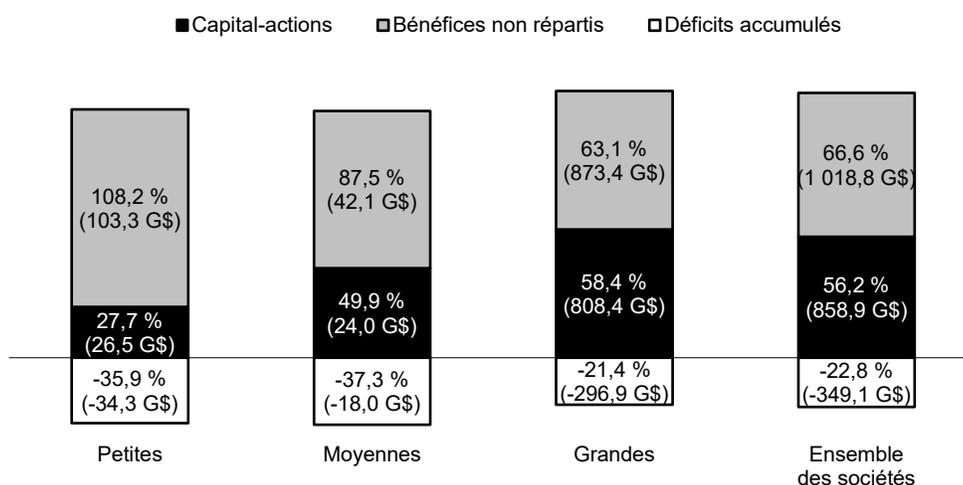
En 2019, les grandes entreprises détenaient 90,6 % du total de l'avoir des actionnaires et les petites entreprises en possédaient 6,2 %, alors que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,1 %.

### □ Répartition de l'avoir des actionnaires

L'avoir des actionnaires totalisait 95 milliards de dollars pour les petites entreprises, 48 milliards de dollars pour les moyennes entreprises et 1 385 milliards de dollars pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 37

#### Répartition de l'avoir des actionnaires – 2019



## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 74,2 % du total de l'avoir des actionnaires.

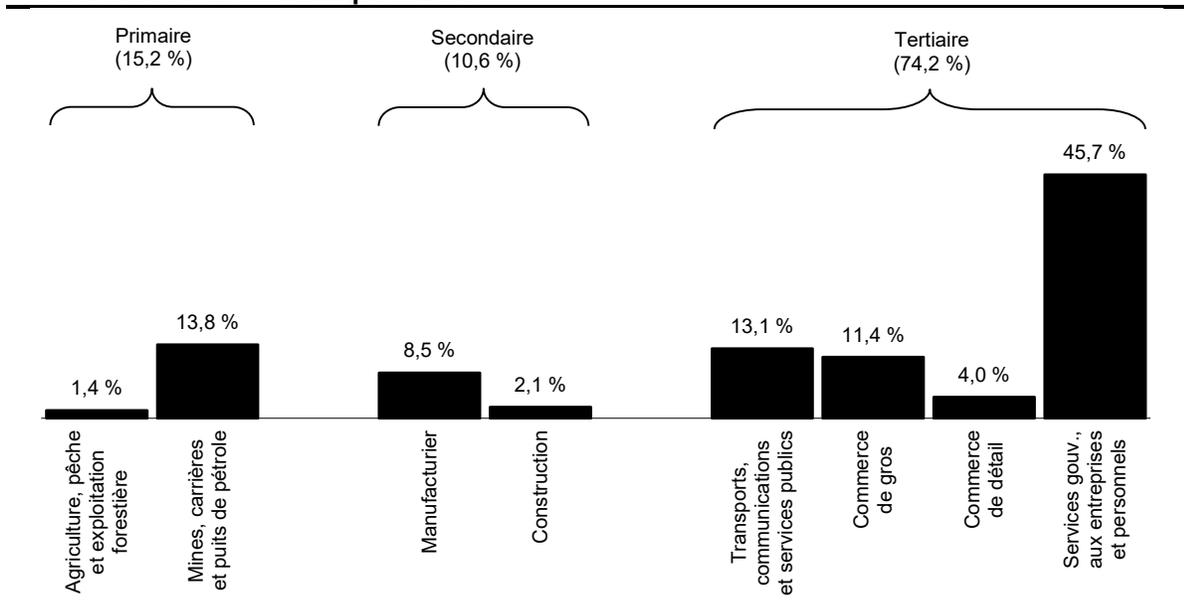
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 45,7 %.

Les entreprises du secteur primaire possédaient 15,2 % de l'avoir total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 13,8 % de l'avoir total.

Finalement, la part des entreprises du secteur secondaire était de 10,6 %, dont les entreprises du secteur manufacturier détenaient la plus grande partie (8,5 % de l'avoir total).

GRAPHIQUE 38

### Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2019



### 5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2018

L'avoir des actionnaires a augmenté de 9,7 % entre 2018 et 2019, pour s'établir à 1 529 milliards de dollars.

#### □ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2018 et 2019, le total de l'avoir des actionnaires a augmenté respectivement de 3,5 %, de 2,9 % et de 10,4 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

La plus forte augmentation s'est produite dans les déficits cumulés des moyennes entreprises, avec 22,4 %.

TABLEAU 62

#### **Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2019**

Avoir des actionnaires	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2018 (%)
Capital-actions	26 463	-8,8	23 983	11,2	808 449	12,0	858 894	11,2
Bénéfices non répartis	103 315	7,1	42 052	5,5	873 430	8,3	1 018 796	8,0
Déficits cumulés	-34 289	3,3	-17 950	22,4	-296 862	8,5	-349 101	8,6
<b>TOTAL</b>	<b>95 488</b>	<b>3,5</b>	<b>48 048</b>	<b>2,9</b>	<b>1 385 017</b>	<b>10,4</b>	<b>1 528 589</b>	<b>9,7</b>

## □ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2019, dans le secteur primaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 13,3 %, de 11,1 % et de 24,7 %.

Dans le secteur secondaire, le capital-actions a diminué de 2,4 %, alors que les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont augmenté respectivement de 3,8 % et de 2,2 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont crû respectivement de 15,6 %, de 8,6 % et de 9,6 %.

TABLEAU 63

### Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Capital-actions		Bénéfices non répartis		Déficits cumulés	
	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)	M\$	Var. p/r à 2018 (%)
<b>Secteur primaire</b>						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	7 979	9,3	16 543	2,5	-2 429	7,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	218 095	13,4	49 259	14,3	-56 873	25,5
<b>Sous-total</b>	<b>226 074</b>	<b>13,3</b>	<b>65 803</b>	<b>11,1</b>	<b>-59 302</b>	<b>24,7</b>
<b>Secteur secondaire</b>						
– Manufacturier	144 518	-3,9	124 240	2,9	-138 753	1,9
– Construction	14 428	16,7	23 915	9,0	-6 114	10,5
<b>Sous-total</b>	<b>158 947</b>	<b>-2,4</b>	<b>148 155</b>	<b>3,8</b>	<b>-144 867</b>	<b>2,2</b>
<b>Secteur tertiaire</b>						
– Transports, communications et services publics	201 734	58,4	49 346	8,1	-51 202	15,7
– Commerce de gros	68 820	-14,1	125 423	13,9	-19 385	21,8
– Commerce de détail	34 685	-9,6	41 358	-2,4	-15 027	-17,9
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	168 635	2,8	588 710	8,4	-59 319	10,3
<b>Sous-total</b>	<b>473 874</b>	<b>15,6</b>	<b>804 838</b>	<b>8,6</b>	<b>-144 933</b>	<b>9,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>858 894</b>	<b>11,2</b>	<b>1 018 796</b>	<b>8,0</b>	<b>-349 101</b>	<b>8,6</b>



## 6. LES MULTINATIONALES AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU QUÉBEC

Dans ce document, une multinationale correspond à au moins l'une des définitions suivantes :

- une société immatriculée au Canada qui a au moins un établissement au Québec et au moins un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société ayant au moins un établissement au Québec et faisant partie d'un groupe d'au moins deux entités juridiques, dont l'une réside ou a un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société immatriculée à l'extérieur du Canada qui a au moins un établissement au Québec.

### 6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales

En 2019, le prélèvement des impôts et cotisations effectué auprès des multinationales par le gouvernement du Québec s'élevait à 5,5 milliards de dollars, soit :

- 3,2 milliards de dollars attribuables à l'impôt sur le revenu (47,4 % de l'impôt total des sociétés);
- 2,4 milliards de dollars provenant de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), soit 47,5 % de la cotisation totale au FSS payée par les sociétés.

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2019, les crédits d'impôt ont permis de réduire les prélèvements fiscaux effectués auprès des multinationales de 1,2 milliard de dollars (53,4 % des crédits d'impôt reçus par les sociétés).

- Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 4,4 milliards de dollars.

TABLEAU 64

#### Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2019

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Montant	Part (%)
<b>Nombre de sociétés (en unités)</b>	25 050	<b>4,8</b>
<b>Assiettes fiscales</b>		
Revenu imposable au Québec	27 828	44,4
Salaires assujettis au Fonds des services de santé	56 332	39,1
<b>Impôts et cotisations</b>		
Impôt sur le revenu au Québec	3 184	47,4
Cotisation au Fonds des services de santé	2 357	47,5
<b>TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS</b>	<b>5 540</b>	<b>47,5</b>
<b>Crédits d'impôt</b>	<b>1 165</b>	<b>53,4</b>
<b>IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT</b>	<b>4 375</b>	<b>46,1</b>

## □ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des multinationales

En 2019, 4,8 % du nombre total de sociétés étaient des multinationales exerçant des activités commerciales au Québec.

Parmi les 25 050 multinationales :

- 20 930 étaient des petites et des moyennes entreprises (83,6 %);
- 4 120 étaient de grande taille (16,4 %).

Les grandes multinationales ont versé 4,7 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 84,0 % du total versé par les multinationales. Elles ont payé :

- 2,7 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 1,9 milliard de dollars en cotisation au FSS.

Les PME multinationales ont, quant à elles, payé 886 millions de dollars en impôts et cotisations, soit :

- 453 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 433 millions de dollars en cotisation au FSS.

TABLEAU 65

### Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2019

Impôts et cotisations	Petites et moyennes entreprises		Grandes entreprises		Ensemble des entreprises
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)
Impôt sur le revenu des sociétés	453	14,2	2 731	85,8	3 184
Cotisation au Fonds des services de santé	433	18,4	1 924	81,6	2 357
<b>TOTAL</b>	<b>886</b>	<b>16,0</b>	<b>4 655</b>	<b>84,0</b>	<b>5 540</b>

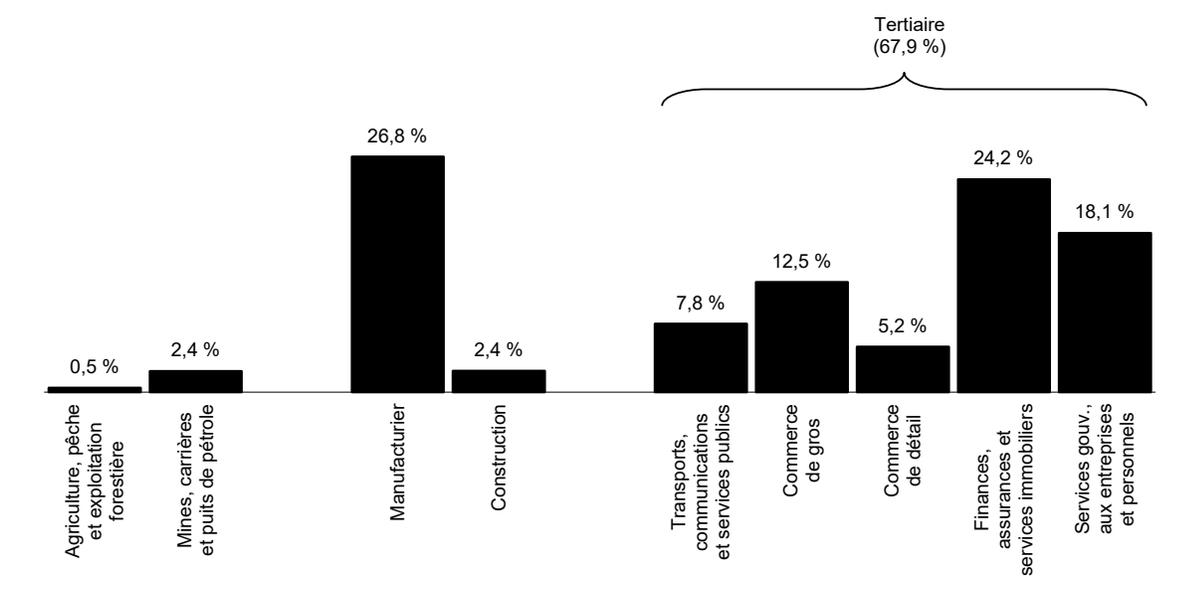
## ❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales

En 2019, les multinationales du secteur tertiaire ont assumé 67,9 % des impôts et cotisations totaux. La part des multinationales des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 2,9 % et de 29,2 %.

— Les multinationales du secteur manufacturier ont assumé la plus forte proportion des prélèvements fiscaux avec 26,8 %.

GRAPHIQUE 39

### Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2019



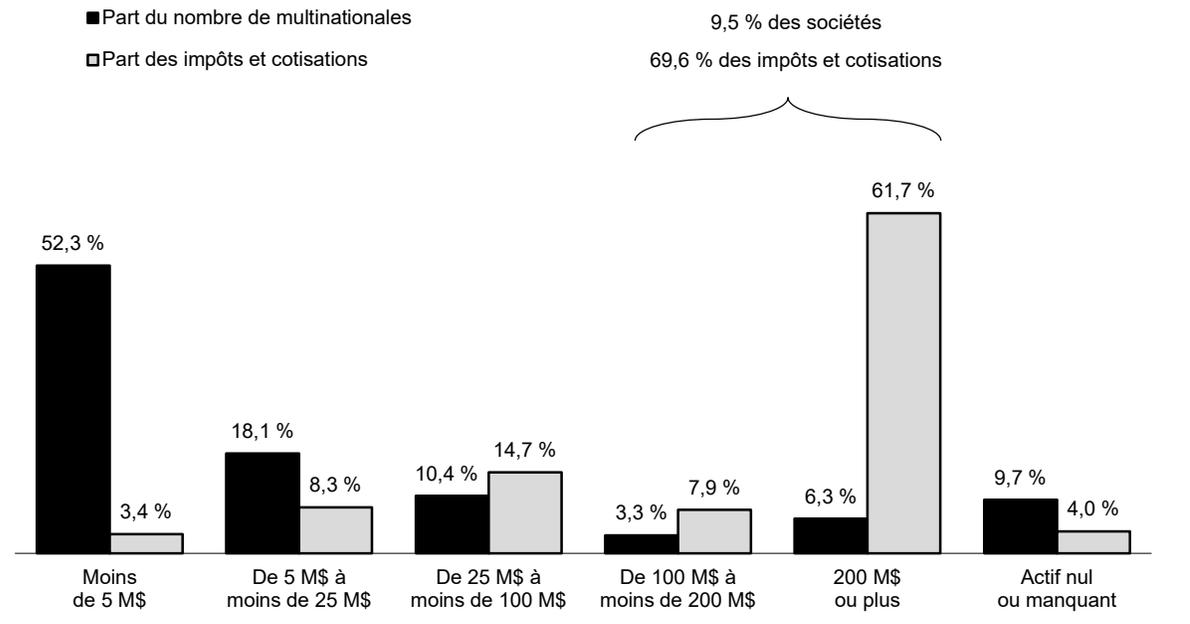
## ❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total des multinationales

En 2019, 52,3 % des multinationales qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 3,4 % des impôts et cotisations totaux.

Même si elles ne représentaient que 9,5 % des multinationales, les multinationales ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 69,6 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 40

### Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2019



## 6.2 Un portrait des multinationales

En 2019, 25 050 multinationales réalisaient des affaires au Québec.

### ❑ Répartition du nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique

En 2019, 20 679 multinationales provenaient du secteur tertiaire, soit 82,6 % de l'ensemble des sociétés multinationales. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient respectivement 2,4 % et 15,0 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers étaient au nombre de 8 297, ce qui représentait des proportions de 40,1 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 33,1 % de l'ensemble des sociétés.

Le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels arrivait deuxième, avec 8 090 entreprises, soit 32,3 % du nombre total de sociétés multinationales.

TABLEAU 66

#### Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2019

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
<b>Secteur primaire</b>		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	357	1,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	256	1,0
<b>Sous-total</b>	<b>613</b>	<b>2,4</b>
<b>Secteur secondaire</b>		
– Manufacturier	2 705	10,8
– Construction	1 053	4,2
<b>Sous-total</b>	<b>3 758</b>	<b>15,0</b>
<b>Secteur tertiaire</b>		
– Transports, communications et services publics	1 046	4,2
– Commerce de gros	2 195	8,8
– Commerce de détail	1 051	4,2
– Finances, assurances et services immobiliers	8 297	33,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	8 090	32,3
<b>Sous-total</b>	<b>20 679</b>	<b>82,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 050</b>	<b>100,0</b>

## ❑ Proportions des multinationales non imposées et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi toutes les multinationales qui ont produit une déclaration de revenus en 2019, 15 503 étaient non imposées sur le revenu, soit 61,9 %.

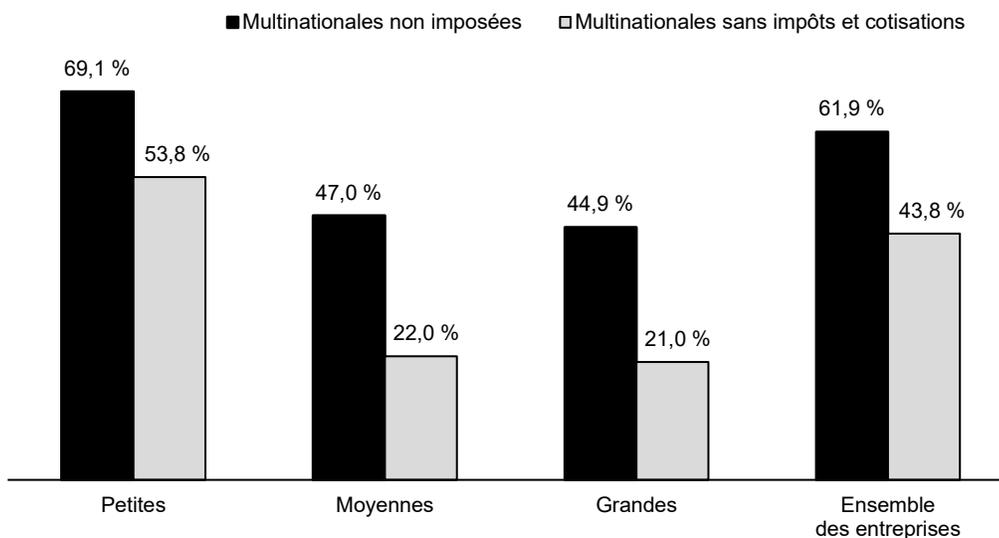
— Plus des deux tiers (69,1 %) des petites multinationales étaient non imposées. Cette proportion était de 47,0 % chez les moyennes multinationales et de 44,9 % chez les grandes multinationales.

Toujours en 2019, 10 976 multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 43,8 % de l'ensemble des multinationales ayant produit une déclaration de revenus.

— Plus de la moitié (53,8 %) des petites multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer si l'on tient compte de la cotisation au FSS. Cette proportion était de 22,0 % chez les moyennes multinationales et de 21,0 % chez les grandes multinationales.

GRAPHIQUE 41

### Proportions des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2019



## DEUXIÈME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES

L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie (tableaux 67 à 108) est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances. On y trouve :

- les statistiques fiscales des sociétés (tableaux 67 à 80);
- les statistiques détaillées sur les principaux crédits d'impôt accordés aux entreprises (tableaux 81 à 97)<sup>24</sup>;
- les statistiques fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec (tableaux 98 à 108).

Pour consulter les tableaux :

[http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR\\_sfs\\_2019.xlsx](http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2019.xlsx)

---

<sup>24</sup> La présentation et le contenu des tableaux peuvent différer d'un crédit d'impôt à l'autre, car certaines données sont confidentielles.



## ANNEXE I : DÉFINITIONS

### **Actif**

La valeur de l'actif à court terme et de l'actif à long terme inscrits dans les états financiers de la société.

### **Activité économique**

Le principal secteur d'activité économique de la société.

### **Amortissement comptable**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins comptables.

### **Amortissement fiscal**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins fiscales.

### **Autres actifs**

La différence entre l'actif et la somme des disponibilités, des placements et des actifs amortissables. Par exemple, l'équipement est un exemple d'actif amortissable, alors que le terrain est un exemple approprié pour le poste « Autres actifs ».

### **Autres déductions admissibles**

La somme du bénéfice net selon les états financiers, de l'amortissement comptable et des autres dépenses non admissibles moins la somme du revenu net aux fins de l'impôt et de l'amortissement fiscal.

### **Autres dépenses non admissibles**

L'ensemble des éléments ajoutés au bénéfice net selon les états financiers dans le but d'établir le revenu net aux fins de l'impôt moins les amortissements comptables.

### **Autres disponibilités**

La différence entre le total de l'actif à court terme et la somme des comptes clients, des inventaires et des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées.

### **Autres exigibilités**

La différence entre le total du passif à court terme et la somme des emprunts bancaires (à court terme) et des comptes fournisseurs.

### **Autres passifs**

La différence entre l'actif total et la somme des exigibilités, des dus aux actionnaires et des dettes à long terme, du capital-actions, des profits investis et des déficits cumulés (ex. : impôts reportés).

### **Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées**

Les montants dus à la société par les actionnaires ou les sociétés affiliées.

### **Bénéfice net selon les états financiers**

Les revenus nets avant impôts, mais après la prise en compte des éléments extraordinaires et des dépenses selon les états financiers. Ces revenus peuvent être positifs ou négatifs.

### **Bénéfices non répartis**

Les bénéfices cumulés et disponibles pour déclarer un dividende ou pour d'autres fins (ex. : réinvestissement dans la société).

### **Capital-actions**

La valeur du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires.

### **Capital versé**

L'ensemble de l'avoir des actionnaires et du passif à long terme.

### **Comptes clients**

Les montants dus à la société pour la valeur des ventes de marchandises et de services à la date de la production des états financiers.

### **Comptes fournisseurs**

La valeur des comptes et des billets commerciaux à payer aux fournisseurs.

### **Cotisation au Fonds des services de santé**

La cotisation est calculée sur le total des salaires assujettis que verse une société durant l'année. Il n'y a pas de montant maximal par employé.

### **Déficits cumulés**

La valeur des pertes nettes cumulées jusqu'à l'exercice courant.

### **Dividendes imposables déductibles**

Le montant des dividendes imposables qu'une société a reçu d'une autre société et qu'elle peut déduire de son revenu net à des fins fiscales selon les règles prescrites.

### **Dons de charité déductibles**

La déduction dans le calcul du revenu accordée à titre de montant admissible d'un don.

### **Dus aux actionnaires et dettes à long terme**

Le total des emprunts à long terme effectués par la société auprès des actionnaires, des sociétés affiliées et de tout établissement bancaire.

### **Emprunts bancaires**

Les prêts à court terme consentis par les établissements bancaires.

### **Immobilisations nettes**

La valeur nette des immeubles ou des actifs dépréciables à la fin de l'exercice financier.

## **Impôts et cotisations**

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

## **Impôt sur le revenu au Québec**

L'impôt obtenu lorsqu'on applique la proportion des affaires faites au Québec de la société à son impôt total sur le revenu.

## **Impôt total sur le revenu**

Le montant de l'impôt total calculé à partir du revenu imposable mondial de la société. Cet impôt ne correspond pas à l'impôt à payer au Québec puisqu'il ne tient pas compte de la proportion des affaires faites au Québec. Théoriquement, il correspond à l'impôt que la société aurait à payer au Québec si sa proportion des affaires faites au Québec était de 100 %.

## **Inventaire**

Tout bien dont la vente constitue un revenu d'entreprise fait partie de l'inventaire.

## **Pertes d'autres années déductibles**

Le montant des pertes subies au cours d'autres années d'imposition que la société utilise pour réduire son revenu imposable de l'année courante.

## **Placements**

Les actions et autres valeurs détenues comme placements à long terme par la société.

## **Proportion des affaires faites au Québec**

Pour une société en particulier, la proportion des affaires faites au Québec est la moyenne du revenu brut de la société attribuable à un ou plusieurs établissements situés au Québec sur son revenu brut total et des salaires versés par la société à ses employés d'un ou plusieurs établissements situés au Québec sur l'ensemble des salaires versés par la société à ses employés.

Pour l'ensemble des sociétés, la proportion des affaires faites au Québec est le rapport du total estimé des ventes de biens et services réalisées au Québec par l'ensemble des sociétés sur le total des ventes mondiales de biens et services de ces sociétés.

## **Revenu au Québec**

Les revenus bruts réalisés par la société dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas des sociétés ayant des activités au Québec et ailleurs, il correspond au revenu brut au Québec ayant servi de base dans la détermination du pourcentage des affaires faites au Québec.

## **Revenu brut**

La totalité des revenus réalisés par la société au cours de son exercice financier. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires. Ce montant peut être positif ou négatif.

## **Revenu imposable au Québec**

Les règles fiscales déterminent le revenu imposable de la société ayant des activités au Québec. Dans le cas où une société réalise une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, le revenu imposable au Québec est obtenu en multipliant le revenu imposable mondial de la société par sa proportion des affaires faites au Québec.

## **Revenu net aux fins de l'impôt**

Le revenu net tel qu'établi selon les règles fiscales. Il peut différer du revenu net selon les états financiers, lequel est calculé sur des bases comptables généralement reconnues. La différence est souvent attribuable à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal.

## **Salaires versés au Québec**

Le montant des rémunérations que la société verse à ses employés dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas où une société exerce une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, il correspond à la partie des salaires qui a été versée au Québec.

## **Société d'assurance**

Une société exerçant un commerce d'assurance et comprenant une association ou un groupe de personnes qui exercent un tel commerce.

## **Société faisant des affaires au Québec et ailleurs**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec et un ou plusieurs établissements à l'extérieur du Québec. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est différente de 100 %.

## **Société faisant des affaires au Québec seulement**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec seulement. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est de 100 %.

## **Société imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme imposée sur le revenu, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec avant les crédits d'impôt est supérieur à zéro.

## **Société non financière**

Toute société dont l'activité économique principale est autre que l'exploitation d'une institution bancaire ou de nature similaire, le financement du crédit aux entreprises ou aux consommateurs, le courtage en valeurs mobilières, la gestion de placements, l'émission de polices d'assurance ou le commerce de valeurs immobilières.

## **Société non imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme non imposée sur le revenu lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, les déductions du revenu imposable lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

## Taille des entreprises

La taille d'une entreprise est déterminée par l'actif et le revenu brut indiqués dans sa déclaration de revenus.

### Taille des entreprises selon la tranche d'actif et le revenu brut

Taille des entreprises	Actif		Revenu brut
<b>Petites</b>	Moins de 15 M\$	ET	Moins de 10 M\$
<b>Moyennes</b> (deux critères de sélection)	Moins de 15 M\$	ET OU	De 10 M\$ à moins de 50 M\$
	De 15 M\$ à moins de 50 M\$	ET	Moins de 50 M\$
<b>Grandes</b>	50 M\$ ou plus	OU	50 M\$ ou plus

## Total de l'actif

Le total de l'actif à court terme auquel il faut ajouter les placements, les immobilisations nettes et les autres actifs.

## Total de l'actif à court terme

La somme des comptes clients, des inventaires, des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées et des autres disponibilités.

## Total de l'actif à long terme

La somme des placements, des immobilisations nettes et des autres actifs.

## Total de l'avoir des actionnaires

La somme du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires et des profits investis ou des déficits cumulés.

## Total des déductions

La somme des montants admissibles de dons, des dividendes imposables déductibles et des pertes d'autres années déductibles.

## Total des prélèvements fiscaux

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

## Total du passif

Le total du passif à court terme et du passif à long terme.

## Total du passif à court terme

La somme des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et des autres exigibilités.

## Total du passif à long terme

La somme des dus aux actionnaires, des dettes à long terme et des autres passifs.



## **ANNEXE II : PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA POPULATION**

### **❑ Les objectifs de la population des sociétés**

La population des sociétés vise d'abord à obtenir, pour une année d'imposition donnée, des informations fiscales et financières sur les sociétés qui ont des activités au Québec. Elle est aussi utilisée pour l'évaluation et la formulation de la politique fiscale du Québec.

### **❑ La base de données**

La population est construite à partir de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2019, cotisées au 31 décembre 2022. Pour chaque exercice, il s'agit de la dernière déclaration cotisée.

### **❑ La taille de la population**

La population compte 524 099 déclarations de sociétés. L'ensemble de cette population a été utilisé aussi bien pour les données fiscales que pour les données financières. Un recensement des déclarations de l'année 2019 a donc été réalisé.

### **❑ La collecte des données**

Les données fiscales sont extraites de la déclaration de revenus des sociétés. Cette information, disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec, est validée et corrigée selon les particularités fiscales des sociétés pour les 524 099 déclarations de revenus cotisées.

Les données financières sont extraites des états financiers des sociétés. Cette information est disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec pour environ 95 % des déclarations. Pour les autres, les données financières significatives sont saisies et validées manuellement à partir des états financiers annexés à la déclaration.

### **❑ L'évaluation de la qualité des résultats et de la confidentialité**

Les totaux présentés pour les données fiscales et financières correspondent aux paramètres réels de la population puisqu'ils sont obtenus à partir des données de recensement. Aucun coefficient de variation n'est donc associé à ces totaux.

Les totaux qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulgués, afin de respecter le caractère confidentiel des déclarations de revenus. Pour qu'aucune déduction de ces montants ne soit possible, quelques cellules supplémentaires sont aussi masquées.



## **ANNEXE III : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS QUI TROUVENT APPLICATION EN 2019**

Cette annexe ne constitue pas une liste exhaustive des changements apportés à la fiscalité des sociétés en 2019. Pour plus de précisions sur ces changements, voir les *Renseignements additionnels* des budgets ou les bulletins d'information publiés par le ministère des Finances. Ces documents sont diffusés sur le site Web du ministère des Finances (<http://www.finances.gouv.qc.ca>).

### **☐ Réduction graduelle du taux général d'imposition sur le revenu**

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2015-2016, une réduction graduelle du taux général d'imposition de 2017 à 2020.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux général d'imposition était de 11,6 %. Il s'agissait d'une réduction de 0,1 point de pourcentage par rapport au taux en vigueur en 2018, soit 11,7 %.

### **☐ Réduction graduelle de 8 % à 4 % du taux d'imposition sur le revenu des PME des secteurs des services et de la construction**

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2018-2019, une réduction graduelle de 8 % à 4 % du taux d'imposition des PME des secteurs des services et de la construction, et ce, à compter du 28 mars 2018.

— Le taux était réduit de 1 point de pourcentage par année pour atteindre 4 % au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le taux d'imposition était de 6 %.

### **☐ Diminution de la cotisation au Fonds des services de santé**

Dans le cadre du budget 2018-2019, le gouvernement a annoncé :

- une réduction graduelle du taux de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) à compter du 28 mars 2018, et ce, pour toutes les PME québécoises;
- une hausse du seuil de la masse salariale totale donnant droit au taux réduit de la cotisation au FSS pour les PME.

De plus, dans le *Bulletin d'information 2018-7* du 15 août 2018 : une diminution additionnelle a été annoncée.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le seuil de la masse salariale totale donnant droit au taux réduit de la cotisation offerte aux PME s'est établi à 6 millions de dollars et le taux de la cotisation au FSS a été réduit pour atteindre :

- 1,25 % pour les secteurs primaire et manufacturier et 1,70 % pour les autres secteurs dans le cas d'une masse salariale totale de 1 million de dollars ou moins;
- un taux qui se situe entre 1,25 % et 4,26 % ou entre 1,70 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire dans le cas d'une masse salariale totale supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 6 millions de dollars.

## ❑ **Élargissement du congé fiscal pour grands projets d'investissement**

Afin de favoriser la réalisation de projets d'investissement dans le domaine numérique, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2018-2019, l'élargissement du congé fiscal pour grands projets d'investissement au développement de plateformes numériques.

Dans le budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé qu'il ferait passer le seuil d'investissement, pour un projet réalisé en région, de 75 millions de dollars à 50 millions de dollars.

## ❑ **Modifications à l'application de la taxe compensatoire des institutions financières**

Dans le cadre du budget 2018-2019, le gouvernement a annoncé une réduction de la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF).

Les taux applicables sur les salaires versés en vigueur du 1<sup>er</sup> mars 2018 jusqu'au 31 mars 2019 étaient de :

- 4,29 % pour les banques, les sociétés de prêts, les fiducies et les sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières;
- 3,39 % pour les caisses d'épargne et de crédit;
- 1,37 % pour les autres institutions financières.

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 jusqu'au 31 mars 2020, les taux applicables sur les salaires versés étaient de :

- 4,22 % pour les banques, les sociétés de prêts, les fiducies et les sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières;
- 3,3 % pour les caisses d'épargne et de crédit;
- 1,34 % pour les autres institutions financières.

## ❑ **Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour soutenir la presse d'information écrite**

À l'automne 2019, et ce, à l'occasion de la publication du *Bulletin d'information 2019-9*, le gouvernement a annoncé l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable afin de contribuer à la sauvegarde de la presse d'information écrite québécoise.

Ce crédit d'impôt, dont le taux est de 35 %, est calculé sur les salaires admissibles engagés par une société admissible après le 31 décembre 2018. Il peut atteindre un montant maximal annuel de 26 250 \$ par employé admissible.

Le crédit d'impôt s'applique aux employés d'un média admissible qui réalisent des travaux relatifs à la production de contenus d'information écrits originaux destinés à être diffusés dans un média admissible de la société admissible ou encore à l'exploitation des technologies de l'information liées à la production ou à la diffusion d'un tel contenu.

Un média admissible est un média se consacrant notamment à la production et à la diffusion quotidienne ou périodique de contenus d'information écrits originaux portant sur l'actualité d'intérêt général et s'adressant spécifiquement à la population québécoise.

## ❑ **Instauration d'un crédit d'impôt remboursable pour les PME afin de favoriser le maintien en emploi des travailleurs d'expérience**

Le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2019-2020, l'instauration d'un crédit d'impôt remboursable afin d'appuyer les PME dans leurs efforts de maintien en emploi et d'incitation au retour en emploi des travailleurs d'expérience.

Ce crédit d'impôt s'adresse aux sociétés qui ont un capital versé inférieur à 15 millions de dollars et dont le total des heures rémunérées à l'égard de leurs employés excède 5 000, sauf si elles sont des sociétés des secteurs primaire ou manufacturier.

Le crédit d'impôt est accordé à une société admissible qui a à son emploi un particulier âgé de 60 ans ou plus. Il est calculé sur les cotisations de l'employeur payées relativement à un tel employé, en fonction de l'âge de l'employé.

- Pour un employé âgé d'au moins 60 ans mais d'au plus 64 ans, le crédit d'impôt est calculé selon un taux de 50 % et peut atteindre 1 250 \$ annuellement.
- Pour un employé âgé d'au moins 65 ans, le crédit d'impôt est calculé selon un taux de 75 % et peut atteindre 1 875 \$ annuellement.
- Ces taux s'appliquent uniquement pour les sociétés ayant une masse salariale totale qui n'excède pas 1 million de dollars. Cependant, lorsque la masse salariale totale de la société excède 1 million de dollars, mais n'atteint pas le seuil relatif à la masse salariale applicable, fixé à 6 millions de dollars pour les années 2019 et 2020, le taux du crédit d'impôt décroît linéairement. Lorsque la masse salariale totale atteint ce seuil, aucun montant n'est versé au titre de ce crédit d'impôt.



